

**MF**  
 QUOTIDIEN  
 Téléphone  
 027/23 30 51  
 Publicité: Publicitas - Sion  
 Téléphone 027/21 21 11  
**Le no 70 ct.**

**MEUBLES FURRER**  
 La maison pour fiancés  
 et acheteurs  
 de meubles!  
**Sion** Av. de Tourbillon  
 027/23 33 93  
**Centre des meubles**  
**Viège** Route cantonale  
 028/46 11 12

**GRAND CONSEIL**

**Nouvelliste**  
 et Feuille d'Avis du Valais

Le président Ferrez à propos du procès Savro:

## « Le Valais s'est montré digne, prompt et vaillant »

« Aujourd'hui, justice est faite. Le Valais s'est montré digne, prompt et vaillant », a déclaré, hier, M. Willy Ferrez, en évoquant le récent procès Savro, lors de son allocution d'ouverture de la session du Grand Conseil.

Dans sa rétrospective, le président a rendu hommage à la mémoire de M. Marcel Gard, ancien conseiller d'Etat, et à celles de MM. Josef Bielander et Josef Schneller, anciens députés. Il a exprimé sa sympathie aux familles en deuil, ainsi qu'aux capucins de Brigue, victi-

mes du récent incendie de leur couvent, dans lequel a péri un des leurs. Au chapitre des félicitations et des vœux, il s'est adressé à M. Antoine Zufferey, nommé

**Par Gérald Rudaz**

vice-président du Conseil d'Etat, à M. Bernard Comby, entré au Conseil d'Etat le 1<sup>er</sup> mars, le lendemain de ses quarante ans, au nouveau député, M. Raymond Bruchez, qui a été assermenté avant de prendre place sur le siège occupé jusqu'ici par M. Comby, et

à M. Georges Roten, futur Grand Baillif, nommé directeur de l'UCOVA. M. Ferrez a aussi rappelé les votations du 18 février, marquées par un oui encourageant, malgré sa timidité, à l'énergie nucléaire, cent ans après la naissance d'Einstein. Fleurs pour Fernand Martignoni, notre pilote des Alpes « qui totalise 16 000 heures de vol au service de la vie humaine », pour Bernadette Zurbriggen, championne suisse de ski et pour Dominique

Suite page 3

## Réflexions sur un verdict

# Une indulgence de glace...

Le verdict du Tribunal d'arrondissement du district de Sion dans l'affaire Savro, rendu public vendredi dernier, a provoqué l'unanimité des commentaires dans la presse romande: « Les juges purificateurs » titrait La Suisse de samedi, « Justice est faite », déclarait la Tribune de Lausanne du même jour sous la signature de Liliane Varone. Pour Max Mabillard, de la Tribune de Genève, ce verdict est exemplaire et sa sévérité traduirait une blessure d'amour-propre valaisan (Réd. voir page 6). André Luisier, dans ce journal, rappelle avec émotion que si la contrainte des faits et les impératifs du droit posent les limites

inférieures de la justice selon la loi, ils ne fixent pas, dans le sens de la hauteur, de limites mesurables à l'exercice de l'équité et à la pratique de la charité.

Examinons donc ces contraintes et ces impératifs afin de

l'appréciation juridique objective des faits, et se soumettant rigoureusement au principe général de légalité, défini à l'article premier du Code pénal, s'est fortement écarté du maximum légal que l'accusation aurait pu requérir si elle avait retenu le délit aggravé d'escroquerie par métier.

L'impression de sévérité que donna ce verdict, généralement ressentie dans le public et amplement reprise dans les commentaires de presse hors du canton, ne paraît donc nullement fondée de ce point de vue. Il y a eu tout simplement malentendu.

Mais venons-en maintenant à une remarque fort intéressante de M<sup>me</sup> Anne-Marie Burger: « Que les juges de Sion aient pu décider en toute souveraineté qu'il y avait « métier » dans les cas de Vernay, Pasquinoli et Filippini ne manquera pas d'étonner ceux qui ne connaissent pas la procédure valaisanne. » Nous souscrivons partiellement à cette remarque. Certes, à la différence de la procédure genevoise, où le délit de simple escroquerie n'est pas de la compétence de la même autorité que le même délit accompli par métier, et où par

par Michel de Preux

juger objectivement l'exactitude de ces commentaires.

Une première observation nous frappe: les juges, en dépit des apparences, ont été globalement plus indulgents que le Ministère public: cette appréciation se vérifie non seulement pour les inculpés de second rang, qui ont tous obtenu des peines inférieures à celles requises contre eux par le procureur général, l'un d'entre eux ayant au surplus été acquitté, alors qu'avait été requise contre lui une peine de quarante-cinq jours d'emprisonnement. Mais la clémence des juges se vérifie aussi pour les principaux accusés: alors que le procureur général, retenant à tort contre eux trois le délit simple d'escroquerie, avait demandé la peine maximum, compte tenu du concours d'infractions, le tribunal, lié par

Suite page 3

## A Washington, pour Israël et l'Egypte

# « Un jour nouveau s'est levé des ténèbres du passé »



Le moment solennel et historique... il devrait mettre fin à plus de trente ans de guerres.

Béline UPI

WASHINGTON (ATS/AFP/Reuter/DPA). - Le président Anouar el Sadate, le premier ministre Menahem Begin et le président Jimmy Carter ont signé hier devant la Maison-Blanche le traité de paix israélo-égyptien, grâce auquel, comme l'a souligné le chef de l'Etat égyptien, « un jour nouveau s'est levé des ténèbres du passé ».

La cérémonie, qui s'est déroulée sous un soleil radieux, mais avec un vent frais, a commencé par la signature des avenants au traité, expliquant les interprétations données par Israël et l'Egypte à certains articles. La signature des lettres a suivi, le traité lui-même a été signé en dernier, dans ses trois versions - en anglais, en hébreu et en arabe - M. Carter ajoutant en sa qualité de témoin, sa signature à celles de MM. Sadate et Begin.

Au cours de brèves allocutions, les trois hommes d'Etat ont souligné le caractère historique de la signature du traité de paix après 30 années d'état de guerre.

Le président Carter, souriant et visiblement ému, a cependant reconnu qu'il restait encore de nombreuses divergences aussi bien entre Israël et l'Egypte qu'avec les autres pays arabes pour trouver une solution à l'ensemble du conflit israélo-arabe. Le président Sadate a pour sa part rendu un vibrant hommage au président Carter. On a remarqué cependant que le président Sadate avait omis dans son discours toute référence aux Palestiniens.

Quant au premier ministre israélien, Menahem Begin, il a affirmé qu'il vivait le troisième plus grand jour de sa vie après l'indépendance d'Israël et la prise de Jérusalem par les parachutistes israéliens.

Voir page 28

## REVOIR L'ÉCHELLE

Vous avez, Messieurs les juges, porté votre sentence dans l'affaire Savro. Votre sérieux, votre sérénité, votre autorité inclinent à penser que vous avez rendu bonne justice; mais de cette conviction que l'homme de la rue paraît avoir acquise naît une interrogation.

Si, en privant de liberté durant huit ans les principaux inculpés de ce procès vous avez été les fidèles interprètes du code pénal et avez répondu ainsi à notre besoin de justice, que faisait-on avant?

Rendait-on la justice à Fribourg, il y a quinze ans, quand on infligeait six mois de prison à celui qui venait de mousquetonner son in-

supportable femme? Rendez-vous la justice en Valais si quatre petites années suffisent effectivement à y payer le prix d'une épouse étranglée dont on se débarasse dans un ravin? Rend-on justice à Genève où le sang de l'inspecteur Savioz y est taxé moins cher que nos escroqueries valaisannes?

Si Savro c'est la Justice, ne ressentez-vous pas un certain malaise de l'avoir auparavant rendue à la légère et ne faudra-t-il pas à l'avenir que vous renvoyiez l'échelle de vos sanctions?

Ces huit ans ne seront-ils pas parfois une difficile référence?

Rembarre

## De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

Tout récemment, le célèbre écologiste René Dumont, rendu populaire par sa candidature aux présidentielles françaises, rappelait à la TV de son pays, avec le franc-parler qu'on lui connaît, les perspectives catastrophiques ouvertes par les graves atteintes qui continuent à être portées par notre civilisa-

sentiment d'horreur. Et elle rejoint sans doute un certain sens du cosmique qui nous habite.

Mais réagissons-nous encore lorsque nous entendons dire que la cause profonde de ces désordres planétaires se trouve à l'intérieur de nous-mêmes?

Que c'est l'homme-individu - vous et moi - qui porte le poids

## La vie ou la mort

tion technique aux équilibres fondamentaux de la nature.

Il ne craignait pas d'évoquer la plus terrible épée de Damoclès qui ait jamais menacé la terre et tous ses habitants: le génocide écologique.

L'autodestruction absolue de la vie.

La fin de la planète.

Nous sommes encore sensibilisés, je crois, à cette prophétie apocalyptique. Son énormité même éveille en nous un

de cette affreuse responsabilité, et non la société des hommes, par quoi il faut toujours entendre la société des autres?

Et pourtant c'est là, au fond de nous, que se trame et s'accomplit le génocide.

Dans le règne de l'égoïsme. Dans les refus de maîtrise des pulsions mauvaises.

Dans le mépris de l'enseignement des faits.

Suite page 3

## ACCROC AU PRINTEMPS

Un radieux soleil avait annoncé le printemps, des fleurs aussi... Ne manquaient que les hirondelles! Un nuage s'est accroché au tableau, puis d'autres sont venus doucher un enthousiasme sans doute prématuré. Bientôt pourtant nous reverrons ce serein paysage des hauts de Grimisuat sans la menace de fausses joies...

Photo NF



# APRÈS LE PROCÈS SAVRO Un rapport spécial de la commission extraordinaire du Grand Conseil

Pour être discuté par les députés et pour que ceux-ci se prononcent sur deux propositions précises qu'il contient, le rapport de la commission extraordinaire du Grand Conseil nommée le 10 octobre 1977 a été distribué hier aux représentants du peuple et à la presse parlementaire. Voici, in extenso, ce rapport :

Le procès, qui vient de se dérouler dans notre canton, marque une étape importante dans l'affaire dite « Savro », affaire qui, pour connaître son dénouement final, devra encore faire l'objet de procès, d'enquêtes et d'examen approfondis, aussi bien sur les plans pénal et civil que sur les plans administratif et politique.

Cette affaire est à l'origine de la création de la commission extraordinaire qui a pour mandat de vérifier et d'activer l'enquête, de rechercher les causes des irrégularités commises et d'élaborer des propositions de réforme. Malheureusement, celle-ci travaille dans des conditions très difficiles. Elle n'a,

par exemple, jamais eu accès aux dossiers pénaux - ouverts aux parties depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1978 - qui, seuls, sont pourtant en mesure de révéler clairement les erreurs ou les carences graves reprochées à l'administration cantonale. Selon le professeur Hans Schultz, expert de la commission, les arguments invoqués par l'avocat de l'Etat pour justifier une interdiction totale de l'accès à ces documents ne résistent pas à une analyse juridique sérieuse.

Il va sans dire qu'aussi longtemps qu'elle se trouvera dans cette situation, la commission ne pourra formuler ni conclusions définitives, ni propositions générales de réformes.

Pourtant, lors de la session extraordinaire du 10 octobre 1977, le gouvernement avait assuré qu'il accepterait « toute demande motivée de la commission parlementaire ».

Celle-ci attend toujours que ces promesses se concrétisent par des actes, à tous les niveaux de l'administration cantonale.

Le mandat de la commission consiste également à rechercher « les relations équivoques entre certains services de l'Etat et les milieux économiques privés », de même que « la mauvaise gestion de certains secteurs de l'administration ».

C'est pourquoi elle a déjà remis au Grand Conseil un rapport circonstancié concernant l'acquisition de terrains à Martigny.

Elle sera en mesure de présenter à la session de mai un rapport sur certaines affaires immobilières et fiscales.

D'autres dossiers sont actuellement à l'étude. Pour plusieurs cas, et particulièrement pour ceux concernant des irrégularités commises dans certains services de l'administration, la commission n'a pas encore reçu toutes les informations nécessaires.

La commission tient à souligner que - en règle générale - le Conseil d'Etat a rapidement admis les demandes de renseignements et les a transmises sans délai aux départements concernés, avec l'ordre d'y répondre.

Au niveau des départements, la commission a eu à traiter jusqu'ici avec le Département des finances et le Département des travaux publics.

Elle tient à relever la disponibilité des responsables et du personnel du Département des finances, et la diligence avec laquelle ce département met à sa disposition les documents et même les dossiers complets demandés. En revanche, elle doit fermement dénoncer l'obstruction - quasi systématique depuis plusieurs mois - qui lui est opposée par le Département des travaux publics.

Trop souvent, les demandes de documents formulées à ce département sont restées sans effet, ou ont fait l'objet de réponses sommaires, évasives ou différées durant des mois. L'expert lui-même doit faire face à des réticences, à des refus, à une mauvaise volonté évidente, attitudes qui l'obligent à des déplacements inutiles, qui entraînent une perte de temps considérable et provoquent des frais supplémentaires pour l'Etat.

Ce département ne transmet jamais un dossier complet. Il se contente de fournir certains documents, parfois pièce par pièce, uniquement sur demandes expresses, demandes qui doivent, dans bien des cas, être renouvelées. Certain chef de service a même reçu l'ordre de ne remettre aucun document à l'expert.

La commission doit donc dénoncer au Grand Conseil la méfiance dont elle est l'objet de la part de ce département, méfiance qui entrave

considérablement son travail et dont les incidences financières sont évidentes.

Cette situation est encore aggravée par l'attitude du chef du Département des travaux publics, qui a déjà refusé catégoriquement et à plusieurs reprises de se présenter devant la commission, malgré les nombreuses sollicitations dont il a été l'objet.

La commission ne peut clore certains dossiers sans avoir obtenu les renseignements nécessaires, et sans que le chef du Département des travaux publics ait consenti... à exercer son droit d'être entendu.

Le chef du Département des travaux publics justifie son attitude en invoquant divers motifs, dont la commission ne peut en aucun cas tenir compte.

Il prétendait notamment, dans une interview accordée à la presse, que « l'on gaspille de l'énergie pour ces enquêtes, au lieu d'entreprendre des travaux plus judicieux ». Il ajoutait que « ces investigations provoquent un surcroît de travail immense ».

L'ensemble des pièces fournies à ce jour ne saurait en aucun cas accréditer une telle affirmation.

Un autre motif invoqué par le chef du Département des travaux publics vise à écarter un membre de la commission, en mettant en doute sa probité professionnelle, et en disqualifiant son travail de commissaire, motifs fallacieux contre lesquels la commission proteste énergiquement, et à propos desquels surtout, elle attend un démenti catégorique.

Elle ne peut, en effet, admettre que l'un de ses membres fasse l'objet de provocations, de pressions, de tracasseries administratives intolérables, qui vont jusqu'à mobiliser une partie du personnel de l'administration dans le but de rechercher une éventuelle erreur qui pourrait être imputée à ce commissaire, dans ses relations de travail antérieures avec des communes ou un service de l'Etat, à une époque où ce service ne relevait pas du Département des travaux publics.

Mais là où cette affaire prend réellement la tournure d'une plaisanterie d'un goût douteux, c'est

lorsque le chef de département demande au Conseil d'Etat de l'autoriser à engager cinq auxiliaires supplémentaires pour effectuer le travail découlant de ses relations avec la commission.

Face à une telle situation, et au vu de la tâche qui lui reste à accomplir en vertu du mandat qui lui a été confié, la commission a décidé, dans sa séance du 16 mars 1979, de demander au Grand Conseil de se prononcer sur les propositions suivantes :

1. Le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat de fournir immédiatement à la commission extraordinaire les moyens de consulter tous les dossiers de l'enquête pénale qui ont servi de base au premier procès de l'affaire dite « Savro », en intimant au besoin l'ordre de l'exécution à son avocat et en prenant toute mesure utile en vue de cette exécution.
2. Le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat d'exiger désormais que chacun des membres du gouvernement fournisse, personnellement ou par ses services et sans retard, toutes les informations demandées par la commission extraordinaire ou par ses experts, en utilisant à cet effet les moyens légaux nécessaires, y compris l'article 292 du Code pénal suisse.

Le 16 mars 1979, la commission plénière a décidé de transmettre le présent rapport au Parlement durant la session de mars et elle en a immédiatement informé le Conseil d'Etat et le bureau du Grand Conseil.

Le même jour, une délégation de la commission a rencontré le président du gouvernement pour lui préciser ses intentions. Celui-ci s'est offert à en délibérer avec ses collègues du Conseil d'Etat et, en particulier, avec le chef du Département des travaux publics, afin de trouver une solution susceptible de tendre le climat.

Le 21 mars 1979, le chef du Département des travaux publics se déclarait « prêt à se présenter devant la commission plénière le 23 mars ». Il informait le président qu'il ne lui serait pas possible

d'être à sa disposition avant 15 heures, voire 15 h. 30.

Le 22 mars 1979, le président lui précisait que la commission ne siègerait que le matin et qu'il attendait toujours une réponse précise sur un point important.

Le 23 mars 1979, au matin, la commission a donc tenu sa séance plénière. En cours de séance, elle a reçu copie de la décision prise par le Conseil d'Etat le 21 mars 1979, autorisant la commission « à consulter auprès du Tribunal du district de Sion les dossiers jugés en l'affaire dite Savro », ainsi que divers autres renseignements et documents sollicités depuis un certain temps déjà. Par contre, elle est restée sans réponse satisfaisante du chef du Département des travaux publics, encore que celui-ci ait fait par ailleurs un effort réel durant ces derniers jours.

La commission a déjà constaté antérieurement et constate une fois de plus qu'à chaque annonce du dépôt d'un rapport au Grand Conseil, les renseignements affluent durant les jours, voire les heures, qui précèdent la session.

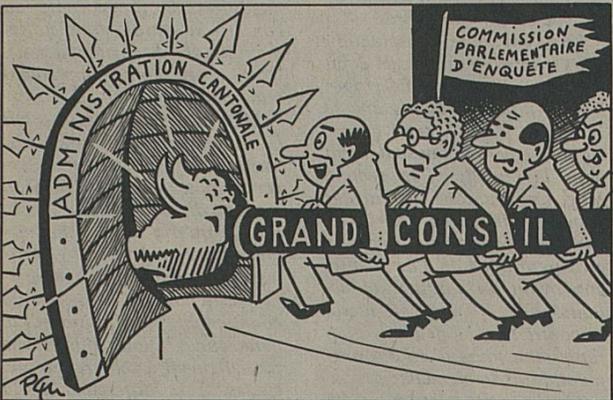
Cependant, la commission a été sensible à la démarche du président du gouvernement, ainsi qu'aux résultats qui en ont découlé. Elle peut, dès lors, renoncer à la première proposition formulée dans son rapport. En revanche, elle demande que la discussion soit ouverte et que la seconde proposition fasse l'objet d'un vote au Parlement.

En effet, l'adoption de cette proposition engage aussi bien le Conseil d'Etat que le Grand Conseil à faciliter au maximum le travail de la commission, afin que celle-ci puisse accomplir sa tâche dans les meilleurs délais.

Le présent rapport a été adopté à l'unanimité des membres présents, moins un.

Sion, le 23 mars 1979

Au nom de la commission extraordinaire du Grand Conseil  
Le président :  
Joseph Blatter  
Le vice-président :  
Bernard Dupont



## Groupe DC du Grand Conseil

# ... ET TOMBE LA FIÈVRE ?

Au risque de surprendre encore l'un ou l'autre député du parti majoritaire de ce canton, je me propose de relater paisiblement, dans ces colonnes, les débats du groupe DC du Grand Conseil, groupe que préside toujours avec la même efficacité M. Pierre Moren.

Toutefois, avant d'amorcer cette brève relation, je tiens à préciser ici une parenthèse (à défaut de trop l'ouvrir) : que plus personne ne me demande de la discrétion sur une assemblée de cette sorte (sous prétexte que je serai seulement l'invité de *Valais-Demain*, et nullement celui du *Nouveliste*)... que plus personne, donc, ne me réclame cette discrétion puisque bientôt chacun rivalise d'indiscrétions...

Par Roger Germanier

Je me doute bien qu'il me sera rapidement reproché d'utiliser ce journal pour afficher mes agacements, mes lassitudes... mais j'en ai assez (bien assez) d'être constamment tenu pour « le dindon de la farce » (que cette expression me soit pardonnée, et que me soient épargnées désormais des suspensions de cette espèce)...

Ceci calmement dit, fièvre presque tombée, humeurs quasi chassées, je commence tranquillement par le commencement...

Hier, le groupe DC du Grand Conseil a principalement débattu de deux objets : le projet de règlement concernant « le régime des pensions des magistrats de l'Ordre exécutif, judiciaire et du Ministère public » (rapporteur : M. Ignaz Mengis), et le projet de loi « sur les communes ecclésiastiques » (rapporteur : M. Pierre Putallaz).

Une large discussion s'est naturellement prolongée sur ces deux questions qui seront

soumises à l'appréciation des parlementaires au cours de cette semaine. Je n'ajoute rien sur ce chapitre, car d'ultimes décisions seront prises, ce matin seulement, par des fractions ou des commissions sur diverses propositions de modification. Tout au plus signalerai-je que, à propos de communes ecclésiastiques, les objections ou remarques demeurent celles qui furent soulevées à l'occasion de l'entrée en matière, le mercredi 7 février 1979...

La rubrique des « divers », quant à elle, fut naturellement accaparée par le « rapport spécial de la commission extraordinaire du Grand Conseil » que préside M<sup>e</sup> Joseph Blatter.

Je ne m'attarderai pas sur ce rapport, puisque mon collègue, Gérald Rudaz, le présente et le commente par ailleurs. Je relèverai cependant que le Conseil d'Etat ne formule aucune objection à la demande exprimée par la commission sous point 2 (à savoir : « Le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat d'exiger désormais que chacun des membres du gouvernement fournisse, personnellement ou par ses services et sans retard, toutes les informations demandées par la commission extraordinaire ou par ses experts, en utilisant à cet effet les moyens légaux nécessaires, y compris l'article 292 du Code pénal suisse »)... et je m'attarderai encore moins sur les échanges de propos ou d'aménités entre M. Franz Steiner, conseiller d'Etat, et M. Paul Schmidhalter, député.

Je n'apporterai qu'une conclusion à cette séance et à cet article, conclusion que j'emprunte à l'imperturbable sérénité de M. Pierre Moren : « Si la maladie n'a pas totalement disparu... la fièvre a nettement baissé »...

Tombe la fièvre ?... Dieu en serait loué, pour le meilleur de tous.

## Aujourd'hui, dès 9 heures :

1. projet de loi sur les communes ecclésiastiques. Suite de la discussion sur l'entrée en matière. (Prés. : P. Putallaz, rapp. : R. Escher) ;
2. rapport spécial de la commission extraordinaire du Grand Conseil ;
3. motion du groupe radical-démocratique, par Charles Boissard, concernant l'élaboration d'une loi sur les rapports entre les conseils (développée par Régis Prémard) ;
4. motion de la fraction démocrate-chrétienne du Haut-Valais, par Paul Schmidhalter, concernant l'élaboration d'une loi sur les rapports entre les conseils ;
5. motion Raymond Defferré et consorts, concernant la situation du personnel enseignant dans les écoles du cycle d'orientation.

# A défaut de conclusions... Constatations, accusations et propositions

L'analyse de ce rapport fait ressortir que la commission Blatter n'a pu et ne pourra exécuter sa mission qu'au terme du stade PÉNAL des affaires.

C'est l'évidence même.

En se plaignant de n'avoir pu avoir accès aux DOSSIERS PÉNAUX « ouverts aux PARTIES depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1978 », la commission reconnaît d'ailleurs implicitement cette évidence. Elle n'est pas PARTIE à ces procès et c'est donc à bon droit que M<sup>e</sup> Francis Thurre, avocat de l'Etat, a écarté ses requêtes, ceci en parfaite observance de notre Code de procédure pénale, dont les règles fondamentales concernent le secret de l'instruction et les droits des parties ont d'ailleurs été rappelés, lors du procès Savro, par M. Antonioli, représentant du Ministère public.

Dans toutes les affaires pénales, la commission Blatter ne peut donc travailler que sur la base des faits établis par les jugements et des dossiers qui, dès lors, pourront lui être ouverts.

On comprend difficilement qu'au lieu d'admettre cette situation créée par notre droit valaisan, la commission Blatter continue à parler de « difficultés » lourdes de sous-entendus. Au moment même où le président du Grand Conseil, M. Willy Ferrez, déclarait que le Valais, dans l'affaire Savro, avait su se montrer « DIGNE, PROMPT ET VAILLANT », ces « difficultés », dont parle le rapport semblent arriver comme grêle après la vendange !

## A défaut de conclusions

« Aussi longtemps que la commission se trouvera dans cette situation (non accès aux dossiers pénaux, réd.), elle ne pourra formuler ni conclusions définitives, ni propositions générales de réformes. » C'est clair comme le jour et il ne viendrait à l'idée de personne de

faire un quelconque grief à cette commission Blatter de devoir attendre le terme du stade pénal pour pouvoir se mettre au travail. Si certains ont compris autrement cette mission qui lui a été confiée, le 10 octobre 1977, de « rechercher les causes des irrégularités commises et d'élaborer des propositions de réformes », tant pis pour eux. Pour notre part, nous avons toujours considéré que cette commission extraordinaire (non pas commission d'enquête) avait un rôle important à jouer EN TIRANT LES CONCLUSIONS, dès qu'elle le pourrait,

Par Gérald Rudaz

des affaires pénales et en venant devant le Grand Conseil avec des propositions relevant du pouvoir législatif. Avant ces conclusions, que pouvait-elle faire ?

Traiter des cas non soumis au juge pénal ? Elle l'a fait pour les terrains de Martigny. Elle l'a fait pour « certaines affaires immobilières et fiscales », qui seront l'objet d'un rapport de sa part à la session de mai prochain. Bravo ! Mais, en ce qui concerne les affaires pénales, elle n'a pu présenter, jusqu'ici, que des « rapports provisoires » et, aujourd'hui, un « rapport spécial ». Si l'on avait le courage de dire que tout viendra à point pour ceux qui savent attendre, bien des malentendus seraient levés...

## Constatations et accusations

Malentendus qui, par ailleurs, pourraient bien être à la base, après la constatation de la bonne volonté et de l'esprit de collaboration du Département des finances, de l'accusation « d'obstruction », lancée à celui des travaux publics. La commission dénonce même

« l'attitude du chef de ce département » et s'étend longuement sur ce point. Espérons que le débat, au Grand Conseil, permettra de faire toute la lumière sur ces graves reproches livrés au public par le rapport, alors même que la commission déclare finalement « avoir été sensible à la démarche du président du gouvernement pour tendre le climat et aux résultats qui en ont découlé ».

Il résulte de ces pages du rapport « spécial » une impression de règlements de comptes, qui n'ajoute rien à la DIGNITÉ, que l'on a reconnue au Valais lors du récent procès Savro...

## Propositions

Adopté à l'unanimité des membres présents de la commission, moins une voix, le rapport émet deux propositions. La première a trait à l'accès aux « dossiers jugés » de l'affaire Savro. Sous réserve qu'aucun empêchement d'ordre juridique (voies de recours encore ouvertes, par exemple), cette proposition sera acceptée sans autre. Donc, où bien elle peut l'être et elle le sera ou bien non, il faudra s'incliner. Suggérer « d'intimer l'ordre d'exécution à l'avocat de l'Etat » nous apparaît à tout le moins humiliant et injuste, pour ne pas dire plus, envers M<sup>e</sup> Thurre, qui a prouvé avec quelle ténacité et avec quel succès, en définitive, il a su défendre les intérêts de l'Etat lors du procès Savro.

La deuxième proposition, parlant de « toutes les informations demandées », laisse dans l'ombre, une fois de plus, la distinction entre informations étant en main du juge pénal et les autres. Elle s'accompagne d'une menace de l'article 292 du Code pénal suisse (insoumission à une décision de l'autorité). Tout dépend de savoir de quelle autorité il s'agit et du droit, ou non, qu'à celle-ci de donner des ordres sans se mettre elle-même dans son tort...

# GRAND CONSEIL LE PRÉSIDENT FERREZ À PROPOS DE L'AFFAIRE SAVRO: «Le Valais s'est montré digne, prompt et vaillant»

Suite de la première page

de Rivaz et Gérard Crittin, «qui ont porté très haut et très loin autour du monde le drapeau valaisan»: des félicitations officielles amplement méritées. La mort de Jean Monnet, père de l'Europe, qui ne voulait pas «coaliser les Etats, mais unir les hommes», les délégations suisses à travers le monde, la confusion, pour ne pas dire la terreur en Iran, la paix entre l'Egypte et Israël, l'encyclique du pape furent autant d'autres événements évoqués par le président Ferrez. Pour terminer, il revint en Valais: à Martigny, où «contre vents et marées», s'est déroulée la première Foire agricole du canton, en Anniérs, où une équipe s'est brillamment qualifiée pour les Jeux d'hiver de la télévision et, aux Crosets, où les parlementaires valaisans se sont mesurés, skis aux pieds, dans une ambiance de détente et dans des conditions idéales, aménagées par les organisateurs de Val-d'Illiez, groupés autour de M. Roger Gex-Fabry. Saluant une classe d'étudiants présente dans la tribune du public, le président rappela aussi, qu'avec 1979, on était entré dans l'Année de l'enfance. Pour clore, évoquant le carnaval et ses

francs-rires, passant en revue les concerts, revues, théâtres, M. Ferrez releva que notre beau canton «n'est pas si dégradé qu'on veut bien le dire», que l'honnêteté y est très largement majoritaire et que si certains ont fait exception, la justice a su les juger et les condamner sans haine ni passion, comme il se doit dans une démocratie digne de ce nom.

## Nos handicapés et les droits qu'ils méritent

Nos semblables, frappés par le sort, ainsi que leurs familles, font preuve, face à l'adversité, d'une attitude qui commande le plus grand respect. On leur ferait injure de dire qu'ils sollicitent des faveurs, alors qu'ils se montrent même très discrets dans la réclamation de leurs droits! Car, c'est bien de droits qu'il s'agit. Droit à l'instruction, à la formation, à l'intégration sociale. Droit à un monde construit en tenant compte de leur condition, qui ne comporte plus de barrières architecturales. Droit à des mesures, pour tout dire, que le peuple valaisan leur a accordées le 24 septembre 1978 par 38 285 «oui» contre 4463 «non», en

votant une loi qui attend aujourd'hui ses textes d'exécution. Au Grand Conseil, l'unanimité est acquise depuis longtemps à la cause des handicapés. Dans ce qui va suivre, il ne sera jamais question de cet accord de base. Nous tenons à le préciser pour éviter tout qui-proquo. Il y a, par contre, des divergences de vues sur la manière de faire et, surtout, sur la constitutionnalité de certains articles de cette loi, votée par le peuple.

Par Gérard Rudaz

La Constitution valaisanne attribue sans équivoque au Conseil d'Etat le soin d'appliquer les lois. Mais, voici qu'en conséquence de la «petite guerre», que se livrent depuis quelque temps le Législatif et l'Exécutif, le Grand Conseil a imposé, par ses votes, des articles (4, 5 et, surtout, 29), qui s'avèrent aujourd'hui inconstitutionnels! Mais comme aucun recours n'a été déposé à temps utile, ces articles sont en force et le Conseil d'Etat ne pouvait qu'obéir, c'est-à-dire donner suite à ces articles, en présentant non pas un règle-

ment, mais un décret général d'application.

La commission (P. Schmidhalter, président; J.-A. Clément, rapporteur) a présenté ce problème d'ordre juridique, pour conclure, à l'unanimité, que le Conseil d'Etat devait présenter un tel décret et que le Grand Conseil se devait d'entrer en matière.

Du groupe radical (Jean Philippoz) et du groupe chrétien-social du Haut (Mathilde Pianzola) vinrent des remarques et des encouragements. Du groupe socialiste (Lucien Rosset) émana une proposition de renvoi. Le député Joseph Blatter exprima son souci quant à l'insécurité juridique du décret et en fit reproche au chef du Département des affaires sociales. Bond de M. Antoine Zufferey qui, mémorial du Grand Conseil en main, rappela qu'il avait combattu ce fameux article 29 avant de s'écrier: «C'est un comble de se voir reprocher par la salle un décret qu'elle nous a imposé, contre notre volonté!»

M. Schmidhalter, président de la commission, rappela, lui aussi, qu'en deuxième débats de la loi, l'article 29 avait été maintenu «envers et contre tout» et que si le Grand Conseil voulait être logique, il ne pouvait pas renvoyer aujourd'hui ce qu'il a voulu hier!

M. Antoine Zufferey, chef du département, fit encore état d'un avis de droit de M. de Werra, juge fédéral, selon lequel, les articles 15 et 24 de la loi seraient en ordre, mais pas les articles 4, 5 et 29, entachés d'inconstitutionnalité.

Au vote, le renvoi demandé par le groupe socialiste et appuyé par quelques radicaux fut repoussé par 71 voix contre 26 et 5 abstentions (dont celle de M. Blatter).

Non combattue, l'entrée en matière fut ainsi adoptée et l'on passa au détail du décret général d'application, dont les premiers articles furent adoptés.

Un amendement socialiste fut écarté par 54 voix contre 15 et 3 abstentions. Un autre, de la députée C. Cretton, fut repoussé par 50 voix contre 32 et une abstention. Le même sort fut réservé à une proposition socialiste, par 63 voix contre 27 et une abstention. La discussion sur cet objet va reprendre au cours de cette session.

## Nos parlementaires à skis



Devant le centre sportif de Champéry: Raymond Fellay, détenteur du challenge «meilleur temps des parlementaires», M<sup>me</sup> Françoise Vannay, challenge du Président, «meilleur temps des parlementaires dames», et Alexandre Morisod, «meilleur temps des parlementaires élites».

Photo NF

CHAMPERY. - C'est par une journée radieuse que nos parlementaires se sont retrouvés samedi dernier à Champéry et aux Crosets pour leur 9<sup>e</sup> journée à skis. Organisée à la perfection par les SC de Champéry et de Val-d'Illiez, présidée respectivement par MM. Claude Exhenry et Raphy Guérin, cette journée a été l'occasion pour députés et suppléants de se mesurer autrement que par des effets oratoires mais surtout par la puissance de leur état physique dans un slalom bien piqueté avec la collaboration de l'ESS de Champéry-Les Crosets.

De Champéry où ils avaient rendez-vous, les concurrents se sont donc retrouvés aux Crosets pour ce slalom qui s'est disputé sur les pentes de «Pauvre Conche». Ce sont quelque soixante compétiteurs qui se disputèrent la palme dans les différentes catégories.

Chez les dames, le meilleur temps revient à Daniel Mabilard avec l'03'57 (invitée) alors que la première dame parlementaire est Mme Françoise Vannay avec l'05'33, enlevant du même coup le challenge du président offert par M. Clovis Riand.

Le meilleur temps chez les hommes est l'apanage de M. Yvan

Morisod (invité) avec 47'47" alors qu'en élite parlementaire Alexandre Morisod s'octroie la première place avec le second meilleur temps en 47'95". Chez les seniors le député Raymond Fellay enlève la première place avec 49'54".

L'orchestre des «Chardons bleus» agrémenta la première partie officielle qui consistait en deux allocations, celle du président de Val-d'Illiez, le député Roger Gex-Fabry qui fut suivie de celle du député Roten, futur grand baillif de ce canton. Un très sympathique verre d'amitié tiré au tonnelet accompagné de quelques spécialités du terroir a précédé le départ sur Champéry qui fut pour quelques participants l'occasion de faire ce trajet par les champs de ski des Crosets et de Planachaux.

Le repas pris en commun au restaurant du centre sportif a été l'occasion pour le président de Champéry, M. Marcel Mariétan, de saluer ses hôtes d'un jour avec autant d'humour que d'à-propos. Pour clore officiellement cette journée, ce fut la distribution des prix où chacun reçut une récompense. Pour la plupart cette fin d'après-midi s'est terminée dans l'un ou l'autre des établissements de la station au gré des amitiés.

## Réflexions sur un verdict UNE INDULGENCE DE GLACE

Suite de la première page

conséquent il eût été possible de soulever en cours d'audience l'exception d'incompétence du tribunal saisi, chez nous, cela n'était pas possible, le Tribunal d'arrondissement pour le district de Sion étant de toute façon compétent pour juger de ces deux formes d'escroquerie dès lors que la moins grave d'entre elles portait sur une valeur supérieure à 2000 francs.

Mais la question principale n'est pas là. Ce qui paraît choquant, et à juste titre à notre avis, c'est le silence des juges en cours de débats sur l'un des points essentiels concernant la qualification juridique des faits retenus contre les principaux accusés, savoir la circonstance aggravante du métier dans l'escroquerie. Ce silence, joint à la retenue du réquisitoire du procureur général à ce sujet précisément, était de nature à priver la défense de la faculté de se prononcer sur ce point précis. Or, la disposition de l'article 135 de notre Code de procédure pénale est formelle: «... si, au

cours des débats, il se révèle que le prévenu a commis une infraction - qui est passible d'une peine plus grave que ne l'avait admis l'accusation, le président du tribunal doit expressément dénoncer au prévenu les charges nouvelles retenues contre lui.» Il y a là, certainement, matière litigieuse en perspective...

La troisième remarque que m'inspire ce verdict est d'ordre psychologique et moral: tout le monde l'a remarqué, les trois principaux accusés ont été traités de la même manière par le tribunal qui, en conséquence, n'a pas jugé bon de tenir compte des aveux d'André Filippini, aveux tardifs, il est vrai. D'autre part, la clémence des juges a été particulièrement sensible, si l'on se réfère aux peines requises par le Ministère public, pour ce qui concerne les coauteurs du délit de suppression de titres, qui semblent avoir bénéficié de l'acceptation, par l'auteur principal, de sa propre responsabilité. Est-ce à dire que les dénégations systématiques des uns et la sou-

## Question écrite Trafic de corruption au Service cantonal des eaux ?

Lors des débats de l'affaire Savro, le défenseur d'André Filippini a mis en évidence le fait que son client aurait été l'objet en 1953 de sollicitations de la part d'un chef de service de l'Etat du Valais, qui désirait toucher des pots-de-vin en contrepartie de travaux procurés à l'entreprise. André Filippini ayant refusé le marché, jamais son entreprise n'aurait reçu la moindre commande de ce service, en l'occurrence le Service cantonal des eaux.

Cette information, reprise par la presse, n'a pas été démentie. Elle est pour le moins troublante, lorsque l'on connaît la générosité avec laquelle les pouvoirs publics distribuaient les mandats à l'entreprise Savro.

Les soussignés prient, dès lors, le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

1. les faits rapportés par le défenseur d'André Filippini sont-ils exacts ?
2. y a-t-il des raisons de penser que des pots-de-vin auraient pu être touchés par des fonctionnaires de ce service ?
3. une enquête administrative a-t-elle été ouverte à ce propos ? Si non, pour quelles raisons ? Si oui, le Conseil d'Etat est-il disposé à la rendre publique ?

Monthey, Sion, le 26 mars 1979

Françoise Vannay  
Claude Kalbfuss

## Motion du groupe DC du Bas

# Aide à la famille et loi fiscale

La loi fiscale du 10 mars 1976 prévoit à l'article 31, lettre b, des montants exonérés du revenu net en faveur des enfants, dont le contribuable assure l'entretien. Or, avec l'évolution des allocations familiales (loi du 29 juin 1977), la volonté du législateur, en ce domaine, n'est plus respectée. Il importe donc d'adapter les montants déductibles inscrits à l'article 31.

Le groupe DC du Bas-Valais invite le Conseil d'Etat:

1. à utiliser les possibilités offertes par l'article 236 de la LF (modification de 25 % au maximum figurant à l'article 31);

2. à présenter, dans les meilleurs délais, un projet de modification de l'article 31. Cet article devrait fixer des minimums déductibles auxquels s'ajouteraient les allocations familiales légales. Ce mode de faire assurerait le maintien de la différence entre les déductions possibles par enfant et les allocations familiales légales. Il respecterait les intentions du législateur de 1976.

Sion, le 26 mars 1979

Groupe DC du Bas-Valais:  
Guy Voide

## De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

# La vie ou la mort

Suite de la première page

Dans les démissions et les abandons intérieurs.

En bref, dans le bouleversement, dans le brisement même, sous la pression de la matière,

de la pyramide des valeurs.

René Dumont synthétisait sa pensée dans cette forte interrogation: «Pourquoi trouve-t-on 400 milliards de dollars pour alimenter les budgets militaires? Et pourquoi ne trouve-t-on pas les 400 millions de dollars qu'il faudrait pour sauver le tiers monde et, finalement, conjurer l'effroyable danger qui menace le monde?»

Il faut avoir le courage de reprendre à notre propre compte cette interrogation capitale.

Pourquoi la guerre trouve-t-elle si aisément, partout, ses énormes nourritures?

Et pourquoi la paix en est-elle réduite à la mendicité, comme une pauvre souillon rejetée?

La réponse ne surgit pas au niveau de l'économie.

Car ce sont les mêmes aciers qui servent à faire les socs de charrues ou les bouches des canons.

Et ce sont les mêmes travailleurs qui forgent les outils de l'abondance et de la paix ou les armes de la désolation et de la guerre.

La matière est inerte et docile.

Seul l'homme est libre.

Ce sont nos motivations, à nous, les hommes, qui sont décisives.

Ce sont nos choix, à nous, les hommes, qui sont déterminants.

Nous le constaterons la semaine prochaine, lorsque nous nous entretiendrons plus précisément des mécanismes de l'économie qui conduisent à la vie ou à la mort.

Michel de Preux

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, téléphone, 55 10 74.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant». Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3<sup>e</sup> âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour panes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrais, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours sierrais. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.

Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de Ville de Sierre, entrée ouest, 2<sup>e</sup> étage.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera. Pharmacie de service

Lundi 26 et mardi 27, Bonvin, 23 55 88. Mercredi 28 et jeudi 29, Zimmermann, téléphone 22 10 36-23 20 58.

Vendredi 30 et samedi 31, de Quay, 22 10 16. Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15, 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Permanence femmes. - Contact, aide, information. Du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 23 42 57 ou 027/23 41 51.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Description (Total des titres cotés, dont traités, en hausse, en baisse, inchangés, cours payés) and Value (178, 117, 24, 53, 40, 270).

Table with 2 columns: Description (Tendance générale bancaires, financières, assurances, industrielles, chimiques, obligations suisses, obligations étrangères) and Status (à peine soutenue, soutenues, faibles, irrégulières, soutenues, irrégulières).

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada, Suède, Portugal, Yougoslavie) and Exchange Rates (38.25, 3.30, 1.64, 5.45, 82.75, 19, 89.50, 12.15, 2.20, 4.25, 1.38, 37, 3.25, 7.75).

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours sédunois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS panes - accidents.

Auto-secours pour panes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Olympic, A. Antille, Sion, téléphone jour, 23 35 82; nuit, 23 37 76.

Service de dépannage du 0,8%<sub>000</sub>. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi. Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M<sup>me</sup> Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Château-Neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M<sup>me</sup> G. Fumeaux, avenue Pratiffiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

District d'Hérens-Conthey: Pharmacie de garde, Ardon. - M<sup>me</sup> Mireille Turci, 86 11 64.

Nendaz-Station. - discothèque scotch-bar Lapin-Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Galerie Grande-Fontaine. - Expo Dominko et J.-M. Schwaller, jusqu'au 21 avril.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22 43 13 et 21 55 2.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22 29 5. Gilbert Pagliotti, 22 50 2. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22 43 13 et 21 55 2.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26 60 80.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Carrosserie Pierre Germano, 22 54 0.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M<sup>me</sup> Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23 84 2. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny, réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24 98 3 et 5 46 84.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21 15 5 et 5 44 61.

L'éventualité d'une hausse du prix du pétrole a eu un effet négatif sur l'ensemble des bourses suisses, notamment sur celle de Zurich. Mis à part les bancaires, tous les secteurs s'en sont ressentis. Les principaux gains ont été enregistrés par Interfood (+30) et Helvetia (+10).

En ce qui concerne les pertes, la Zurich porteur a été la plus touchée (-100); dans une proportion moindre viennent Réassurances port. et nom., BBC, Saurer et Bührlé.

Dans le compartiment des étrangères, les certificats américains ont été traités à une parité légèrement supérieure à celle de vendredi, soit 1 fr. 69, mais dans l'ensemble les cours ont été traités légèrement en dessous de celle-ci.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Item (Lingot, Plaquette (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or) and Prices (13 250, 1 325, 107, 107, 104, 520).

Fondation Pierre Gianadda, musée gallo-romain: du 1.10 au 31.5., de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures, et exposition «L'enfant dans le monde» jusqu'au 29 avril.

Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 65 23 39.

Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 71 33 11.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 71 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 71 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.

Dancing Treize Etolles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet, 46 23 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 23 15 18.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambringer, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.



BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country/Company, 23.3.79, 26.3.79. Includes Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Holdergratbahn, Swissair port, etc.

Table with 3 columns: Country/Company, 23.3.79, 26.3.79. Includes Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Daimler-Benz, etc.



Un menu

- Crudités
Côtes de veau panées et grillées
Petits pois
Yogourts

« Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est un tripon. » J.-J. Rousseau

Le plat du jour

Côtelette de veau panée et grillée

Préparation: trente minutes. Cuisson: quinze minutes. 8 moyennes côtes de veau, sel, poivre, 200 g de beurre, 100 g de farine, 250 g de mie de pain, 1 citron, persil.

Bien aplatir les côtes, les assaisonner, les fariner, les passer au beurre fondu et ensuite à la mie de pain. Avec un couteau ou une spatule, taisez la mie de pain. Arrosez de nouveau de beurre fondu et faites griller.

Servez à part en saucière, beurre maître d'hôtel, ou mieux 1 dl de sauce chateaubriand.

Conseils pratiques

Sachez entretenir vos bijoux

Matériel nécessaire, toute petite brosse douce, sciure de bois, peau de chamois.

Les bijoux doivent être rangés dans un coffret capitonné ou une boîte garnie de coton, pour les mettre à l'abri des heurts. Les pierres se raient très facilement, les perles s'abiment par frottement.

L'or se nettoie à l'eau savonneuse additionnée d'un peu d'alcool à 90°. Brossez, rincez, puis passez dans de l'alcool à brûler et faites sécher dans de la sciure fine.

L'argent se fait tremper dans de l'alcool à 90° pendant une nuit, puis il est essuyé et séché dans de la sciure.

Les diamants: eau savonneuse, brosse dure. Passez à l'alcool à 90° et séchez dans la sciure.

Le platine: frottez à sec avec la peau de chamois.

Les perles (fines ou de culture) auront d'autant plus d'éclat qu'elles seront plus souvent portées sur la peau.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: fermée pour cause de grève.
FRANCFORT: bien orientée. Dans un marché soutenu, voire ferme, seules les grandes valeurs bancaires se sont modérément effritées.
AMSTERDAM: en hausse. A l'exception de Philips et Hoogovens qui restent inchangés, tous les secteurs ont clôturé sur une note ferme.

BRUXELLES: irrégulière. Dans un volume de transactions peu important, les moins-values l'ont emporté au fil des compartiments.
MILAN: en hausse. Dans un marché sélectif, de nombreux titres bancaires, industriels et des assurances ont fait preuve de fermeté.
LONDRES: se replie. Sous la pression des prises de bénéfice, tous les secteurs ont généralement cédé du terrain.

Table with 3 columns: Divers, 23.3.79, 26.3.79. Includes AKZO, Bull, Courtaulds, de Beers port, ICI, Péchiney, Philips, Royal Dutch, Unilever, Hoogovens.

Table with 3 columns: Bourses européennes, 23.3.79, 26.3.79. Includes Air Liquide FF, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider Lit., Montedison, Olivetti priv., Pirelli, Karstadt DM, Gevaert FB.

Table with 3 columns: Fonds de placement (hors cote), Demande, Offre. Includes America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncipars 1, Foncipars 2, Intervalor, Japan Portfolio, Swissfonds 1, Swissvalor, Universal Bond, Universal Fund, AMCA, Bond Invest, Canac, Espac, Eurit, Fonsa, Germac, Globinvest, Helvetinvest, Pacific-Invest, Safit, Sima, Canada-Immobil, Canasec.

Table with 3 columns: BOURSE DE NEW YORK, 23.3.79, 26.3.79. Includes Alcan, Burrough, Chessie System, Chrysler, Coca-Cola, Conti Oil, Corning Glas, Dow Chemical, Dupont, Kodak, Exxon, Ford, General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Tel, Goodyear, Honeywell, Inco, IBM, Paper, ITT, Kennecott, Lilly Elly, Litton, Minnesota, Distillers, NCR, Pepsico, Procter, Rockwell, Sperry Rand, Uniroyal, US Steel, United, Woolworth, Xerox, Zenith Radio.

Table with 3 columns: Utilities, 104.46 (-0.24), Transport, 219.91 (+0.15), Dow Jones, 854.81 (-4.94). Includes Crédit Suisse Bonds, Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, Swissimmobil 61, Ussec, Automation-Fonds, Eurac, Intermbilfonds, Pharmafonds, Poly-Bond int., Siat 63, Valca.

# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Le grand film du moment  
**LE SUCRE**  
Avec Depardieu et Carmet

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans  
Ron Howard, un «désastre» à grande vitesse!  
dans  
**LACHEZ LES BOLIDES**

**MONTANA** Le Casino  
Tél. 027 41 11 12

Soirée à 21 h. - 18 ans  
**LA PLUIE DU DIABLE**  
mit deutsche Titel  
Ernest Borgnine, Ida Lupino dans un film  
d'horreur

**GRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 h. et soirée à 21 h. - 18 ans  
**L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS**  
d'Agnès Varda avec Thérèse Lissard  
Un chef-d'œuvre nommé femme!  
En nocturne à 23 h. - 18 ans  
**LA PLUIE DU DIABLE**  
Ernest Borgnine  
Horreur et maléfice

**HAUTE-NENDAZ** Cinalpin

Aujourd'hui: RELACHE

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans  
**L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE**  
Avec Franco Nero et Robert Shaw

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LE CONVOI DE LA PEUR**  
Avec Roy Scheider, Bruno Cremer

**FULLY** Michel

Aujourd'hui: RELACHE  
Jeudi 29 - 16 ans  
**LE VENGEUR AUX POIGNETS D'ACIER**  
Dès vendredi 30 - 18 ans  
**A NOUS... LES LYCEENNES**

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
**LE VENGEUR AUX POIGNETS D'ACIER**  
Avec la participation de Bruce Lee  
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 7 ans  
Bud Spencer est irrésistible  
**INSPECTEUR BULLDOZER**

**MARTIGNY** Etoile  
Tél. 026 2 21 54

Ce soir: RELACHE - Connaissance du monde  
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Roy Scheider et Lorraine Gary dans  
**LES DENTS DE LA MER (2<sup>e</sup> partie)**

**ST-MAURICE** Zoom  
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELACHE  
Demain mercredi à 20 h. 30 - 14 ans  
Film d'art et d'essai  
**MOLIERE (1<sup>re</sup> partie)**

**MONTHEY** Monthéolo  
Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - Admis dès 14 ans  
Vous rirez pendant deux heures avec  
**COMME SUR DES ROULETTES**  
Le dernier film de Nina Companeez

**MONTHEY** Plaza  
Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Ugo Tognazzi («La cage aux folles»)  
Ornella Mutti («Les nouveaux monstres»)  
dans  
**DERNIER AMOUR**  
Le dernier film de Dino Risi

**BEX** Rex 63 21 77

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus  
**LES PUCELLES AU LIT**  
Strictement pour adultes

**LOTTERIE A NUMEROS**

Liste des gains du concours N° 12 :

2 g. avec 5 n° + n° c.	Fr. 244 091.15
114 g. avec 5 n°	4 282.30
4 767 g. avec 4 n°	102.40
82 209 g. avec 3 n°	4.—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été obtenu.

**DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C<sup>e</sup>, GENÈVE**

Chemical Fund	D	7.52	8.22
Technology Fund	D	8.70	9.51
Europafonds	DM	25.—	26.30
Unifonds	DM	17.05	17.90
Unirenta	DM	38.40	39.60
Unispecial 1	DM	60.85	64.—

Crossbow Fund	FS	3.94	4.02
CSF-Fund	FS	16.40	16.75
Intern. Tech. Fund	D	9.20	9.34

**ECHAFAUDAGES**

Location avec montage  
Devis sans engagement

**Ardag**  
1908 Riddes  
Tél. 027/86 34 09

**Action de carême**

**Réfléchir pour mieux agir**

Mardi 27 mars

Le péril qui nous menace est double. Il s'agit, d'une part, de l'explosion non contrôlée et ravageuse du développement dans l'hémisphère nord, avec ses retombées sur toute notre planète; et, d'autre part, de la propagation galopante du cancer de la misère dans l'autre hémisphère.

Si l'on y regarde de près, on s'aperçoit que ces deux dangers sont étroitement liés; car c'est le premier, l'expansion agressive et sauvage de la civilisation technologique dans les cinq continents qui, avant que ses méfaits ne fussent exactement connus, a provoqué et continue de provoquer le second.

A. Biéler

**UN CADEAU de... 365 jours...**

...un abonnement au

**MF**

**D' CLAUDETTE**



# TÉLÉVISION

**tv Suisse romande**

14.30 Point de mire  
14.40 Télévision éducative  
Les portes de l'atelier: Gauguin.  
15.00 TV-Contacts  
15.00 Elections (Reprise de «Continent sans visa» du 2.11.67)  
15.25 Tables de fêtes: les truffes (Reprise du 30.12.78)  
15.50 Energies pour nous (1<sup>er</sup> volet) (Reprise de «Dimensions» du 6.12.78)  
17.00 Jazz à Montreux: Chuck Berry (Reprise du 14.12.73)  
17.30 Téléjournal  
17.35 La récré du mardi - Basile, Virgule et Pécora - Avec nos dix doigts - Un drôle d'animal - Sur la piste avec Yakari - Basile, Virgule et Pécora  
18.10 Courrier romand  
18.35 Pour les petits Calimero  
18.40 Système D Le jeu des incallables.  
19.00 Un jour, une heure 1<sup>re</sup> partie  
19.30 Téléjournal  
19.45 Un jour, une heure 2<sup>e</sup> partie  
20.00 Passe et gagne Le jeu des incallables  
20.20 Tell Quel Magazine suisse d'information consacré à la politique économique et sociale.  
21.10 Taking off Un film de Milos Forman, avec Lynn Carlin et Buck Henry.  
22.40 Concours Eurovision de la chanson 1979 Présentation des chansons des Pays-Bas, de la Suède, de la Norvège, du Royaume-Uni, de l'Autriche, de l'Espagne et de l'Allemagne.  
23.05 Téléjournal

**tv Suisse italienne**

9.00-10.00 TV scolaire Cycle d'histoire: c'était hier. 8. L'Afrique des convulsions  
10.15-11.15 TV scolaire  
17.50 Téléjournal  
17.55 Pour les tout-petits Fables de partout: le chien et le loup  
18.00 Pour les enfants A travers l'objectif  
18.20 Rencontres Faits et personnalités de notre temps: l'enfance recommencée de Marta Meszaros  
18.50 Téléjournal  
19.05 Retour en France Cours de français (27)  
19.35 Elections cantonales tessinoises Conférence de presse du PLR  
20.15 Magazine régional  
20.50 Elections cantonales tessinoises  
20.55 Auteurs suisses Chasperin, d'Anna Mosca Avec Giorgio Gusso, Ottavio Fanfani, Leda Celani, Andrea Lala, etc.  
22.00 Troisième page  
22.45-22.55 Téléjournal

**tv France 1**

12.15 Réponse à tout  
13.30 Midi première  
13.00 TF1 actualités  
13.45 Le regard des femmes 13.50 Etre à la une. 14.05 Variétés. 14.10 Mardi guide. 14.35 Matt Helm. 15.20 Variétés. 15.25 La mode de printemps. 16.30 Chant et contre-chant. 17.00 La voix au chapitre. 17.25 Variétés. 17.30 Cuisine. 17.50 Variétés

**tv Suisse alémanique**

9.10-11.35 TV scolaire Le circuit électrique (4)  
10.30 Economie  
15.00 Da capo Pour les aînés  
17.00 Pour les petits La maison où l'on joue  
17.30-17.45 TV scolaire Le circuit électrique (5)  
18.00 Gastronomie (13)

18.15 Introduction à la statistique (13)  
18.45 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.05 Au royaume des animaux Le renard  
19.35 Point chaud  
20.00 Téléjournal  
20.25 CH magazine  
21.10 «Autoreport» Le bistrot du coin  
21.15 Derrick Sinistre maison. Série  
22.15 Téléjournal  
22.30-23.15 Concours Eurovision de la chanson 1979 Présentation des finalistes

**tv France 2**

12.03 Quoi de neuf?  
12.15 Les compagnons de Jésus 9. L'espionne. Série de Michel Drach, avec: Claude Giraud, Yves Lefebvre etc.  
12.45 A2 1<sup>re</sup> édition du journal  
13.20 Page spéciale  
13.35 Magazine régional  
13.50 Une Suédoise à Paris Feuilleton de Patrick Saggio. Avec: Merete Degenkow  
14.03 Aujourd'hui madame Le cinéma des téléspectatrices: cinq films récents sont commentés et critiqués par les téléspectatrices  
15.00 CNDP  
17.25 Fenêtre sur... Cinéma d'ailleurs: rencontres à Carthage  
17.55 Récré A2  
18.35 C'est la vie  
18.55 Des chiffres et des lettres  
19.20 Actualités régionales  
19.45 Les grands partis politiques Majorité PR  
20.00 Journal 3<sup>e</sup> édition Les dossiers de l'écran  
20.40 Dossiers de l'écran La dépression nerveuse. Film: «Une femme sous fluence»  
23.30 Journal 4<sup>e</sup> édition

**tv France 1**

12.15 Réponse à tout  
13.30 Midi première  
13.00 TF1 actualités  
13.45 Le regard des femmes 13.50 Etre à la une. 14.05 Variétés. 14.10 Mardi guide. 14.35 Matt Helm. 15.20 Variétés. 15.25 La mode de printemps. 16.30 Chant et contre-chant. 17.00 La voix au chapitre. 17.25 Variétés. 17.30 Cuisine. 17.50 Variétés

**tv France 2**

12.03 Quoi de neuf?  
12.15 Les compagnons de Jésus 9. L'espionne. Série de Michel Drach, avec: Claude Giraud, Yves Lefebvre etc.  
12.45 A2 1<sup>re</sup> édition du journal  
13.20 Page spéciale  
13.35 Magazine régional  
13.50 Une Suédoise à Paris Feuilleton de Patrick Saggio. Avec: Merete Degenkow  
14.03 Aujourd'hui madame Le cinéma des téléspectatrices: cinq films récents sont commentés et critiqués par les téléspectatrices  
15.00 CNDP  
17.25 Fenêtre sur... Cinéma d'ailleurs: rencontres à Carthage  
17.55 Récré A2  
18.35 C'est la vie  
18.55 Des chiffres et des lettres  
19.20 Actualités régionales  
19.45 Les grands partis politiques Majorité PR  
20.00 Journal 3<sup>e</sup> édition Les dossiers de l'écran  
20.40 Dossiers de l'écran La dépression nerveuse. Film: «Une femme sous fluence»  
23.30 Journal 4<sup>e</sup> édition

**tv France Régions 3**

18.00 Ministère des universités L'Autriche, une entité nationale  
18.30 FR3 jeunesse  
18.55 Tribune libre  
19.10 Soir 3  
19.20 Actualités régionales  
19.40 La télévision régionale Vivre chez nous: le peintre Caron  
19.55 Il était une fois l'homme  
20.00 Les jeux de 20 heures  
20.30 La vallée de la vengeance Un film de Richard Thorpe. Avec: Burt Lancaster, Robert Walker, Joanne Dru, etc.  
21.50 Soir 3

**tv Allemagne 1-2-3**

ALLEMAGNE 1. - 16.15 Les années folles. 17.00 Pour les enfants, série. 17.15 Yxilon-show. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Qui suis-je? 21.00 Session de la CDU à Kiel. 21.30 Report. 22.15 Detektiv Rockford: Anruf genügt, série. 23.00 Le fait du jour. 23.30-0.10 Pour Ulla.

**tv Autriche 1**

AUTRICHE 1. - 10.30-11.50 Geld spielt keine Rolle, film. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Pour les petits. 18.00 Le monde des animaux, série. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Nous, petits hommes. 20.15 Qui suis-je? 21.10 Seltsam sind des Glückes Launen. 21.55 Concours Eurovision de la chanson 1979. 22.25-22.30 Sports et informations.

**Monte Ceneri**

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55  
6.00 Musique et informations  
8.45 Radioscolaire  
9.00 Radio-matin  
11.50 Programmes du jour  
12.05 Elections cantonales PLR  
12.30 Actualités  
13.10 La ronde des chansons  
13.30 Chantons à mi-voix  
14.05 Radio 2-4  
16.05 Après-midi musical  
18.05 Cinéma et théâtre  
18.30 Chronique régionale  
19.00 Actualités  
20.00 Troisième page  
20.30 Disco-mix  
23.05-24.00 Nocturne musical

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

**Beromunster**

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00  
6.05 Bonjour  
8.05 Notabene  
10.00 Agenda  
12.00 Sport  
12.15 Félicitations  
12.40 Rendez-vous de midi  
14.05 Opéra, opérette et ballet Chostakovitch, Lehar, Millöcker, Kalman Tchaïkovsky, Mozart Meyerbeer  
15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui  
16.05 Un hôte de marque et ses

**Radio romande I**

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55  
6.00 Top-matin Le journal d'informations et variétés  
6.00 7.00, 8.00 Editions principales  
6.20 Top-secret  
6.30 Top-régions  
6.40 Quelqu'un  
6.50 Top-sports  
7.20 Top-enfants  
7.32 Billet d'actualité  
7.45 Echanges  
8.05 Revue de la presse romande  
8.25 Memento des spectacles et des concerts  
8.35 A propos par Catherine Michel  
8.45 Top à Antoine Livio  
9.05 La puce à l'oreille Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin  
10.30 Avec Jacques-Edouard Berger  
12.05 Le coup de midi Jeux, humour et promotion  
Est-ce ta fête? Un jeu de Michel Dénériaz  
12.15 Mardi les gars par Emile Gardaz et Michel Dénériaz

**Radio romande II**

7.00 Les titres de l'actualité  
7.05 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse romande L. Delibes, J. Brahms A. Lotti, W. F. Bach W.-A. Mozart, R. Wagner I. Stravinsky  
9.00 Journal à une voix  
9.05 Le temps d'apprendre Spécial KID 79  
11.00 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse romande A. Honegger, P. Muller V. Fenigstein  
12.00 (s) Stéréo-balade  
12.50 Les concerts du jour  
13.00 Formule 2 Le journal de la mi-journée  
13.15 (s) Vient de paraître par Pierre Perrin N. Rimsky-Korsakov M. de Falla, F. Martin  
14.00 Réalités par Véra Florence  
15.00 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse romande Œuvres de F. Schubert  
16.00 Album lyrique Les maîtres chanteurs Texte et musique de R. Wagner Avec: D. Fischer-Dieskau, R. Hermann, P. Domingo etc.  
17.00 (s) Hot Iline Rock Iline par G. Suter et P. Grandjean  
18.00 Jazz Iline John Coltrane, par M. Magnoni Les archives du jazz, par Eric Brooke  
18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera  
19.20 Novitads Informations en romanche

**L'amour c'est...**

...faire un bonhomme de neige qui lui ressemble.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

**météo**

**Moins d'eau peut-être?**

Nord des Alpes, Valais, Grisons: nébulosité changeante, averses régionales cet après-midi. Neige vers 1200 mètres. Température: 8 à 12 degrés cet après-midi. Vent d'ouest modéré à fort en montagne.

Evolution pour demain et jeudi: instable et plus froid. A Sion hier: soleil, averses, éclairs, tonnerre, 12 degrés à 13 heures. 6 à Locarno, 12 à Genève, 13 à Zurich et Berne, 17 à Bâle, -1 au Sântis, 3 à Londres, 9 à Milan, 10 à Lisbonne, 12 à Nice et Madrid, 15 à Rome et Munich.

La température annuelle moyenne en Valais en 1978: Sion aéroport 8,1 degrés (moyenne normale 8,5); Sion Gravelon (moyenne calculée par rapport à celle de l'ancien observatoire des capucins) 9,6 (10,0); le coteau est nettement plus chaud que la plaine; Montana 5,0 (5,0).

# PROCÈS SAVRO: LE JUGEMENT VU PAR LA PRESSE

Nous publions ci-après les extraits qui nous semblent les plus significatifs des commentaires parus dans la presse suisse, après le jugement de l'affaire Savro.

dans leur « Schadenfreude », de faire oublier des affaires guère plus brillantes, des compromissions graves, des hypocrisies aux relents nauséabonds. L'exemple de la dignité, de la franchise, de la rigueur intellectuelle et de la rapidité de la justice valaisanne ferait bien d'être imité au-delà de la Furka et du défilé de Saint-Maurice...

## Gazette de Lausanne

### Une justice saine

Ainsi se termine cette affaire d'une gravité certaine, mais dont la portée a été exacerbée par les réactions d'un pays prompt, à l'indignation comme à l'enthousiasme. De l'affaire Savro, la presse a parlé avant la justice, déchaînant les passions sans qu'il soit possible de délimiter les responsabilités. C'est chose faite aujourd'hui, à la faveur d'une procédure qui a ses particularités, mais qui a surtout mis en évidence la parfaite intégrité et aussi la célérité dont a fait preuve le magistrat instructeur chargé de mener l'enquête et de juger en dernier ressort. Dans cette ultime tâche, M. Franzé, d'ailleurs, partageait ses prérogatives avec deux juges professionnels, présidents de tribunaux des districts voisins et dont l'indépendance d'esprit ne soulève aucun doute. Le déroulement du procès s'est fait au grand jour, dans le calme et la sérénité et en présence d'un public admirablement discipliné.

C'est dire que, ainsi que nous l'avons déjà observé, la justice valaisanne sort grandie d'une affaire où elle aurait pu trébucher, comme l'a fait dernièrement, dans une cause où les dommages financiers étaient d'un autre calibre, la justice d'un autre canton romand.

### ... Le glas d'une époque

Au-delà des destins particuliers, le jugement de l'affaire Savro sonne pour le Valais, le glas d'une époque de folie qui a vu ce canton sortir du paupérisme pour accéder, sans transition, à une prospérité presque démesurée. Dans ce Valais-là, seuls étaient considérés, les nantis, ceux qui pouvaient faire étalage des signes extérieurs de l'opulence. Quoi d'étonnant que tant de gens se soient laissés prendre au mirage de l'argent gagné par tous les moyens.

Aujourd'hui, c'est fini. Le Valais a retrouvé sa raison. Et le jugement de l'affaire Savro agira désormais comme garde-fou à l'usage de tous ceux qui se laisseraient encore tenter par la malédiction de l'or.



### Savro : jugement

La procédure valaisanne, en matière pénale, a été vivement critiquée, au long de l'affaire Savro, et M<sup>r</sup> Poncet ne s'en est pas fait faute à la Télévision romande.

Le juge d'instruction qui mène toute l'enquête est appelé ensuite à présider les débats et l'éminent avocat genevois voyait dans ce double rôle une atteinte aux droits de la défense.

Le magistrat lui semblait investi d'un pouvoir beaucoup trop important et il craignait, face à certains accusés, les réactions personnelles.

Ne serait-il pas tenté de traiter plus durement durant les débats un prévenu qui, durant l'enquête, aurait exaspéré sa patience ?

M<sup>r</sup> Poncet ne connaissait pas M. André Franzé qui, dans cette affaire, allait démontrer tout à la fois son honnêteté d'homme et sa probité de juge.

### Comment peut-on être Valaisan ?

Pendant ces jours d'audience, une réflexion de Montesquieu me trottait par la tête : « Comment peut-on être Persan ? »

On aurait pu, à chaque instant, en la paraphrasant, se poser la question : « Comment peut-on être Valaisan ? » tant certains auditeurs semblaient sidérés devant la révélation des faits et les réactions des accusés.

Il faut comprendre enfin qu'un peuple appelé à mener un dur combat contre les éléments - l'eau, le feu, le vent - ne jure pas à l'imparfait du subjonctif et que la violence est dans sa nature, mais aussi le courage et la dignité.

Parce qu'il était pauvre, il s'est laissé, parfois, saouler par la richesse, et devant la défaillance de gens en place, un canton aurait bien tort de se croire humilié, bafoûé, déshonoré.

Il m'a touché, au contraire, par ses qualités de cœur et de caractère. Connaissez-vous beaucoup d'en-

droits en Suisse où l'on aurait ouvert la salle du Grand Conseil au tribunal, aux délinquants, aux parties, au public pour débattre au grand jour d'une affaire de gros sous ?

Ce parti-pris de se montrer tel qu'on est, sans forfanterie mais sans fausse honte aussi, est proprement valaisan...

## LA LIBERTÉ

### Le terreau de la chance

La justice a passé. Et puisqu'il faut hélas ! souligner ce qui devrait aller de soi, elle a fait montre d'une indépendance à toute épreuve. Au terme d'une procédure ciselée de façon à tempérer les passions d'un peuple bouillant, les juges séduits ont jeté la foudre de sévères condamnations.

Le peuple valaisan obtient, en cette première instance, ce qu'il attendait. Le verdict est à la mesure de son courroux contre des hommes qu'il avait inconsidérément portés au pinacle. En lançant assez loin le bouchon, le tribunal a peut-être anticipé sur un reflux possible en cas de recours accepté. Il reste que l'exemplaire célérité et la rigueur du juge Franzé ont forcé le respect des plus sévères censeurs du Valais.

Des hommes vont « payer » d'un long emprisonnement des agissements pénalement répréhensibles. D'autres ne sont pas punis, en vertu des lois en vigueur : administrateurs plus avides de jetons de présence que de renseignements vérifiés sur la marche de leur entreprise ; crédules retraités de la politique vendant leur crédit à l'encan ; magistrats en fonction, suggérant aux prévenus de prendre la clé des champs. Et, surtout, membres d'un gouvernement cantonal pratiquant le laisser-faire et laisser-aller dans l'administration dont ils ont la responsabilité.

Ce procès-là, on ne pouvait, on ne devait pas le faire en cour de justice. La décision rendue publiquement n'est pas la fin de l'affaire. En en est, même sur le plan judiciaire, une étape douloureuse et salutaire.

Elle serait cependant dénaturée.

si elle restait sans pendant politique. Ce qui est apparu au grand jour et ce qu'auraient révélé les écoutes téléphoniques ont montré l'étendue des dégâts quand sautent les digues. Les Valaisans sont passés maîtres dans l'art de diriger un sol ingrat vers l'épanouissement de leur canton. Le terreau fangeux d'une affaire (qui n'est pas uniquement celle de Savro) leur offre la possibilité d'un assainissement politique.

La commission parlementaire présidée par un homme de poigne n'a accompli qu'une partie de son parcours. Pour que ses adversaires - qui se disent parfois ses amis - ne jettent pas trop d'entraves sur son chemin, elle constituerait l'un des béliers à lancer contre le mur des intérêts imbriqués de l'affairisme et de mœurs politiques aux miasmes nauséabonds.

## Vaterland

### Dur, mais juste...

« Personne en Valais n'aurait pensé que le Tribunal d'arrondissement de Sion aille plus loin que les peines requises par le procureur général Pierre Antonioli. Cependant le jugement sévère mais juste, selon l'avis de beaucoup de Valaisans, a été accepté dans l'ensemble avec satisfaction. Le verdict des trois juges, dont les délibérations ont été plus longues que prévues, a montré de manière péremptoire qu'en Valais on est décidé et capable d'aller jusqu'au bout des « affaires », jusqu'à la fin amère. Le tribunal, par son jugement dont la sévérité a tout de même surpris, a donné de manière très claire, sans équivoque, de l'aune dont on se servira à l'avenir pour mesurer les responsabilités des « serviteurs de l'Etat » qui se sont procurés des revenus illicites dans l'exercice de leurs fonctions (comme par exemple l'ancien chef du Service du feu et de la protection civile Albert Taramaraz). Bien que pour le moment aucun des avocats de la défense n'ait annoncé formellement le dépôt d'un recours, une chose est certaine : le Tribunal cantonal devra sans aucun doute s'occuper de l'affaire Savro. »

## 24 heures

### L'« après-Savro » commence

« Ce qui nous reste d'intact, c'est la justice », a écrit récemment Maurice Chappaz à propos de « l'affaire ». L'affirmation de l'écrivain valaisan est certes trop manichéenne ; tout n'est pas pourri dans le royaume des Alpes. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que les trois juges du Tribunal de Sion ont fait, après une dizaine de jours de réflexion et de rédaction qui n'ont pas dû être des plus faciles, une nouvelle démonstration de leur courage et de leur indépendance.

Personne ne leur aurait reproché de reprendre tel quel les réquisitions du Parquet ; en les alourdissant - mais en acceptant de déduire la détention préventive - ils ont voulu insister sur la gravité des faits reprochés. Ils ont voulu aussi signifier au trio convaincu d'escroquerie et d'autres délits qu'après avoir purgé leur peine il ne leur restera plus, la soixantaine bien passée, qu'à prendre leur retraite. Ils ont voulu enfin dissuader tous les autres, plus habiles ou plus chanceux, les requins de l'« affairisme », les « copains et les coquins », les gagne-gros du boom économique des années 60, de poursuivre dans leurs folles entreprises. La course s'est sans doute sentie confortée dans sa démarche par l'opinion publique valaisanne, indignée depuis longtemps mais impuissante. La justice a passé et l'on peut déjà dire que plus rien ne sera désormais comme avant en Valais. L'« après-Savro » commence aujourd'hui.

Et puis, sur un plan externe à leur canton, les Valaisans ne devraient pas trop redouter les quolibets des Confédérés trop heureux,



## En ce qui concerne le jardinage, nous avons une imagination fertile...

et tout le nécessaire pour houer, sarcler, semer, planter, couper, tondre, empoter, pulvériser, arroser, attacher, amender, protéger, soigner, récolter...

Afin que tout pousse, verdisse et fructifie encore mieux...

### Feuille désherbante

en polyéthylène noir perforé. Empêche la croissance des mauvaises herbes et maintient le sol humide. 10 x 1,5 m 8.-

### Feuille perforée pour couvrir les cultures

en polyéthylène stabilisé aux rayons ultra-violet, perforée. Protège contre les limaces et les oiseaux et crée un climat de serre idéal. 10 x 1,5 m 8.-

### Fixations pour feuilles plastiques ci-dessus

4 pièces 4.-

### Housse à tomates

Feuille de polyéthylène en forme de boyau, stabilisée aux rayons ultra-violet. Crée un climat de serre idéal. 10 x 0,75 m. Suffisant pour 8 à 10 plants. 8.-

En vente dans les Centres de jardinage et les magasins Do it yourself.

En Multipack 2 pièces au choix

13.- au lieu de 16.-

Les feuilles de plastique pour le jardinage ne représentent qu'un petit exemple de l'assortiment riche et varié de matériel de jardin grâce auquel Migros comble les vœux des jardiniers amateurs (et de tous ceux qui le deviendront dès ce printemps).

Quel que soit votre but et le travail à accomplir, vous y trouverez tout, oui vraiment tout ce qui est nécessaire. De la houe jusqu'à la tondeuse à gazon, en passant par le lien, le sécateur ou l'échelle. Et le tout, bien entendu, dans la qualité

Migros qui a fait ses preuves. Cela se voit tout de suite: tout le programme a été établi et sélectionné par des jardiniers professionnels. C'est pourquoi de nombreux amateurs de jardin ont déjà récolté par brassées de précieuses idées nouvelles dans les magasins Do it yourself et les centres de jardinage Migros. Des idées qui leur facilitent le travail et doublent le plaisir qu'ils ont à jardiner.

Prix. Qualité. Choix.

# MIGROS

Do it yourself

**1 semaine  
d'essai  
gratuit:**



«jura» octa -  
le seul rasoir  
électrique avec  
5 ans de garantie  
et tondeuse  
séparée

Demandez votre  
jura d'essai chez:

**Sion:** Savioz Clément, arts ménagers,  
rue de la Majorie 6, 027/23 10 25

*au Ménage Moderne* Bruttin-Gay-Balmaz  
Rue du Rhône 29  
Tél. 027/22 48 86 22 30 47

**Martigny:** Salamin & Fils, av. de la Gare 28,  
2 10 50

**Saint-Maurice:** Salamin & Fils, 3 60 41

**jura octa** 505

VIVE LA MARIÉE!



Un choix incomparable de merveilleuses  
robes de mariées et d'accessoires assortis  
dans toutes les gammes de prix.  
Ravissantes robes d'invitées et de fête.

**PRONUPTIA**  
DE PARIS

LAUSANNE, rue de Bourg 35  
☎ 021 - 23 24 34

GENÈVE, rue Paul-Bouquet 2  
☎ 022 - 32 50 66

SION, rue du Grand-Pont 3  
☎ 027 - 22 99 10

**Occasion fourrure**

Très belle jaquette léopard  
soignée, prix très intéressant.

Tél. 027/41 29 51

89-43927

**Saab 900 Turbo** (mod. 79)

Pratiquement neuve (approx. 1000  
km), bleu métallisé, 3 portes, radio  
Blaupunkt, cause départ.

Tél. 027/41 29 51

Occasion, plusieurs  
**machines à écrire IBM  
d'occasion**

à têtes interchangeable

Cédées à des prix intéressants.  
Garanties d'usine.

Tél. 027/86 46 82 36-23159

**Michel Moos et Roland Carpi  
au Galion, Sion**

**Supergala, 27 - 28 - 29 mars**

Venez nombreux soutenir «GROS MINET»  
Show - Danse - Ambiance

36-1211

R. Revaz  
SION  
**Garage de l'Ouest** ☎ 22 81 41  
vous offre cette semaine

Ascona 2000 Berlina	18 000 km	78
Ascona 2000 Berlina	30 000 km	77
Mazda 818, 5 portes	33 000 km	77
Peugeot 504	81 000 km	71
Alfetta 1800	74 000 km	74
Commodore Cpé 2.8	16 000 km	77

Votre partenaire  
en matière de mode  
**FEMINA**  
MODES  
• A la Place du Midi à Sion  
• Au Centre Placette à Sierre

La direction de la

**PAX**

Société suisse d'assurances  
sur la vie, à Bâle

vous invite à faire connaissance  
avec son

**nouvel agent général**  
pour le canton du Valais

en la personne de M.

**MICHEL SCHMID**



bilingue, et Valaisan d'origine, né en 1937 à  
Sierre, qui a suivi ses écoles primaires et  
commerciales dans cette ville.

De par son caractère ouvert et sociable, il a  
été au service externe ces seize dernières  
années, lui permettant ainsi d'avoir un con-  
tact humain toujours agréable.

Entre-temps, il a obtenu en 1974 une maîtrise fédérale de représentant, puis a suivi une formation  
complémentaire qui lui permet de donner, au centre de formation professionnelle de Sion, des  
cours aux candidats à la maîtrise. A Lausanne, il est appelé comme expert pour la Suisse  
romande.

Président de la Ligue suisse de la représentation commerciale section Valais, et membre de  
nombreuses sociétés, il prend une part active à la vie publique du canton. De ce fait, M. Schmid  
est en possession d'une formation complète pour le poste que nous lui avons confié.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte de remercier notre nombreuse clientèle et nous  
sommes heureux d'accueillir, au sein de notre société, la PAX-VIE, les assurés futurs, qui vor-  
ront bien continuer à nous faire confiance.

**L'industrie  
graphique  
enrichit votre vie.**

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires

**BMW - NSU - TOYOTA**

A vendre, toutes pièces détachées  
1968 jusqu'à ce jour,  
neuves et occasions

**GARAGE DES ALPES S.A.**

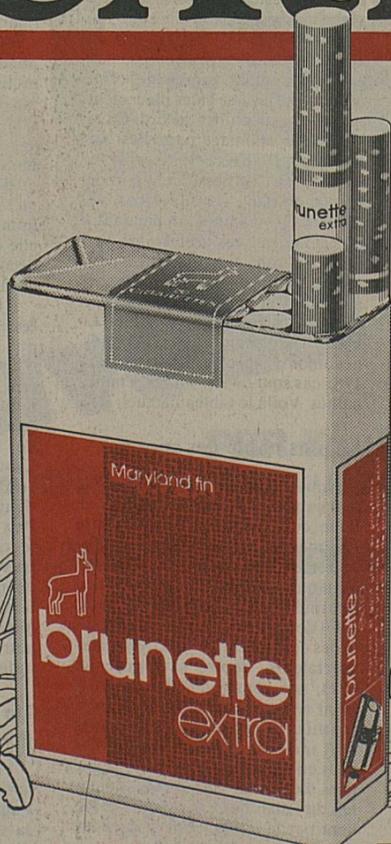
1814 La Tour-de-Peilz

Tél. 021/54 33 91/92

• Ouvert le samedi jusqu'à 18 h.

# Brunette extra.

Un goût franc:  
d'une légèreté naturelle.



Polyfiltre.

Système de filtration  
hautement efficace  
à 5 éléments, aux  
granules de charbon  
actif et de Polygel  
d'origine naturelle.

(7mg Condensat/0,6mg Nicotine)

## «Ici Zurich, là-bas le Valais» Quand Otto Frei de la NZZ est remis en place

Dans le cadre du procès Savro, nous avons dans notre édition du 13 mars 1979 stigmatisé l'attitude révoltante du correspondant permanent pour la Suisse romande de la NZZ, Otto Frei, qui lors de ses relations des débats, semblait absolument obnubilé par la volonté de politiser ce procès, et qui a utilisé à jet continu des termes et des expressions absolument indignes, de la part d'un rédacteur du grand quotidien radical de Suisse alémanique. Nous sommes heureux de constater que nous n'avons pas été les seuls à nous indigner. La NZZ a en effet publié dans son édition du 23 mars une «Tribune du lecteur», signée par M. Alain Zen Ruffinen de Loèche-Ville. Nous avons traduit ce texte très direct et bien pensé.

«Un journal connu dans le monde entier, comme la NZZ devrait pouvoir se targuer d'objectivité. Dans un certain domaine, ce n'est malheureusement pas le cas.

L'ancien correspondant de la NZZ pour le Valais, décédé entre-temps, employait constamment à l'égard de notre canton des expressions du genre suivant: «La république ultramontaine des soutanes». Il voulait faire allusion à la foi catholique de la population et à ses traditions politiques conservatrices. Ce correspondant a été remplacé par O. F. qui continue le même jeu. Dans la relation du procès Savro il atteint le «sommet» en affir-

mant au sujet du juge-instructeur Franzé: «S'il n'avait pas réussi à présenter des preuves très rapidement, il aurait risqué sa tête, face à l'hostilité de personnalités très influentes».

Notre procédure pénale est tout simplement présentée comme une «organisation désuète», qui a fait ses preuves par hasard. Le vocabulaire de O. F., dans ses reportages sur le procès, se concentre surtout sur les expressions suivantes: «clans», «clientèle», «domination des notables», «mafia», «république des copains», «clique», «demi-dieux», «seigneurs», etc.

La télévision de Suisse alémanique n'est pas non plus restée en arrière. Dans son magazine «Ch» du 6 mars, le présentateur, dans le contexte de l'affaire Savro, a parlé de la «république des tomates»! Est-ce vraiment là l'expression de la volonté de «relation sincères confédérales»?

Dans aucun journal valaisan, même pas dans le *Nouvelliste* que l'on qualifie de «journal conservateur de droite» - et qui est une épine dans le pied de O. F. - on a attaqué de pareille façon le canton de Zurich. C'eût été possible, par exemple, au sujet d'affaires de prostituées qui ont préoccupé les plus hautes autorités judiciaires du pays. Ou bien lors de l'initiative zurichoise en faveur de l'euthanasie passive, refusée par le Conseil national, donc par la majorité des représen-

tants du peuple suisse, presque à l'unanimité. Nous n'avons pas parlé de «canton des putains», de république des «assassins» ou bien alors, en imitant le «Zurich-Leu» d'un canton où la justice est bafouée.

Chaque pays et chaque être humain ont leurs problèmes, qu'il s'agit de maîtriser. Depuis qu'il y a des hommes et tant qu'il y en aura, il y a eu et il y aura des juges qui doivent, dans des fonctions lourdes de responsabilité, prononcer des peines contre ceux qui n'ont pas su respecter les règles du droit. Je me permets ici de douter que les habitants et les fonctionnaires du canton de Zurich puissent présenter une image meilleure que celle qui s'offre en Valais.

Bien qu'à l'article 1 de la Constitution fédérale, Zurich soit nommé à la première place - ce qui ne découle que de l'histoire de la Confédération - et que le Valais ne soit dans la liste des cantons que le quatrième avant la fin, cela ne saurait nullement autoriser les Zurichois à se comporter de manière aussi arrogante. Selon l'article 2 de la Constitution fédérale, la Constitution a pour but de favoriser «le bien-être commun». Le dédain, le mépris et la mise en évidence forcée de faiblesses humaines ne prouvent qu'un manque évident de compréhension, de sensibilité et aussi l'absence totale de l'expérience de la vie.

## La Lex Furgler Un défi à une des normes fondamentales de notre Constitution

Il est étonnant de constater que nos députés aux Chambres fédérales, lors de la discussion des motions Muheim et Schaller visant à étendre les restrictions de la Lex Furgler, limitèrent leurs revendications et leurs observations à la seule question de savoir à quelle sauce fédérale notre économie valaisanne allait être mangée, alors qu'ils auraient tout aussi légitimement pu rôti le rôti.

L'arrêté fédéral sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger, du 23 mars 1961/21 mars 1973, qui subit depuis lors diverses modifications (celle du 24 juin 1977 et du 21 mars 1979, qui vient d'être adoptée) est une ordonnance législative prise par l'Assemblée fédérale en application des dispositions des articles 64 et 64 bis de la Constitution, qui donnent compétence à la Confédération de légiférer en matière civile et pénale. L'institution du régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger, objet de la Lex Furgler, introduit dans notre système légal une «diminutio capitis» (incapacité civile partielle) au détriment des personnes physiques ou morales non domiciliées en Suisse, celles-ci devant pour acquérir un immeuble, justifier d'un intérêt légitime.

Cet arrêté fédéral crée donc une inégalité à raison du lieu entre Suisses d'une part, et entre étrangers d'autre part, selon que ces personnes ont ou non un domicile en Suisse.

a) Inégalité entre Suisses: l'AF touche effectivement les Suisses domiciliés à l'étranger dans la mesure où ceux-ci entendent acquérir un immeuble par l'intermédiaire d'une société à laquelle ils participent financièrement de manière

prépondérante. L'article 5 AF ne prévoit en effet pas d'exception au régime ordinaire de l'autorisation pour les personnes morales et les sociétés de personnes dépourvues de la personnalité juridique mais ayant la capacité d'acquérir, qui ont leur siège en Suisse et auxquelles participent financièrement dans une mesure prépondérante des personnes ayant le droit de s'établir en Suisse. Certes, l'article 8 ch. 3 de l'Ordonnance du Conseil fédéral sur l'acquisition d'immeubles par des personnes

par Michel de Preux

domiciliées à l'étranger étend le champ des exceptions prévues par l'article 5 de l'AF. Mais cette extension, qui est le fait de l'exécutif fédéral, ne se fonde sur aucune disposition de l'AF déléguant les compétences de l'Assemblée fédérale au Conseil fédéral qui, en vertu de l'article 34 AF, n'est habilité qu'à édicter des mesures d'exécution, non à modifier la portée d'une disposition formelle de l'AF lui-même.

Il y a donc effectivement inégalité entre Suisses dans l'arrêté fédéral lui-même, et cette inégalité est fondée sur le domicile. Le domicile en Suisse constitue par conséquent un privilège à raison du lieu consacré par cet arrêté.

b) Inégalité entre étrangers: par ailleurs l'AF crée, entre étrangers eux-mêmes, une inégalité à raison du lieu, puisque seuls ceux qui ont un domicile en Suisse sont dispensés de la procédure d'autorisation créée par l'AF.

L'existence légale d'un privilège de lieu étant établie, reste à examiner si sa présence est conforme à la Constitution.

L'article 4 de notre loi fondamentale s'énonce de la manière suivante: «Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a en Suisse ni sujets, ni privilèges de lieu, de naissance, de personnes ou de familles.» Malgré la terminologie employée, les titulaires du droit à l'égalité prévue par cette disposition de la Constitution fédérale sont aussi bien les étrangers que les Suisses. Ceci est un acquis de la doctrine et de la jurisprudence constante du Tribunal fédéral. Nous en saisissons l'importance décisive pour notre propos tout à l'heure.

Certes, la question de la titularité ne doit pas être assimilée à celle du contenu du droit à l'égalité. C'est ainsi que les étrangers ne peuvent se prévaloir de l'article 4 Cst. féd. pour bénéficier des mêmes droits constitutionnels que les nationaux en matière de droit d'association par exemple, ou de liberté d'expression, d'établissement etc. Comme le remarque Jean-François Aubert: «il y a, entre le national et l'étranger, une différence de fait assez grande pour justifier cette différence dans leur statut juridique». Et cette distinction de fait, objective, n'exclut pas, de soi, une discrimination légale ayant trait à la capacité civile. Elle pourrait en particulier justifier cette discrimination en la fondant sur le domicile si la norme constitutionnelle s'arrêtait à sa première phrase. Celle-ci fait abstraction en effet de tout contenu matériel du droit de l'égalité et présente un caractère essentiellement formel, comme le révèle du reste l'abondante jurisprudence du Tribunal fédéral la concernant.

Mais il est par contre incontestable que la seconde phrase de l'article 4 de la Constitution donne un contenu bien précis au droit formel énoncé dans la première. La question décisive est donc de savoir si l'inégalité créée par la Lex Furgler est incompatible avec l'interdiction constitutionnelle du privilège de lieu. Il semble que la réponse à cette question n'autorise aucun doute à ce sujet.

On nous objectera, pour motiver la constitutionnalité de cet arrêté,

que la discrimination établie par lui ne crée pas un privilège de lieu en Suisse puisqu'il ne s'applique qu'à des personnes domiciliées à l'étranger. Cette objection est spécieuse, car il est évident que la Lex Furgler crée un privilège de lieu, à raison du domicile, non seulement entre étrangers, mais entre Suisses, comme nous l'avons démontré tout-à-l'heure. Le fait que cette inégalité à raison du lieu n'ait pas son assiette sur territoire suisse n'est pas de nature à en contester l'existence objective. Afin de mieux saisir l'incohérence d'une telle objection, nous pourrions imaginer qu'une autre loi suisse établisse une discrimination analogue, fondée par exemple sur la naissance ou la race, et s'appliquant aux étrangers demandant un permis de séjour ou d'établissement. La différence objective invoquée par cette loi existerait assurément, autant que celle du domicile. Elle serait «justifiée» par le même raisonnement spécieux, savoir que cette seconde inégalité de personnes ou de naissance ne s'appliquerait pas à des nationaux.

Poursuivons l'étude de cette objection sous une forme plus précise: le contenu matériel du droit à l'égalité, inscrit dans la Constitution, fait référence à une situation historique propre à la structure juridique et politique de l'ancienne Confédération; il interdirait simplement le retour dans l'avenir à de telles structures. L'interprétation de la seconde phrase de l'article 4 Cst. présenterait donc un caractère historique qui rendrait cette disposition inopposable à l'inégalité créée par la Lex Furgler, qui manifestement n'entre pas dans la catégorie de celles que les Constituants entendaient abolir et interdire dorénavant, soit précisément les privilèges territoriaux et personnels à l'intérieur de la Suisse.

L'erreur de ces objections tient au fait que l'on y dissocie l'acquis d'un principe défini d'égalité matérielle - en relation avec une situation historique et contingente donnée - du sens et de la finalité générale que ce principe constitutionnel énonce et prescrit avec non moins d'autorité. Rien, absolument rien ne permet de limiter la titularité du droit matériel à l'égalité, dans la mesure où il est défini par la Constitution, aux seuls nationaux, dès lors qu'une doctrine et une jurisprudence unanimes étendent aux étrangers le droit à l'égalité formelle, définie dans la même disposition. Rien, absolument rien ne permet de limiter l'interdit constitutionnel des privilèges de lieu aux formes historiques et contingentes qu'ils ont pu prendre dans le passé, car il est évident que c'est le privilège de lieu comme tel qui est interdit, de même celui de naissance ou de famille.

J'ajouterai que le principe normatif d'égalité formelle et matériel n'est pas seulement un principe constitutionnel parmi d'autres: il constitue l'un des piliers du nouvel ordre politique et juridique né de la révolution libérale. Si donc en Suisse tous les hommes doivent être égaux devant la loi, cela ne signifie pas seulement que la loi doit leur être appliquée de manière égale, cela signifie aussi que les titulaires de l'égalité formelle doivent, en Suisse, être égaux dans la loi, lorsque celle-ci détermine des normes d'égalité matérielle. Or, le texte de l'article 4 Cst. féd. est à cet égard dénué de toute équivoque. Il interdit en Suisse pour tous les hommes la création d'inégalités fondées sur le lieu, la naissance ou la personne.

Nous pouvons conclure que si la Lex Furgler peut, nonobstant la disposition de l'article 4 Cst., continuer à être appliquée, c'est grâce à l'immunité dont elle bénéficie avec les lois fédérales, notre ordre juridique ne connaissant pas le contrôle de leur constitutionnalité.

A nous d'agir en conséquence...  
M. de Preux

## LETTRÉ DE GENÈVE par M.-W. Suès

# BRANLE-BAS DE COMBAT!

Nous sommes en période aiguë de campagne électorale. Dans dix jours nos quarante-cinq communes vont renouveler leur conseil législatif, dénommé chez nous, conseil municipal, et, sur le vu de ce scrutin qui permettra de se rendre compte de la puissance et de l'impact des partis, nous retournerons, le 6 mai, aux urnes pour désigner les pouvoirs exécutifs communaux, dénommés conseils administratifs dans les communes les plus peuplées, maire et deux adjoints dans celles qui le sont moins.

Jamais encore on avait déployé des moyens aussi nombreux et variés en matière de propagande. Les radicaux ont été les premiers à se lancer dans la mêlée. Ils mettent sur pied, chaque soir, des réunions, des «tables rondes», des forums, des colloques et des interviews. Toutes leurs vedettes ont été réquisitionnées. Les autres partis bourgeois ont suivi cette exemple sur un rythme cependant moins trépidant. Les libéraux ont monté une exposition en plein centre-ville, qui a pour sujet: «1930, le temps des passions, 1980 quel horizon?» Les démocrates chrétiens comme Vigilance, agissent surtout par brochures, pamphlets et leur quotidien. Les journaux, dits d'information, publient les listes entières des candidats de tous les partis. Ils ne font pas de distinction entre ceux-ci. Socialistes, communistes et ligue marxiste révolutionnaire sont traités sur le même pied que les bourgeois. On pressent que les feuilles apolitiques ne veulent pas prendre position et qu'elles préfèrent attendre le premier scrutin qui indiquera quelle sont les tendances, actuelles. Toujours est-il que 161 listes ont été déposées en chancellerie pour présenter 758 candidats. Dans 14 communes on applique le système majoritaire parce qu'elle ne compte pas plus de 800 habitants. Dans les autres, la proportionnelle est de rigueur, avec un quorum de 7%. Les Vigilants l'obtiendront-ils?

### «Ne pas s'affoler!»

Bien que la lutte soit essentiellement politique, les conseillers d'Etat Borner, Ducret, Vernet et Fontanet, n'hésitent pas à traiter aussi des problèmes économiques et sociaux. Le premier nommé, dont l'activité est intense, a laissé une nouvelle et très intéressante publication dénommée *Reflets conjoncturels* qui, tous les trois mois, fait le point exact de la situation. On y voit plus clair et l'on discute sur les faits patents et officiels. L'emploi, l'industrie, la construction, le secteur tertiaire, l'indice des prix, l'évolution de la monnaie, sont sujets traités par barèmes, statistiques et brefs commentaires im-

partiaux. Les propos plutôt rassurants de ces données ont permis au conseiller d'Etat Borner d'inviter la presse à ne pas s'affoler. Si notre canton connaît la situation la plus sérieuse de toute la Suisse, elle n'est pourtant point catastrophique.

Le 1<sup>er</sup> mars, trente personnes de plus, soit 1783 au total faisaient contrôler leur chômage. Mais cette augmentation de 2% était la plus faible au cours de ces six derniers mois. Elle est cependant contraire à la tendance du reste de la Suisse qui enregistre une régression de 17%. Plusieurs espoirs sont en vue pour nous. En un mois, les cas nouveaux ont régressé de cent. Le nombre des offres est en forte hausse et les placements ont atteint un chiffre record. En revanche, le chômage partiel est stationnaire. Il affecte trente-trois entreprises et 1150 personnes, particulièrement dans les industries des métaux et machines. Cependant il faut noter que les professions libérales ne sont pas épargnées. On trouve parmi elles, une dizaine de médecins et vétérinaires ou chimistes, ainsi que des comptables. La très grande majorité sont Suisses, néanmoins deux-cinquièmes des 1783 cas sont de très diverses nationalités. Voilà le tableau actuel.

### Le plus noble des sports

Nous sommes à la veille de deux très importantes manifestations qui, l'une comme l'autre, doivent être des images de marque de notre ville. Mercredi débute le 25<sup>e</sup> concours hippique international. Il n'a lieu que tous les deux ans, alternant avec celui de Lucerne. Pour la commodité des concurrents et la visibilité des spectateurs, depuis sa reprise en 1975, son comité ayant été totalement renouvelé, il a lieu au Centre sportif des Vernets, dont la patinoire s'est muée en terrain équestre. On vous en parlera dans les pages sportives. Les lourdes et massives colonnes du Palais des Expositions ne gênent pas le public dont la capacité peut même être augmentée.

S'il suscite cette année une telle curiosité, c'est parce que la dernière manche de la coupe du monde s'y disputera. Nous ne sommes plus

qu'à huit jours de la grande finale qui aura lieu en Suède. De plus, onze nations seront représentées dont neuf d'entre elles alignent suffisamment de cavaliers pour pouvoir participer au Grand Prix des Etendards. Cela ne s'était jamais vu, depuis la création de ce très coûteux meeting. La qualité des participants comme celle de leurs chevaux est telle, qu'il faut se déplacer un de ces cinq jours et surtout vendredi soir. Attention! présentation des équipes à 19 heures précises.

### Qu'est-ce que Loisirama?

Vendredi prochain c'est l'ouverture de cet extraordinaire Salon des loisirs, qui dure huit jours et remplit le palais à peine vacant. Extraordinaire parce que, 300 exposants provenant de trente pays et régions, réservent aux visiteurs surprise après surprise, sur 22 000 mètres carrés, un quart de plus que la première exposition qui d'emblée fut, l'an dernier, un immense succès. C'est que la formule est toute nouvelle, tant le terme «loisirs» cache des possibilités illimitées qui seront exploitées avec le concours des visiteurs. Cette formule active n'existe que depuis quelques années. Elle plaît énormément surtout aux jeunes qui sont immédiatement mis à contribution; elle comble le populaire qui va de découverte en découverte et se laisse prendre au jeu.

Il est vrai que des amateurs professionnels se trouveront dans presque tous les stands et se chargent d'entretenir l'action. Même sportive, puisqu'il y aura une course multi-sports intervilles franco-suisse à laquelle participent des équipes de Lausanne, Neuchâtel, Berne, Lyon, Annecy, Thonon, Annemasse et Genève. A quand Sion ou Martigny? A quoi s'ajoute un Grand Prix course à pied ouvert aux amateurs de tous les âges, ainsi qu'un brevet-test cycliste, et des épreuves de planche à roulettes, pétanque, boules ferrées et squash. Sans oublier sur le podium central toutes les autres disciplines de l'aïkido à la lutte suisse!

### Un cœur pour les handicapés

Pro Infirmis Suisse romande a lancé sa traditionnelle collecte de Pâques pour un émuvement appel de sa vice-présidente M<sup>me</sup> Lise Girardin. Il s'agit de cartes postales, de coeurs thermocollants pour jeans ou shirts et de porte-clefs en forme de cœur. Treize associations sont affiliées à l'organisation faitière, cha-

cune s'occupant d'un handicap particulier, auxquels s'ajoutent trente et un services sociaux répartis sur tout le territoire. Ceux-ci disposent de 250 travailleurs sociaux. Ils s'occupent de 14 000 personnes leur accordant 50 000 entretiens. De plus ils contrôlent 6000 parrainages. Pour financer cette aide indispensable, Pro Infirmis doit trouver, chaque année, neuf millions dans le secteur privé. La collecte de Pâques en garantit la part essentielle.

Des efforts tendent non pas seulement à l'intégration professionnelle des handicapés, mais aussi et surtout à assurer leur participation à notre vie sociale, culturelle, humaine et éducative. La secrétaire romande, M<sup>me</sup> Blanc, a ensuite expliqué le travail social qui reste l'élément central de l'activité de Pro Infirmis. Par ailleurs, un service pour décharger les mères va être mis sur pied, ainsi que des camps de vacances pour enfants ou adultes handicapés. Ces deux exposés si émouvants devraient être connus de tous. Nous n'oublierons pas la collecte de Pâques!

### Statues et afternoon tea

Deux initiatives originales ont caractérisé la semaine. Pour inaugurer son hall entièrement rénové, le Crédi Suisse a fait une large et généreuse place à l'art. Trente-quatre œuvres de professionnels sculpteurs de Genève y ont trouvé place. Le Tout-Genève officiel et artistique était présent. Décidément, les banques sont les mécènes du jour. L'UBS par ses admirables concerts de fin de journée, et maintenant le CS, en offrant une magnifique salle d'exposition aux plus talentueux artistes locaux.

De son côté, Coop-City a eu la très originale idée d'inviter le propriétaire de la plus ancienne maison de thé du monde, M. Sam Twining, à présenter ses produits en dégustation. Fondée en 1706, cette entreprise n'a cessé d'améliorer ses vingt qualités différentes de thé de Chine, de Ceylan, des Indes et de Darjeeling. Ce fut un régal inédit qui explique pourquoi les Anglais considèrent ces breuvages exquis comme leur véritable boisson nationale. Le directeur Jaulin fut un savant commentateur pour la presse.

Marcel W. Suès



## Amis lecteurs du NF

Si vous apprenez une nouvelle pouvant intéresser nos lecteurs et que vous aimeriez voir paraître dans notre quotidien, ne manquez pas de nous en informer.

Nous répondons, pendant la durée d'ouverture de nos bureaux rédactionnels, de 8 heures du matin à 2 h. 30 de la nuit, sauf du samedi à 11 heures au dimanche soir à 20 heures au numéro 027/23 30 51 ou à nos rédactions régionales:

Monthey, M. Pierre Chevalley, tél. 025 / 71 12 38 ou 025 / 71 25 46.  
Martigny, M. Emmanuel Berreau, tél. 026/2 27 10  
M. Bernard Giroud, tél. 026/2 60 26

Sion, M. Gérard Mabilard, tél. 027/23 30 51 ou 027/38 23 47  
M. Gérard Rudaz, tél. 027/22 32 06  
Sierre, M. Antoine Gessler, tél. 027/55 91 55

Les nouvelles importantes que notre rédaction n'aurait pas déjà seront évidemment rétribuées.  
Merci d'avance à tous.

NF



**Enlève  
la saleté  
conserve  
l'éclat**



**Enlève  
la saleté  
conserve  
l'éclat**



**nouveau**

**PER liquide  
le détergent tous usages ménager**

**Pour une propreté éclatante  
dans toute la maison**



**nouveau**

**PER liquide  
le détergent tous usages ménager**

**Pour une propreté éclatante  
dans toute la maison**



## LE BASKETTEUR TOM PAULIN ÉTAT DE SANTÉ RASSURANT

Le meilleur joueur du Basket de Stade Français, l'Américain Tom Paulin, très connu en Valais et plus spécialement à Sion (meilleur marqueur avec le BBC Sion), a été victime d'un grave accident de la circulation sur l'autoroute Lausanne - Genève (voir NF de lundi). Hier, nous apprenions que son état de santé était rassurant. Il a dû subir dimanche une délicate intervention chirurgicale de la colonne vertébrale au CMCE de Genève. Le professeur a pu donner des nouvelles rassurantes après l'opération : « Tout a pu être remis en place, la moelle n'a pas été touchée et ses membres bougent normalement. Certes, de longs mois d'immobilité seront nécessaires pour un complet rétablissement de cet excellent basketteur, avant de pouvoir dire si Paulin pourra reprendre sa carrière sportive. »

## Hollande - Suisse en toute décontraction

C'EST en toute décontraction que l'équipe nationale de Suisse devrait se présenter, demain soir (coup d'envoi à 20 heures), sur la pelouse du stade de PSV Eindhoven, qui peut contenir 29 000 places, pour affronter la Hollande. La formation helvétique n'a en effet plus rien à perdre dans ce groupe quatre du championnat d'Europe des nations. De plus, l'intérêt des supporters est tombé au plus bas : pour la première fois depuis longtemps, aucun voyage d'accompagnants n'a pu être organisé. A une annonce parue dans la presse, seuls neuf candidats ont répondu...

### SEIZE SÉLECTIONNÉS

Le coach national Roger Vonlanthen a rejoint la Hollande dès samedi, en compagnie des seize sélectionnés, qui ont ainsi pu ce week-end assister à un match de championnat. Contrairement à ce qui s'est passé en Suisse, les Hollandais ont en effet joué un tour complet du championnat d'honneur, dimanche. Cette journée aura par ailleurs été fatale au «libero» et capitaine de la formation batave Ruud Krol, lequel s'est blessé et ne pourra être aligné demain par l'entraîneur Jan Zwartkruis.

Ce n'est pas la seule défection que Jan Zwartkruis a dû enregistrer. Johnny Rep n'a pas été libéré par Bastia, Ruud Gells est malade et Adrie Van Kraays est blessé. De plus, le coach batave s'était déjà privé volontairement d'Ernie Brands, Arie Haan, Dick Nanninga, Hugo Hovenkamp et Tschau La Ling, les estimant présentement hors de forme.

Ainsi, de la formation qui s'était imposée par 3-1 en octobre dernier à Berne, ne subsistent que six joueurs dans le cadre retenu par Jan Zwartkruis : le gardien Jan Schrijvers, les défenseurs Piet Wildschut et Jan Poortvliet, le demi Willy

### Situation dans le groupe 4

Avant Hollande - Suisse, la situation dans le groupe éliminatoire 4 du championnat d'Europe, la situation est la suivante :

1. Hollande	3 3 -- 9-1 6
2. Pologne	2 2 -- 4-0 4
3. RDA	2 1 - 1 3-4 2
4. Suisse	2 -- 2 1-5 0
5. Islande	3 -- 3 1-8 0

Le match Hollande - Suisse sera retransmis en direct sur la chaîne tessoise, avec un commentaire en français.

Van de Kerkhof, l'attaquant Rob Rensenbrink, ainsi que Jan Peters, qui opéré à Alkmaar et qui était remplaçant en Suisse. Un autre joueur du même nom figure dans la sélection, mais il joue à Feyenoord. Afin de remplacer Krol, l'entraîneur hollandais a fait appel à Huub Stevens, lequel avait fait ses débuts contre l'Italie. Pour ses deux dernières sorties, la Hollande, finaliste de la coupe du monde, n'a d'ailleurs guère convaincu : deux défaites contre la RFA (1-3) et contre l'Italie (0-3).

**La sélection hollandaise :** Piet Schrijvers (Ajax), Wim Doesburg (Sparta), Johnny Metgo (Alkmaar), Jan Peters 1 (Alkmaar), Huub Stevens (PSV Eindhoven), Piet Wildschut (PSV), Jan Poortvliet (PSV), Wim Jansen (Feyenoord), Johan Neeskens (Barcelone), René Van de Kerkhof (PSV), Willy Van de Kerkhof (PSV), Kees Kist (Alkmaar), Rob Rensenbrink (Anderlecht), Arie Koster (Roda) et Jan Peters 2 (Feyenoord).

### LA SUISSE AVEC ZWAHLEN ?

Les Suisses, qui ont établi leurs quartiers à Geldrop, une cité industrielle qui a passé en quelques dizaines d'années de 3000 à 200 000 habitants, devraient évoluer dans une formation sensiblement identique à celle qui avait joué à Berne l'un de ses meilleurs matches de l'ère Vonlanthen, malgré la défaite.

Pourtant, l'attaquant des Young Boys Thomas Zwahlen pourrait faire ses débuts sous le maillot national. Mais ce à la condition que le coach national décide d'évoluer avec trois attaquants, car les titularisations de Sulser et d'Elssener ne devraient pas être remises en cause.

### CURLING

### Débuts des championnats du monde

### La Suisse : une défaite méritoire

Les 21<sup>e</sup> championnats du monde ont été officiellement ouverts, à la patinoire de l'Allmend de Berne, par le Conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, en présence de 4500 spectateurs, parmi lesquels une forte cohorte canadienne. Ce premier acte de ces championnats du monde s'est déroulé dans le cadre d'une sympathique manifestation folklorique.

Dès le premier tour, on devait enregistrer une sensation : grand favori de la compétition, le Canada, représenté par l'équipe de Deer Lodge Winnipeg (skip Barry Fry), s'inclinait devant l'Ecosse. Les Ecossais manœuvraient fort habilement lors de cette rencontre. La Suède de son côté enregistrait également une déception puisqu'elle était nettement dominée par la RFA. Quant à la Suisse, après un départ nerveux, elle rétablissait bien la situation devant l'Italie.

● **Résultats du premier tour :** Suisse - Italie 7-4 ; Etats-Unis - France 8-3 ; Norvège - Danemark 4-3 ; Ecosse - Canada 4-3 ; RFA - Suède 10-3.

En présence de 5400 spectateurs, au cours de la première journée du championnat du monde à Berne, le Canada, l'un des favoris, a enregistré sa deuxième défaite en quelques heures.

Après un premier échec devant l'Ecosse (4-3), les Canadiens s'inclinaient de façon surprenante face à la Norvège (6-4). En soirée, les Suisses étaient battus par la RFA 6-5 après avoir été menés 3-0. Ils revenaient à 3-3, mais le skipper allemand Keith Wendorf, d'origine canadienne, anéantissait les espoirs helvétiques en renversant la situation dans le dernier jeu lorsque les Suisses avaient l'avantage 5-4.

● **Résultats du 2<sup>e</sup> tour :** RFA - Suisse 6-5 ; Suède - Ecosse 7-6 ; Etats-Unis - Italie 11-5 ; France - Danemark 7-4 ; Norvège - Canada 6-4. - Classement après 2 tours : 1. RFA, Etats-Unis et Norvège 4 points ; 4. Suisse, Ecosse, France et Suède 2 ; 8. Italie, Canada et Danemark 0.

## Juniors suisses, une qualification?

A seize reprises, les juniors suisses se sont qualifiés pour le tour final du tournoi UEFA, depuis la création de cette compétition en 1948. Parviendront-ils une nouvelle fois à ce but ? La réponse sera donnée demain, à Fribourg (coup d'envoi à 16 heures), où la sélection helvétique affrontera le Portugal en match retour qualificatif pour le tour final. Les données sont simples : à l'aller le 22 novembre 1978 à Lisbonne, la Suisse a tenu en échec le Portugal sur le score de 2-2. On le voit, un résultat nul de

0-0 ou de 1-1 suffirait à la formation helvétique.

Le coach Charles Rubli alignera probablement à Fribourg les mêmes joueurs qu'à Lisbonne. Il devra toutefois se passer du Luganais Beltrami (blessé) et du Neuchâtois Perret (hors de forme). Afin de remplacer Beltrami, le Zurichois Kundert avancera d'un cran en position de demi tandis que sa place en défense sera prise par Richard Koller (Grasshopper), tandis que le Veveysan Matthey devrait être titularisé en lieu et place de Perret à l'aile droite.

## SUISSE - ITALIE ESPOIRS

L'équipe suisse des «moins de 21 ans» fera sa deuxième sortie dans l'actuel championnat d'Europe des Espoirs, jeudi au stade du Cornaredo de Lugano. Après un succès acquis sans problème le 15 novembre 1978 à Differdange contre le Luxembourg (3-0), la sélection dirigée par Léon Walker aura cette fois affaire à forte partie puisque son adversaire sera l'Italie, troisième équipe de ce groupe éliminatoire 8, dont seul le vainqueur sera qualifié pour les quarts de finale.

Seize joueurs ont été retenus en vue de cette rencontre, qui évoluent tous en ligue nationale A à l'exception de Henry (Vevey) et Weber (Bienne). Léon Walker a utilisé cette fois le règlement qui permet d'aligner deux joueurs nés avant la date limite du 1<sup>er</sup> août 1957, puisqu'il a sélectionné Berbig et In-Albon. A relever que Jean Batardon (Chênois) connaît à cette occasion sa première sélection dans une équipe nationale alors que Leon Walker a dû renoncer aux services de Lucien Favre (blessé), Ley-Ravello (examens), Hansruedi Schär (suspendu par l'UEFA) et Hanspeter Kaufmann (suspendu par l'ASF).

Chez les Italiens, on note la présence de quatre joueurs qui évoluent régulièrement en série A : le gardien Giovanni Galli (Fiorentina), le libero Franco Barese (AC Milan), son frère Giuseppe (Internazionale) et Pietro Fanna (Juventus). Mais tous les autres sélectionnés font partie de cadres d'équipes de première division.

## Après le Critérium jurassien

IL n'y a donc pas eu de révolution de palais sur les «boulevards» boueux du Jura, samedi, à l'occasion de la deuxième manche du championnat suisse des rallyes, organisée à la perfection par l'écurie des Orsons et suivie par un très nombreux public. La parole était donnée à la puissance et tant Haldi que Savary (2<sup>e</sup>) ne se firent pas priés deux fois pour l'utiliser à outrance. On le sait, on l'a déjà dit, à l'heure des projets, Claude Haldi n'avait pas fait de ces joutes nationales sa convoitise essentielle de la saison 1979. Or, vu la tournure heureuse des événements (deux succès en deux courses), le Lausannois a décidé désormais d'entreprendre le maximum pour s'approprier le titre de la spécialité. C'est pourquoi, dans la mesure où les dates des championnats d'Allemagne des «silhouettes» et mondial des marques ne se «collisionneront» point avec celles du championnat suisse, Haldi-Sandoz répondront partout présents.

En consultant ces programmes, on constate que sur les huit rendez-vous proposés encore par le calendrier hel-

## Haldi sur orbite...

vétique, deux seulement (le critérium neuchâtois et le 13 Etoiles) entrent en concurrence directe avec des épreuves à l'étranger et devraient donc empêcher le tandem Haldi-Sandoz de s'y aligner. Actuellement, ses rivaux ne peuvent qu'espérer un retour à des tracés moins rapides, sur terre battue (pour les Fiat) et que la fiabilité de la Porsche Turbo

préparée par Guido Habertur soit mise plus souvent en défaut pour prétendre à la victoire. C'est le sentiment notamment de Jean-Claude Bering, très brillant troisième (dans son jardin) avec sa Porsche rééquilibrée (nouvelles suspensions arrière), de Philippe Roux, à nouveau irréprochable (5<sup>e</sup>), mais impuissant avec sa Porsche de série face à la... puissance des Carrera Turbos et atmosphérique (Savary) et de Philippe Carron (4<sup>e</sup>) qui, samedi, eut la malchance de se voir priver de sa cinquième vitesse au tiers du périple. Dans l'ensemble, le comportement des pilotes valaisans engagés le week-end passé dans le Jura fut exemplaire. Si Rauch abandonna, Ch. Carron-Genoud (en dépit de rapports trop courts), Eggs-Bocherens (perte de six minutes à la suite de sorties de piste) et Melly-d'Andres (idem) terminèrent respectivement 19<sup>e</sup>, 41<sup>e</sup> et 47<sup>e</sup> sur 49 classés.

Une mention spéciale est à décerner à Michel Maye et Jean-Marie Carron. Le Riddan, épaulé comme à l'accoutumée par Emmanuel Favre, se mit une nouvelle fois en évidence au volant de sa BMW 2002 préparée par ses soins. Après un départ plutôt «tranquille», le duo Maye-Favre adopta un rythme davantage soutenu pour finalement accéder à une remarquable onzième place.

Jean-Marie Carron lui bataillait ferme entre les deux Philippe : son frère d'un côté, Roux de l'autre. Il accusait un retard de neuf secondes sur le premier, en possédait dix-huit d'avance sur le Verbiéran et naviguait en 5<sup>e</sup> position lorsque son embrayage lâcha. Mais, après celle des Neiges, la démonstration du benjamin des Carron (avec la Porsche 2,7 litres du Sédunois Jacquemet, son navigateur sans... notes) portait le sceau de la classe...

J.-M. W.



Claude Haldi et de deux en championnat suisse.

### Stop au bruit...

La lutte contre le bruit et ses nuisances constitue une préoccupation qui touche également les organisateurs suisses de rallyes. Preuve en est qu'après les vérifications techniques précédant ce critérium jurassien, la plupart des voitures du groupe 4 dont la Porsche de Corthay (victime par la suite d'ennuis de boîte), celle de Savary, les Fiat de Carron et de Chapuis (ce dernier contraint au retrait après qu'il eut arraché une roue de sa 131) ont été déclarées trop bruyantes. Personne ne fut l'objet d'une quelconque sanction, mais cette mesure peut être assimilée à un sérieux avertissement pour le futur...

### La FIFA et le CAS de George Best

La Fédération internationale de football parviendra-t-elle à régler l'affaire George Best (32 ans), l'ancien international irlandais ? La FIFA avait décrété une suspension, valable sur tous les continents, de Best, en octobre dernier, à la suite d'une controverse entre son club anglais, Fulham, et l'équipe américaine de Fort Lauderdale.

Or, Best et Fort Lauderdale viennent de porter l'affaire devant la Haute Cour de justice de Londres. Cette dernière a décidé, après plusieurs jours de délibérations, qu'elle n'était pas en mesure de régler «une affaire aussi complexe», mais qu'elle espérait que la FIFA interviendrait rapidement pour résoudre le problème.

### Des renforts au HC La Chaux-de-Fonds

Après l'engagement du Canadien Tremblay, le HC La Chaux-de-Fonds annonce que des contrats ont été passés avec Carlo Valenti (1955/Lausanne), Pierre Flottiron (1958/Bienne), Thomas Häseler (1958/Bienne) et Jean-Claude Monachon (1960/Bienne).

## Ce que vous cherchez peut-être

### GOLF

### Bon comportement des Suisses à Rabat

Les golfeurs suisses se sont bien comportés dans le cadre d'un tournoi international, à Rabat (Maroc). Résultats :

**Individuels. Messieurs :** 1. Hutcheon (Eco) 229 coups ; 2. Schlig (RFA) 230 ; 3. Makroune (Mar). - Puis : 6<sup>e</sup> Johnny Storchmann (S) 244 ; 8. Markus Frank (S) 235. - **Dames :** De Lorenzi (Fr) 241 ; 2. Mourgue d'Algue (Fr) 249 ; 3. De Clercq (Be). - Puis : 6. Hadorn (S) 257.

**Par équipes. Messieurs :** 1. Ecosse 458 ; 2. Suisse 469 ; 3. Espagne 371. - **Dames :** 1. France 490 ; 2. Belgique 510 ; 3. Suisse 514.

### ATHLÉTISME

### Classement des Suisses à Limerick

Le Valaisan Pierre Délèze, meilleur Suisse dans le championnat du monde de cross-country de Limerick, a terminé à la 71<sup>e</sup> place. Une fois seulement dans l'histoire de la compétition, le premier représentant helvétique avait été moins bien classé, en 1973, lorsque Albrecht Moser avait pris la 87<sup>e</sup> place. Mais on peut aussi remarquer que lors de sa seule participation à l'épreuve, Markus Ryffel n'avait pu faire mieux que 77<sup>e</sup>.

Classement des Suisses : 71<sup>e</sup> Pierre Délèze à 2'09" ; 83. Fredy Griner à 2'21" ; 98. Hugo Wey à 2'38" ; 102. Guido Rhyn à 2'44" ; 104. Jean-Pierre Berset à 2'44" ; 114. Blaise Schull à 2'57" ; 165. Werner Meier à 4'25". - 187 coureurs classés.

● **BOXE.** - Ali - Evangelista à Madrid ? - Le promoteur espagnol Manolo Baena aurait offert cinq millions de dollars à Mohamed Ali pour qu'il vienne mettre en jeu, en Espagne, à la fin de l'été, son titre mondial des poids lourds (WBA), contre le champion d'Europe Alfredo Evangelista, a-t-on appris dans les milieux pugilistiques espagnols. Evangelista de son côté a observé la plus grande discrétion sur cet éventuel championnat du monde.

### MOTOCYCLISME

### Victoire suisse en Hollande

Le pilote suisse Hans Müller s'est distingué aux courses internationales du circuit de Hilvarenbeek, près de Tilburg en Hollande. Il s'est imposé aussi bien dans les 125 cm3 que dans les 250 cm3. Résultats :

50 cm3 : 1. Peter Looyestein (Ho), Kreidler ; 2. Henk Van Kessel (Ho), Kreidler ; 3. Reiner Scheidhaer (Ho), Kreidler. - 125 cm3 : 1. Hans Müller (S), Morbidelli ; 2. Jean-François Le Cureau (Fr), Morbidelli ; 3. Theo Van Geffen (Ho), Morbidelli. - 250 cm3 : 1. Müller (S), Yamaha ; 2. Jon Ekerold (AS), Yamaha ; 3. Klaus Hernamdt (Ho), Yamaha. - 350 cm3 : 1. Ekerold, Yamaha ; 2. Bert Struyk (Ho), Yamaha ; 3. Pekka Numri (Fin), Yamaha. - 500 cm3 : 1. Jack Middelburg (Ho), Suzuki ; 2. Wil Hartog (Ho), Suzuki ; 3. Bruno Kneubühler (S), Suzuki. - 750 cm3 : 1. Hartog, Suzuki ; 2. Middelburg, Yamaha ; 3. Patrick Pons (Fr), Yamaha.

### CYCLISME

### La Semaine catalane

Le Belge Marc Demeyer a remporté la première étape de la «Semaine catalane», disputée entre Santa Eulalia de Ronsana et La Llagosta, sur 75 km.

Le vainqueur, qui a battu au sprint l'Espagnol Suarez Cuevas, a couvert la distance en 1 h. 47'53" (moyenne 40 km 599/Heure).

● **CYCLISME.** - Les Six Jours de Montréal. - La paire italo-belge Pietro Algeri - Willy Deboscher a remporté les Six Jours de Montréal, qui se sont achevés devant quelque 6000 spectateurs. C'est au cours de la dernière nuit que la formation italo-belge a fait la différence. Le classement final : 1. Pietro Algeri - Willy Deboscher (It-Be) ; 2. Gerben Karstens - Venix (Ho-Can) ; 3. Gerd Frank - Wendsen (Dan-Can).

# 2<sup>e</sup> LIGUE

## Ayent - Salquenen 3-1 (2-0)

**Ayent** : G. Travellotti ; R. Travellotti ; G. Aymon, M. Morard, Rey ; G. Morard, Jean ; D. Morard, M.-A. Francey, J.-L. Moos, Emery.

**Salquenen** : Lötscher ; Oggier ; B. Constantin, H.-P. Constantin, Bitz ; Montani, Mathier, Bonvin ; W. Glenz (46° Bundi), R. Cina (46° V. Cina), Locher.

**Buts** : 12° J.-L. Moos (1-0) ; 18° Jean (2-0) ; 57° Emery (Penalty) (3-0) ; 60° V. Cina (3-1).

**Absents** : Ayent : Carroz, blessé. Salquenen : Tenud, (blessé).

**Note** : ce match s'est disputé à Sierre (le stade Saint-Jacques était impraticable) grâce à la compréhension des dirigeants sierois.

## Conthey - Grimisuat 1-0 (0-0)

**Conthey** : Comina ; J. Bianco ; Fournier, R. Bianco, Fontannaz ; D. Bianco, Jacquemet, J.-Ch. Sauthier ; Zamba (60° Vergères), Dayen, Udry.

**Grimisuat** : Stadelmann ; J.-Cl. Roux ; Torrent, Follonier, P. Balet ; P.-A. Roux (46° D. Balet), A. Mabillard, Mathys ; Furrer, Kueng (70° Vuignier), Marclay.

**But** : 88° Fontannaz.  
**Absents** : Conthey : Berthousoz (suspendu), Schuttel (?). Grimisuat : Muller.

## Naters - Chalais 1-1 (1-0)

**Naters** : Imhof ; S. Ricci ; Heinen, R. Eggel, R. Schmid ; Kalbermatten, Gertschen, Schmidhalter, K. Schmid ; (62° A. Ricci), M. Eggel, M. Salzmann.

**Chalais** : Nançoz ; Micheloud ; P. Devanthery, L. Devanthery, Debons ; Antille (50° Mabillard), Zurwerra, Neuhof, Praz ; J.-L. Zufferey (75° J.-B. Zufferey), G. Devanthery.

**Buts** : 44° M. Eggel (1-0) ; 60° Zurwerra (1-1).

**Absents** : Naters : Kammer (blessé). Chalais : M. Bétrisey, Buchard, Basili (blessés), de Riedmatten (pour un mois en Angleterre).

## Saint-Léonard - Bagnes 1-1 (0-0)

**Saint-Léonard** : M. Gillioz ; J.-B. Tissières ; Ch.-H. Balet, Clivaz, R. Bétrisey ; M. Bétrisey, Oggier, Bitz ; P. Jenny, Grichting, Ch. Favre (75° Bruttin).

**Bagnes** : Marchet ; Baillod, W. Fellay, N. Fellay, P. Fellay ; J.-M. Fellay, Y. Fellay, Moser ; Bender (65° Colomb), Keim (87° Vidal) Bessard.

**Buts** : 60° Grichting (1-0) ; 64° autogol de Grichting (1-1).

**Note** : à la 60° J.-B. Tissières est expulsé (faute grossière sur un adversaire) et à la 62° P. Fellay prend le même chemin pour une raison identique.

## Savièse - Saint-Maurice 2-2 (1-0)

**Savièse** : Pannatier ; B. Gertschen ; Boillat (80° J.-B. Dubuis), J. Héritier, X. Varone ; Schurmann, Panhard, Klingele ; J. Dubuis, G. Luyet, X. Allégroz (60° Dini).

**Saint-Maurice** : Farquet ; Coquoz ; Maregrande, Berra, Morisod ; Biaggi, Fardel, Baud ; Roh (10° Milevoy), Echnard, Saillen (65° Monti).

**Buts** : 38° Schurmann (1-0) ; 48° Saillen (1-1) ; 60° Echnard (1-2) ; 83° J. Dubuis (2-2).

**Absents** : Savièse : R. Jacquier, Ch. Varone (blessés). Saint-Maurice : Galay, Tissières, Levat (blessés).

**Note** : à la 7° un but de G. Luyet est annulé.

## USCM - Fully 1-2 (1-0)

**USCM** : Favez ; Woeffray ; Hernach, Coquoz, Gavillet ; Rouiller, Schmid, Weber ; Zoppi (70° Cheseaux), Mento, Millasson.

**Fully** : Gaudin ; Cajeux ; J.-L. Carron, Y.-R. Roduit, V. Carron ; Rard, Dorsaz, G. Carron ; C. Carron, J.-P. Roduit (60° Malbois), Crettenand.

**Buts** : 32° Millasson (1-0) ; 85° Crettenand (1-1) ; 88° G. Carron (1-2).

**Absents** : USCM : Vionnet, Fumeaux, Claret (blessés).

**Note** : à la 85° minute l'arbitre siffle la fin du match. Fully réagit, réclame et obtient gain de cause. La rencontre reprend sur la phase du corner sifflé avant l'arrêt. Fully égalise, puis inscrit le but de la victoire. L'USCM a déposé un protêt.

J.M.

# Conthey: volontaire et vainqueur!

**D**EUX EXPULSIONS en l'espace de deux minutes ont terni le dernier week-end du championnat de II<sup>e</sup> ligue. Cela se passait sur la pelouse du Daillet lors du match Saint-Léonard - Bagnes.

N'ayant pas assisté à cette rencontre nous nous garderons d'émettre un quelconque jugement sur ces débordements physiques qui déshonorent le football.

Cependant ce qui s'est passé à Saint-Léonard devrait fonctionner comme sonnette d'alarme à la veille du sprint final d'un championnat aussi énigmatique. Toutes les équipes se sentent concernées soit par le titre, soit par la relégation. Dès lors il ne faut pas s'étonner si la tension monte... mais il y a des limites.

Une barrière qui n'a pas été franchie, par exemple au stade des Fougères où Conthey et Grimisuat jouaient une carte importante dans la lutte pour le titre. Une limite n'a pas été dépassée encore à Naters où l'équipe locale et

Chalais surent admirablement maîtriser leurs nerfs.

On voit donc que même si ce championnat se déroule sur des charbons ardents, il demeure possible de ne pas se brûler les doigts. A condition bien sûr que le football reste ce qu'il doit être : un jeu.

### Conthey dans le coup

En battant Grimisuat, Conthey relance et corse l'intérêt en tête du classement. La formation de Mugosa qui compte un match de plus que les deux premiers n'accuse, théoriquement, que 2 et 3 points de retard, respectivement sur Grimisuat et Bagnes. Bagnes a donc repris la tête du classement en obtenant le partage des points à Saint-Léonard. Un peu grâce à la complicité du Zappa de la II<sup>e</sup> ligue, Robert Grichting qui a inscrit les deux buts de la rencontre. Les deux étaient de qualité paraît-il...

### Pourquoi demain ?

Dans le seul but d'assurer la régularité de la compétition, l'AVF a fixé trois rencontres en ce mercredi. Il s'agit de matches renvoyés qu'il faut rattrapper.

Evidemment les clubs intéressés (Bagnes, Fully et Grimisuat) auraient certainement préféré remettre cette mise à jour au samedi de Pâques... financièrement s'entend. En plus ils joueront à l'heure de Hollande - Suisse retransmis à la TV. Mais comment ne pas comprendre par ailleurs le souci de l'AVF qui ne voudrait pas arriver à quatre journées de la fin du championnat avant de régulariser une situation extrêmement tendue.

Des problèmes qui se poseront chaque année si l'on ne se met pas à l'abri des caprices du mois de mars !

### Ayent - Salquenen

#### Massy :

#### « Reprise satisfaisante »

« Nous avons certaines appréhensions car nous ne savions pas où se situait notre forme actuelle. C'était le premier match et un peu l'inconnu. Nous avons effectivement souffert du manque de compétition. En effet, nos entraînements dans la cour d'école de Saint-Romain et sur l'étroit terrain annexe ne permettaient pas une préparation parfaite. Mais ce handicap a été compensé par la chaude ambiance créée aussi par notre public (même à Sierre où s'est disputé ce match) et la volonté des joueurs. La reprise a donc été satisfaisante ».

#### Naselli :

#### « Une autre équipe »

« Je n'ai pas reconnu mon équipe qui une semaine plus tôt battait le FC Conthey. Mes joueurs ont débuté ce match avec un certain air de supériorité de mauvais augure. A la mi-temps, à 2-0 nous n'avions plus de raison de « rouler les mécaniques ». Il y eut une prise de conscience qui déboucha sur une meilleure prestation de notre part après la pause. Mais il devenait impossible d'effacer un départ coupable. Je ne sais pas comment expliquer ce changement d'autant plus que chaque joueur savait que notre victoire sur un Conthey diminué ne prouvait rien du tout. En résumé une très mauvaise première mi-temps et une seconde très valable en ce qui nous concerne ».

### Conthey - Grimisuat

#### Sur un coup de dés !

Malgré une certaine traversée du désert entre la 25<sup>e</sup> et la 40<sup>e</sup> minute de la première mi-temps, le choc entre l'équipe de Mugosa et celle de René Grand a tenu ses promesses. Cette rencontre s'est même terminée par un bouquet final : le coup franc exécuté par Stéphane Fontannaz à la 88<sup>e</sup> minute fut un petit chef-d'œuvre de technique, de précision et de puissance. Grimisuat s'inclinait sur un coup de dés qui ne traduisait pas totalement la trame de cette rencontre.

Conthey n'a rien volé empressons-nous de préciser mais son adversaire a certainement perdu plus qu'il ne méritait. En fait il y eut affrontement de deux styles : la technique d'hommes doués (Kueng, Marclay, Furrer, Mabillard, Ma-

thys) et la volonté de l'ensemble de la formation contheysanne dirigée et avec quel brio par Pierrot Jacquemet dont les passes de l'extérieur du pied sont un régal d'efficacité.

De manière concrète Grimisuat domina le débat grâce à quatre occasions de but (14° Fournier sauve sur la ligne un corner de Marclay repris par Kueng ; 42° Marclay de l'extérieur du pied gauche expédie le cuir juste à côté des buts de Comina ; 65° Mabillard rate d'un rien la reprise sur une remise de Kueng ; 80° nouvelle chance de but par Furrer).



Conthey n'inquiéta Stadelmann qu'une seule fois (à la 22<sup>e</sup>) l'excellent coup franc de Jacquemet passe très près de la cible... avant le fameux coup de botte de Fontannaz. Relevons en passant que la faute du capitaine J.-Cl. Roux qui permit à Conthey de marquer son but était totalement involontaire. Il glissa, tomba à terre et la balle vint frapper son bras d'appui.

A l'exemple de Marclay qui évoluait en « multi » sur ce sol glissant, Grimisuat n'est pas parvenu à s'exprimer totalement. Sous l'impulsion d'un Jacquemet toujours aussi fringant Conthey a effacé très rapidement son faux pas de Salquenen.

### Naters - Chalais

#### A. Ricci : « Nervosité »

« Dans la situation actuelle de Chalais et Naters il ne fallait pas s'attendre à du grand football en ce dimanche. Dominé par une nervosité excessive cette rencontre a fourni un visage aux apparences de II<sup>e</sup> ligue tout au plus. Le résultat pouvait basculer d'un côté comme de l'autre. Finalement le match nul est logique puisqu'aucune formation n'a dominé le débat ».

### Zurwerra :

#### « La chance a passé »

« Incontestablement nous avons perdu notre chance de victoire en cours de première mi-temps. On aurait mérité plus

à ce moment-là mais le gardien Imhof a sauvé deux balles de match.

Durant cette période en basant notre jeu sur un 4-4-2 (avec deux demis offensifs et deux défensifs) nous avons évolué de manière disciplinée. Malheureusement quelques secondes avant la pause nous encaissions un but stupide.

En seconde mi-temps Naters a forcé l'attaque mais notre défense écarta le danger. Grâce à un coup franc nous obtenions l'égalisation méritée ».

### Saint-Léonard - Bagnes

#### Michel Gillioz :

#### « Engagement total »

« Evidemment on peut déplorer les deux expulsions qui ternissent cette rencontre.

Il y eut une certaine escalade de l'excitation de la part des deux adversaires favorisée encore par l'engagement total qui domina ce match. Bagnes nous avait pris « à la gorge » en première mi-temps en dominant la situation. C'est contre cet état de fait que nous avons tenté de réagir en revenant sur le terrain. Non pas en cherchant l'homme mais en durcissant notre attaque de la balle afin de prendre à notre tour la direction des opérations.

Je pense que le résultat correspond à la prestation d'ensemble des deux équipes ».

### Robert Colomb :

#### « A faire peur... »

« L'engagement total c'est bien beau mais lorsqu'il dépasse la tolérance on arrive aux coups et blessures. Le football est resté à sa juste place l'espace d'une mi-temps. Nous tenions le jeu en main sans toutefois parvenir à concrétiser.

En seconde mi-temps notre adversaire changea sa manière, le jeu se troubla et finalement les joueurs perdirent leur calme. L'escalade de la violence commença et s'en alla en grandissant... jusqu'à faire peur. Dans ces conditions je ne suis pas mécontent du point ramené de Saint-Léonard ».

### Savièse - Saint-Maurice

#### Noël Dubuis : « Logique »

« Sans baser son football sur un jeu défensif, Saint-Maurice était venu à Savièse dans l'intention de ne pas perdre et éventuellement de profiter d'une aubaine. Au milieu du terrain nous avons rencontré une forte opposition notamment de la part du duo Baud-Biaggi qui occupait parfaitement les espaces libres. J'ai surtout été satisfait de constater que le FC Savièse progressait et que d'ici peu il pourrait à nouveau s'exprimer avec plus d'envergure ».

### Milevoy : « Satisfaction »

« Comme toujours nous nous sommes déplacés avec l'intention de jouer à football avant tout. A Savièse nous pouvions même prétendre à la victoire. Malgré cela je suis satisfait du point récolté car Savièse malgré tous les sourires de ses détracteurs reste Savièse. Oui nous étions handicapés par les absences des blessés mais lorsque l'on dispose de bons remplaçants tout s'atténue.

Un match nerveux dans l'ensemble que nous avons maîtrisé au milieu du terrain ».

### USCM - Fully

#### Caillet-Bois :

#### « Dommage du gâchis »

« Nous gagnions par 1-0 lorsque l'arbitre siffle la fin de la rencontre. C'était la joie, puis... l'arbitre s'aperçut qu'il manquait quelques minutes à la rencontre...

Certains joueurs avaient déjà pris la direction des vestiaires lorsqu'il fallut recommencer. On imagine aisément dans quel état d'esprit USCM dut reprendre ce match.

Ce gâchis d'arbitrage nous a valu de connaître une défaite imméritée. La concentration avait disparu après une excellente prestation, disciplinée et correcte. Dommage ! »

### Frochoux :

#### « A notre avantage »

« La situation psychologique de cette fin de match tourna bien sûr en notre faveur. Cependant j'estime que l'arbitre a agi correctement en reconnaissant qu'il restait 5 minutes à jouer et en poursuivant l'action sur le corner sifflé avant l'arrêt du match. Nous avons eu la chance d'égaliser immédiatement et par la suite de bénéficier de la déconcentration de notre adversaire. Au cours de cette rencontre notre volume de jeu n'avait pas été mauvais. Logiquement ce match aurait dû se terminer sur un score nul car nous avions pris un but bête.

Je me permets de dire que le travail en profondeur (le mérite revient à la commission des juniors du club) se poursuit à Fully puisque j'ai pu introduire un joueur de 17 ans (Malbois) durant ce match. Comme nous ne possédons pas l'éclairage sur notre terrain nous jouerons sur la pelouse de La Combe mercredi soir contre Ayent ».

### Résultats

Ayent - Salquenen	3-1
Conthey - Grimisuat	1-0
Naters - Chalais	1-1
Saint-Léonard - Bagnes	1-1
Savièse - Saint-Maurice	2-2
USCM - Fully	1-2

### CLASSEMENT

1. Bagnes	15	9	3	3	26-17	21
2. Grimisuat	15	7	6	2	29-15	20
3. Conthey	16	5	10	1	25-16	20
4. Fully	15	6	4	5	21-18	18
5. USCM	15	6	4	5	23-21	18
6. Ayent	15	6	3	6	30-28	15
7. St-Léonard	16	4	7	5	20-32	15
8. St-Maurice	16	3	8	5	19-18	14
9. Savièse	15	3	7	5	25-23	13
10. Chalais	16	3	7	6	15-21	13
11. Salquenen	16	3	6	7	19-26	12
12. Naters	16	2	7	7	21-32	11

### Demain soir

Bagnes - USCM  
Fully - Ayent à la Combe  
Grimisuat - Savièse

### Dimanche prochain

Ayent - Conthey  
Bagnes - Naters  
Chalais - Savièse  
Fully - Saint-Léonard  
Saint-Maurice - Grimisuat  
Salquenen - USCM

### Classement des buteurs

12 buts :	Fernand Udry (Conthey)
8 buts :	Joseph Carroz (Ayent) Jean-François Emery (Ayent) Anselme Mabillard (Grimisuat) Paul Salzmann (Naters)
7 buts :	Antonio Mento (USCM)
6 buts :	Simon Maret (Bagnes) Claude Carron (Fully) Pierre-André Follonier (Grimisuat) Charly Furrer (Grimisuat) Raymond Schwéry (Saint-Léonard) Robert Grichting (Saint-Léonard) Rudolf Locher (Salquenen)
5 buts :	Alain Keim (Bagnes) Freddy Kueng (Grimisuat)
4 buts :	Daniel Morard (Ayent) Bernard Jean (Ayent) Guy Luyet (Savièse) Roger Jacquier (Savièse) Franco Dini (Savièse) Serge Monti (Saint-Maurice) Gérald Devanthery (Chalais) Léon Gavillet (USCM) Rocco Zoppi (USCM) Gaby Carron (Fully)

## Saint-Léonard - Bagnes par l'image



Le ballon n'a pas toujours été au centre des préoccupations sur le terrain du Daillet. Il est le grand absent de cette phase de jeu qui groupe (de gauche à droite) : Grichting, Y. Fellay, Clivaz, Tissières et Bessard. (Photo Mamin)

# FOOTBALL À L'ÉTRANGER

## France: deux exploits en 16<sup>es</sup> de finale de coupe

Les résultats des matches aller le laissent aisément prévoir: les surprises seraient rares en seizièmes de finale de la coupe de France. Et les rencontres retour ont confirmé ce verdict. En définitive, deux seuls exploits dignes de ce nom auront sanctionné ce tour: ceux réussis par Angoulême et par La Paillade Montpellier. Les Charentais, déjà vainqueurs à l'aller, ont confirmé face à une pâle équipe de Metz ce succès. Quant à La Paillade, habituée de ce genre d'exploits, elle a infligé à Lyon un cinglant 3-0. Par ailleurs, Bastia a été le seul club à parvenir à retourner en sa faveur une situation compromise quinze jours plus tôt. Les Corses, battus en Gironde (0-1), l'ont emporté sur leur terrain par 2-0, obtenant ainsi leur billet pour les huitièmes de finale. Marchioni et Papi sur pénalty ont permis aux Bastiais de poursuivre leur aventure en coupe. Le Paris-Saint-Germain par contre, a été sévèrement étriillé sur son terrain par un Monaco séduisant, qui l'a emporté par 4-1. Emon, Onnis, Moizan Soler ont participé à la fête de tir pour un unique réussite de l'Argentin Carlos Bianchi pour les Parisiens.

Si la logique a finalement été respectée à Martignes, Nice est passé près du k.o. vainqueurs sur le score le plus étriqué à l'aller (1-0), les Niçois se sont en effet retrouvés menés par 2-0 après 22 minutes de jeu seulement. Mais le Yougoslave Bjekovic (35') et Buscher, à vingt minutes de la fin, parvenaient péniblement à rétablir l'égalité. Pourtant, les Niçois ont tremblé jusqu'à la dernière minute.

Thonon, qui avait tenu Nantes en échec sur son terrain (1-1), a dû cette fois rentrer dans le rang. Les Savoyards ont fait preuve de beaucoup de combativité mais ils ont été logiquement dominés par une équipe nantaise qui a fait la différence grâce à Pecout (30' et 67' minutes) et à Rampillon (57'). A six minutes de la fin, Perraud obtint un but mérité.

En résumé, onze équipes de première division, Strasbourg, Bastia, Angers, Saint-Etienne, Nancy, Nice, Marseille, Lille, Nantes, Reims et Monaco, ainsi que cinq formations de deuxième division, Montpellier, Angoulême, Gueugnon, Auxerre et Avignon, ont obtenu leur billet pour les huitièmes de finale.

## Italie: pas de victoire pour les premiers



Le match Lazio-Inter s'est terminé sur un nul 1-1. Ici Cantarutti (7) marque le but égalisateur pour la Lazio. Belino UPI

Les quatre équipes de tête du championnat d'Italie de première division n'ont pas réussi à s'imposer au cours de la 23<sup>e</sup> journée de la compétition. L'AC Milan et Perugia ont été tenus en échec à domicile par Lanerossi et l'AS Roma, Torino a perdu son derby contre la Juventus et l'Inter a également concédé le match nul, au stade Olympique, à la Lazio.

En fait, la journée a surtout été intéressante en ce qui concerne les équipes du bas du classement où, à part Verona, décroché, la lutte est encore incertaine pour éviter les deux autres places qui conduiront à la deuxième division.

Les plus menacés pour l'instant, l'Atalanta de Bergame et Bologna, se rencontraient à Bologna, qui l'a emporté par un but de son demi Maselli à la 59<sup>e</sup> minute. Les Bergamasques ont terminé le match à dix après l'expulsion de leur arrière droit Mei.

A Perugia, l'AS Roma a obtenu un partage des points mérité à quelques secondes du coup de sifflet final, lorsque Ugolotti reprit victorieusement un tir de Nadai repoussé par la transversale. Perugia menait

à la marque depuis la 20<sup>e</sup> minute grâce à un coup de tête de son arrière gauche Ceccarini, qui a permis à son équipe de terminer son 23<sup>e</sup> match consécutif sans avoir connu la défaite.

A Catanzaro, Ascoli a également obtenu un point après avoir été mené au repos. Napoli s'est imposé sans problème dans le derby de Campanie face à Avellino. A cette occasion, les Napolitains ont retrouvé leur buteur vedette, Savoldi, auteur de deux buts superbes qui, ajoutés à celui, non moins beau, de Vicente (63'), ont assuré à l'équipe de Vinicio un succès très confortable.

Mais le derby le plus attendu avait lieu à Turin où Torino accueillait la Juventus. Les deux équipes, en fait, se sont neutralisées tout au long de la rencontre. Il fallut, à deux minutes de la fin, un exploit de l'arrière international Cabrini pour que le match bascule en faveur de Torino. C'est un tir du gauche en demi-volée qui a permis à Cabrini de faire la décision.

Enfin, le leader milanais, devant son public, n'a pu venir à bout d'une équipe de Lanerossi recroquevillée en défense. En fin

de match, Paolo Rossi a fait passer des moments difficiles à l'AC Milan, dont l'équipe paraît fatiguée et souffre de plus en plus de l'absence prolongée de son meneur de jeu Gianni Rivera.

**Classement**

1. Milan	23	14	7	2	36-14	35
2. Perugia	23	9	14	0	25-11	32
3. Torino	23	10	10	3	32-17	30
4. Juventus	23	10	10	3	27-14	30
5. Inter	23	7	15	1	31-17	29
6. Lazio	28	8	9	6	29-30	25
7. Napoli	23	5	13	5	17-16	23
8. Catanzaro	23	5	13	5	18-21	23
9. Fiorentina	23	6	10	7	19-22	22
10. Vicenza	23	5	12	6	27-32	22
11. Ascoli	23	5	9	9	20-26	19
12. Avellino	23	4	11	8	13-19	19
13. Roma	23	6	11	15	15-24	18
14. Bologna	23	2	12	9	16-24	16
15. Atalanta	23	3	10	10	12-25	16
16. Verona	23	1	7	15	10-35	9

### Les autres championnats

● **ROUMANIE.** - Championnat de première division (22<sup>e</sup> journée): Dynamo Bucarest - Sportul Studentes 3-1; Craiova - Pitesti Arges 1-0; Tirgu Mures - Steaua Bucarest 1-0; Bucarz Gloria - Satu Mare 2-0; Timisoara - Iasi Pilithehnica 2-0; Petrosani Jiul - Bihor 0-0; Ut Arad - Tirovoviste 1-1; Bacau - Rimicul Vilcea 1-0; Baia Mare - Hunedorara Corvinul 1-0. Classement: 1. Arges 27; 2. Dynamo Bucarest 27; 3. Steaua Bucarest 26.

● **YUGOSLAVIE.** - Championnat de première division (21<sup>e</sup> journée): Etoile Rouge Belgrade - Hajuk Split 1-3; Partizan Belgrade - Zeleznicar Sarajevo 0-2; Voivodina - Jednota Mostar 2-1; Buducnost - Olympia Ljubljana 0-0; Rijeka - Sojkek 3-3; Sarajevo - Borac 5-1; Ofk Belgrade - Napredak 3-2; Zagreb - Radnicki Nis 0-1; Sloboda - Dynamo Zagreb 2-0. Classement: 1. Hajduk Split 30; 2. Dynamo Zagreb 28; 3. Buducnost 28; 4. Etoile Rouge Belgrade 25; 5. Zeleznicar 24.

● **POLOGNE.** - Championnat de première division (19<sup>e</sup> journée): Gwardia Varsovie - Legia Varsovie 0-0; GKS Katowice - Szombierki Bytom 0-1; LKS Lodz - AK Gdynia 0-0; Pogon Szczecin - Odra Opole 1-0; Polonia Bytom - Ruch Chorzow 0-1; Zaglebie Sosnowiec - Lech Poznan 1-0; Slask Wroclaw - Stal Mielec 1-0; Wisla Cracovie - Wodzew Lodz 2-1. Classement: 1. Ruch Chorzow 26; 2. Odra Opole 24; 3. Legia Varsovie 24; 4. Widzew Lodz 23.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE.** - (20<sup>e</sup> journée): Sparta Prague - Dukla Prague 2-1; Inter Bratislava - Lokomotive Kosice 2-1; Tatran Prešov - Spartak Trnava 1-1; Banik Ostrava - Skoda Pilsen 0-0; Jednota Trencin - Etoile Rouge Brno 1-1; Union Telpice - Bohemians Prague 2-0; UPS Kosice - Dukla Banska Bystrica 4-2; Slavia Prague - Slovan Bratislava 1-0. Classement: 1. Dukla Prague 20/29; 2. Banik Ostrava 20/26; 3. Etoile Rouge Brno 20/23; 4. Spartak Trnava 20/21.

● **ESPAGNE.** - (25<sup>e</sup> journée): Hercules Alicante - Real Sociedad 0-0; Real Saragossa - Rayo Vallecano 2-0; Espanol Barcelone - FC Sevilla 2-0; Atletico Madrid - Racing Santander 3-0; Sporting Gijon - FC Valencia 2-0; Celta Vigo - Union Salamanca 1-1; Huelva - Real Madrid 1-2; Burgos - Bascelane 1-0. Classement: 1. Sporting Gijon 35; 2. Real Madrid 34; 3. Atletico Madrid 30.

## Des problèmes pour Jupp Derwall

L'entraîneur Jupp Derwall connaît quelques problèmes pour former l'équipe de RFA qui doit affronter, le 1<sup>er</sup> avril à Izmir, la Turquie, en championnat d'Europe des nations. Après avoir écarté de sa sélection le gardien Sepp Maier et le demi Klaus Fischer, Derwall a encore renoncé à l'attaquant de Schalke Rüdiger Abramczik. Par ailleurs, les deux joueurs de Fortuna Düsseldorf Gerd Zewe et Klaus Allofs sont blessés. Deux néophytes ont ainsi reçu leur chance: Walter Kelsch (VFB Stuttgart) et Caspar Memering (Hambourg). Les deux «Espagnols» Stielike et Bonhof ont également été retenus. La sélection ouest-allemande:

Förster (VFB Stuttgart), Herbert Zimmermann (FC Cologne). Demis et attaquants: Rainer Bonhof (FC Valence), Ronald Borchers (Eintracht Frankfurt), Walter Kelsch (VFB Stuttgart), Caspar Memering (SV Hambourg), Hansi Müller (VFB Stuttgart), Karl-Heinz Rummenigge (Bayern Munich), Uli Stielike (Real Madrid) et Klaus Toppmöller (Kaiserslautern).

### Höness manager du Bayern

L'international Uli Höness va exercer dès le 1<sup>er</sup> avril prochain les fonctions de manager auprès de son club, Bayern Munich. Il signera son contrat dans les prochains jours. Höness, prêt en octobre dernier au FC Nuremberg, d'ores et déjà condamné à la relégation en deuxième division, ne devait commencer sa nouvelle carrière qu'à la fin de la saison. Son retour a été avancé, en accord avec les dirigeants de Nuremberg, en raison de la crise que traverse le prestigieux club bavarois. Ainsi, après Guenther Netzer à Hambourg, Ueli Höness est la deuxième vedette du football ouest-allemand à troquer le maillot de joueur contre la veste de «manager».

## CYCLISME

### Forfait de Hinault pour le Tour des Flandres

Le Français Bernard Hinault ne disputera pas le Tour des Flandres, première classique belge de la saison, qui aura lieu dimanche prochain. Aucun de ses équipiers ne sera de la partie.

«Nous rejoignons la position de certains groupes sportifs belges qui menacent de ne pas participer à cette course, a expliqué Cyrille Guimard, le directeur sportif de Bernard Hinault.

Tant que l'on fera escalader le Koppenberg, nous considérerons que la course n'est pas régulière. Ce Koppenberg, long de 300 mètres, peut coûter quatre ou cinq minutes de retard en raison des acrobaties et des risques qu'il faut prendre au milieu du public, sur les pavés et dans la boue. Dans ces conditions, la course est faussée et nous n'avons rien à y faire.»

● **A travers la Belgique:** 1. Gustaav Van Roosbroeck (Be) les 200 km en 5 h. 13'; 2. Walter Plankaert (Be) à 1'44"; 3. Jan Raas (Ho) à 2'02"; 4. Marc Demeyer (Be); 5. Guido Van Sweefelt (Be); 6. Frank Hoste (Be); 7. Sean Kelly (Irl); 8. Walter Godefroot (Be); 9. Jean-Luc Vandenbroucke (Be) même temps.

### Thurau au TDR

Les deux premières grandes équipes du TdR-79 sont annoncées. Il s'agit de celle de Dietrich Thurau, avec comme équipiers Hanspeter Jackst, Rudi Colman, Ludo Petters, Gerry Verlinden et Rudy Pévenage. La seconde sera celle de Peugeot avec comme leader Bernard Thévenet, accompagné de Michel Laurent, Yves Hézard, Bernard Rousseau, Robert Linard et Pascal Simon.

## Cyclisme Cours de J + S

Le Vélo-Club cyclophile séduisais organise du 13 au 16 avril un cours de «Jeunesse et Sport» de la branche cyclisme à l'intention des jeunes (filles et garçons) de 14 à 20 ans. Ce cours est gratuit et se déroulera à Sion.

Tous les intéressés peuvent s'adresser à Gérard Lomazzi, avenue de Tourbillon 68, Sion. Dernier délai: 9 avril 1979.

## RFA: coup d'éclat du Bayern Munich

Vainqueur par 3-0 de Fortuna Düsseldorf, le «tombeur» du Servette en coupe des vainqueurs de coupe, le FC Kaiserslautern a fait un nouveau pas vers le titre de champion de RFA. Mais le fait marquant de la 24<sup>e</sup> journée du championnat de la Bundesliga a été la nette victoire remportée par Bayern Munich sur le terrain de Borussia Moenchengladbach, demi-finaliste de la coupe de l'UEFA. Le retrait du président Wilhelm Neudecker et la nomination probable de Ueli Höness comme manager ont donné satisfaction aux joueurs qui, brusquement, ont retrouvé leur verve de nageur.

Le grand homme de ce match Moenchengladbach - Bayern a été l'international Karl-Heinz Rummenigge, qui a participé à la réalisation de six des sept buts de son équipe et qui en a marqué lui-même trois. Le score fut complété par Janzon (2), Niedermayer et Schwarzenbeck. Tant Oblak

que Janzon ont par ailleurs tiré une fois sur la transversale. C'est dire que la défaite de Borussia aurait pu être plus large encore. Après l'ouverture du score par Schwarzenbeck (9'), Borussia avait égalisé à la 14<sup>e</sup> minute par Amrath. Rummenigge redonna l'avantage au Bayern dès la 17<sup>e</sup> minute et les buts des Bavarois tombèrent ensuite régulièrement.

Le VFB Stuttgart de Jürgen Sundermann n'a laissé aucune chance à Schalke (4-0), et il conserve ainsi la deuxième place du classement à quatre longueurs du leader. Le bilan du VFB Stuttgart à domicile est impressionnant: 26 matches consécutifs sans défaite, 49 buts marqués, 3 encaissés. Hansi Müller, particulièrement brillant, a été l'artisan de la victoire de Stuttgart en marquant les deux premiers buts, le second après une percée solitaire ponctuée d'un tir des 17 mètres.

### Classement

1. Kaiserslautern	24	14	8	2	48-26	36
2. VFB Stuttgart	24	13	5	5	48-24	32
3. Hamburger SV	23	13	5	5	48-24	31
4. Eintr. Frank.	24	13	5	6	37-28	31
5. B. München	23	10	5	8	47-33	25
6. VfL Bochum	24	7	11	6	38-35	25
7. Köln	22	8	8	6	35-26	24
8. F. Düsseldorf	23	9	6	8	46-39	24
9. Hertha Berlin	24	7	7	10	29-36	21
10. B. M'gladbach	21	8	4	9	32-32	20
11. Werder Br.	21	7	6	8	31-35	20
12. Bor. Dortmund	22	7	6	9	37-51	20
13. Eintr. Brauns.	23	6	8	9	30-39	20
14. Arm. Bielef.	21	7	5	9	25-29	19
15. Schalke 04	22	6	10	10	38-42	18
16. MSV Duisbourg	20	6	4	10	25-39	16
17. Nürnberg	23	6	2	15	20-48	14
18. Darmstadt	24	3	6	15	26-52	12

## Angleterre: 5 points d'avance pour Liverpool

En championnat d'Angleterre de première division, Liverpool a poursuivi sa marche en avant aux dépens d'Ipswich Town, le tenant de la coupe, qu'il a battu par 2-0 sur des buts de Dalglish et de Johnson. Le vainqueur de la dernière coupe d'Europe des champions compte ainsi cinq longueurs d'avance sur son grand rival local, Everton, qui a concédé un point à Derby County. Les chances d'Everton de succéder à Nottingham Forest au palmarès du championnat sont désormais pratiquement nulles car il a joué deux matches de plus que Liverpool.

En fait, l'adversaire le plus dangereux du leader reste West Bromwich Albion, qui totalise certes huit points de retard mais avec trois matches en moins. En théorie, le retard de West Bromwich n'est donc que de deux longueurs. Samedi, West Bromwich a pris le meilleur sur les Queens Park Rangers par 2-1 sur des buts de Brown et de Cunningham. Mais il con-

nut quelques moments difficiles lorsque les Londoniens revinrent à 2-1 à neuf minutes de la fin.

Nottingham Forest, le «tombeur» des Grasshopper en coupe des champions, a pour ainsi dire définitivement perdu son titre. Il a certes joué trois matches de moins que Liverpool mais son retard de onze points peut être considéré comme décisif.

L'équipe de Brian Clough s'est encore une fois montrée efficace en attaque comme en défense dans son match contre Coventry City (3-0). Les buts ont été marqués par Woodcock (25') Birtles (65') et Needham (85').

La journée a par ailleurs été marquée par la défaite de Leeds United à Manchester (1-4). Leeds venait de disputer une série de seize rencontres sans connaître la défaite.

### CLASSEMENT

1. Liverpool	30	21	6	3	63-11	48
2. Everton	32	15	13	4	43-27	43
3. Bromwich	27	17	6	4	55-26	40
4. Arsenal	31	15	9	7	48-28	39
5. Leeds	31	14	10	7	55-39	38
6. Nottingham	27	12	13	2	34-17	37
7. Manchester	29	13	7	9	47-48	33
8. Coventry	33	11	11	11	41-53	33
9. Norwich	32	7	18	7	43-45	32
10. Tottenham	30	11	10	9	34-45	32
11. Aston Villa	28	10	11	7	37-27	31
12. Ipswich	31	12	6	13	39-38	30
13. Southampt.	29	10	9	10	34-34	29
14. Bristol City	33	10	9	14	36-43	29
15. Manchester	29	8	11	10	41-37	27
16. Middlesbr.	31	10	7	14	44-42	27
17. Derby	31	9	7	15	33-51	25
18. Bolton	29	8	7	14	36-52	23
19. Wolverh.	30	9	4	17	28-52	22
20. Queen's PR	32	5	10	17	31-51	20
21. Chelsea	31	4	7	20	31-64	15
22. Birmingham	30	4	5	21	26-47	13

# Classements finals de la tournée cantonale de cross aux points

Patronnée par notre journal et organisée par la Fédération valaisanne d'athlétisme, la tournée cantonale de cross aux points réservée à la jeunesse s'est terminée en apothéose, dimanche, à Uvrier (cf. NF d'hier). Le classement final se présente comme suit:

**Filles 1970:** 1. Léger Monica, CA Sion, 80 points; 2. Bellon Martine, Troistorrents, 77; 3. Zuchuat Corinne, CA Sion, 73; 4. Lamont Francine, CA Sion, 66; 5. Pidoux Corinne, CA Sion, 64; 6. Martenet Sandra, Troistorrents, 57; 7. Martenet Sylviane, Troistorrents, 57; 8. Besse Viviane, CABV Martigny, 56; 9. Martenet Sandrine, Troistorrents, 54; 10. Dubuis Alexia, CA Sion, 48.

**Garçons 1970:** 1. Toffol Nicolas, FC Granges, 79 points; 2. Bitz Stéphane, SFG Uvrier, 75; 3. Delaloye Reynald, SFG Ardon, 70; 4. Cordonier Cédric, Montana, 62; 5. Guntern Jean-François, Nendaz, 61; 6. Mutter Xavier, SFG Bramois, 58; 7. Miéville Serge, Marécottes, 57; 8. Arnold Christian, SFG Conthey, 56; 9. Julliard Ken, ES Ayent, 49; 10. Fumeaux Norbert, Miège, 49.

**Filles 1969:** 1. Vouillod Laurence, CA Sion, 78 points; 2. Besse Carole, CA Sion, 72; 3. Favre Sabine, CA Sion, 70; 4. Gaspoz Nathalie, CA Sion, 69; 5. Michellod Nadine, SC Ovronnaz, 66; 6. Burket Raphaëlle, CA Sion, 65; 7. Martenet Sylviane, Troistorrents, 65; 8. Pont Martine, CA Sion, 63; 9. Moulin Catherine, CA Sion, 44; 10. Carraud Roanne, CABV Martigny, 42.

**Garçons 1969:** 1. Roduit Yves, Fully, 80 points; 2. Bauer Christian, SFG Monthey, 69; 3. Mosse Yves, SFG Miège, 67; 4. Dubuis Pascal, CA Sion, 64; 5. Délotz Richard, ES Ayent, 62; 6. Biollaz Marcel, SFG Conthey, 60; 7. Priod David, ES Ayent, 57; 8. Délotz Claudy, ES Ayent, 48; 9. Carron Nicolas, Fully, 44; 10. Delaloye Thierry, Leytron, 44.

**Filles 1968:** 1. Carrut Isabelle, Chamossion, 80 points; 2. Bellon Valery, Troistor-

rents, 76; 3. Solioz Sarah, SFG Uvrier, 72; 4. Carrut Barbara, SC Ovronnaz, 69; 5. Marguelisch Manuela, SFG Uvrier, 64; 6. Zufferey Viviane, SFG Miège, 62; 7. Martenet Romaine, Troistorrents, 58; 8. Dayen Nicole, SFG Conthey, 52; 9. Balet Valery, SFG Uvrier, 36; 10. Baehler Isabelle, Bex, 29.

**Garçons 1968:** 1. Venzi Laurent, CA Sion, 78 points; 2. Mudry Stéphane, CA Sion, 77; 3. Balet René-Pierre, CA Sion, 71; 4. Martenet Nicolas, Troistorrents, 71; 5. Bétrisey Jean-Blaise, SFG Uvrier, 64; 6. Premand Didier, Troistorrents, 64; 7. De Angelis Gian Franco, CA Sion, 54; 8. Morard Christophe, ES Ayent, 44; 9. Martenet Stève, Troistorrents, 42; 10. Deboni Laurent, CABV Martigny, 39.

**Filles 1967:** 1. Coudray Sandra, Chamossion, 80 points; 2. Favre Nathalie, CA Sion, 77; 3. Pieren Monique, Troistorrents, 73; 4. Joris Fabienne, CA Sion, 70; 5. Devènes Béatrice, CA Sion, 65; 6. Melly Sophie, SFG Uvrier, 58; 7. Pidoux Véronique, CA Sion, 58; 8. Besse Nathalie, CABV Martigny, 54; 9. Solioz Romaine, SFG Uvrier, 49; 10. Aymon Isabelle, CA Sion, 46.

**Garçons 1967:** 1. Clavien Georgy, SFG Miège, 79 points; 2. Tschopp Roland, SFG Miège, 74; 3. Zimmerlin Marc, SFG Miège, 69; 4. Comina Didier, CA Sion, 68; 5. Miéville Pascal, Marécottes, 66; 6. Pommaz Frédéric, Chamossion, 65; 7. Crettenand Léo, Isérables, 48; 8. Coudray Emmanuel, Chamossion, 45; 9. Delay Camille, CABV Martigny, 45; 10. Epiney Sébastien, Anniviers, 39.

**Filles 1966:** 1. Alber Christine, CA Sion, 80 points; 2. Monnet Véréne, Isérables, 76; 3. Genoud Raphaëlle, CA Sion, 75; 4. Bitz Monique, SFG Uvrier, 67; 5. Martenet Fabienne, Troistorrents, 66; 6. Carrut Mercédès, Chamossion, 65; 7. Egger Sabine, CA Sion, 61; 8. Solioz Nathalie, CA Sion, 52; 9. Balet Nathalie, SFG Uvrier, 46; 10. Cordonier Sandra, Montana, 45.

**Garçons 1966:** 1. Treglia Dino, CA Sion, 78 points; 2. Piffaretti Blaise, SFG Uvrier, 74; 3. Lambiel Jean-Daniel, Isérables, 72; 4. Guntern Alexandre, Nendaz, 69; 5. Carruzzo Alphonse, Chamossion, 61; 6. Bellon Philippe, Troistorrents, 61; 7. De Boni Nicolas, CABV Martigny, 60; 8. Muller Daniel, CA Sion, 55; 9. Lambiel Eric, Isérables, 49; 10. Rittler Kilian, CA Sion, 45.

**Filles 1965:** 1. Gentilin Rosalba, CA Sion, 80 points; 2. Promand Sylvie, Troistorrents, 76; 3. Vouillamoz Erica, Isérables, 72; 4. Genoud Nathalie, CA Sion, 68; 5. Baehler Jacqueline, Bex, 66; 6. Bussiensi Véronique, Troistorrents, 60; 7. Léger Patricia, CA Sion, 58; 8. Chassot Nathalie, 52; 9. Mabilard Anne, CA Sion, 46; 10. Dayen Marie-Christine, Conthey, 45.

**Garçons 1965:** 1. Bonvin Christophe, 80 points; 2. Ogier Brice, Sion, 74; 3. Granger Dominique, Troistorrents, 74; 4. Savioz Claudy, CA Sion, 68; 5. Lugon Jean-Charles, CABV Martigny, 66; 6. Rouiller Stéphane, Troistorrents, 63; 7. Venzi Christian, CA Sion, 57; 8. Carron Pierre-Alain, Fully, 55; 9. Ebener Christian SFG Uvrier, 52; 10. Morard Roland, ES Ayent, 48.

**Filles 1964:** 1. Dumoulin Jacqueline, CA Sion, 79 points; 2. Gaspoz Véronique, CA Sion, 77; 3. Crettenand Claudia, Isérables, 75; 4. Reynard Anne-Catherine, Fully, 66; 5. Baehler Daniella, Bex, 62; 6. Vouillamoz Ariane, CABV Martigny, 59; 7. Derivaz Françoise, CA Sion, 55; 8. Dussex Christina, CA Sion, 54; 9. Seppey Marie-Lucie, Mâche, 48; 10. Egger Gisela, CA Sion, 47.

**Garçons 1964:** 1. Clavien Charles-André, SFG Miège, 79 points; 2. Carron Christophe, Fully, 78; 3. Guntern Pierre, Nendaz, 72; 4. Bovier Marc, Mâche, 65; 5. Marguelisch Pascal, SFG Uvrier, 60; 6. Déleze Eric, Nendaz, 58; 7. Dayen Gilbert, Troistorrents, 54; 8. Clavien André, CA Sion, 51; 9. Martin Jean-Daniel, CA Sion, 48; 10. Beltrame Vinicio, CA Sion, 39.

## MOTOCYCLISME

### Les motocyclistes valaisans ont délibéré à Anzère

#### Les « primes RC » sur la sellette

Dix-sept sur 31 sections de la Fédération valaisanne avaient répondu à l'appel du comité cantonal pour l'assemblée de printemps tenue au café de l'Avenir à Anzère. Le président André Pahud a eu le plaisir de saluer plusieurs membres d'honneur dont MM. Fernand Monnet et Frédy Tagan. Dans son rapport annuel, le président ne mâcha pas ses mots à l'adresse des responsables de sections, qui font preuve d'une grande négligence sur le plan administratif. Il souhaite une meilleure compréhension à l'avenir à l'égard du comité cantonal, et surtout une nette amélioration de collaboration. La FMV compte actuellement un effectif de 1695 membres répartis dans 31 sections, soit une régression de 26 membres sur l'année dernière. Une action « mieux conduire sur deux roues » sera mise sur pied le samedi 21 avril. Nous aurons l'occasion d'en reparler. A ce jour, la FMV compte 80 licenciés, répartis de la manière suivante: route, 2 inter, 6 nationaux 5 débutants; cross, 3 inter., 6 nationaux, 10 débutants; trial, 2 inter., 6 nationaux, 38 débutants, 2 seniors; enduro, 2 inter., 3 nationaux. Le rapport du responsable de l'assemblée des délégués de la FMS, permet d'obtenir quelques détails supplémentaires sur les objectifs visés sur le plan national. La campagne contre les nouvelles réglementations des primes d'assurance RC donna lieu à un large débat parmi les délégués. Diverses interventions sur le plan valaisan auprès de nos autorités ont eu lieu, afin que ces dernières prennent conscience du grave problème touchant les motocyclistes. Nous donnons ci-après la résolution votée dernièrement par la FMS sur le plan national. Au calendrier sportif 1979, on note les manifestations suivantes: 23 juin, trial de Fully; 23-24 juin, trial de Monthey; 25-26 août, trial Tourtemagne; enduro, 19 août Fully; tourisme 29 juillet à Sierre; rallye 10 juin à Orsières. Les délégués apprennent également avec satisfaction la désignation de Fully pour une manche du championnat du monde de trial en 1980. Quant aux assemblées, elles auront lieu le 6 octobre à Martigny, et le 17 novembre à Daviaz. Cette réunion printanière, après deux tours d'horloge, se termina dans un excellent esprit sportif, tous les délégués étant bien décidés à faire le maximum pour défendre leur cause, avant d'entamer la saison de la compétition.

Peb.

## Résolution de la FMS

La Fédération motocycliste suisse (FMS), réunie en assemblée générale le samedi 17 mars 1979 à Berne sous la présidence de M. Luigi Brenni, a approuvé à l'unanimité une résolution invitant le Conseil fédéral à intervenir d'une façon concrète en faveur des motocyclistes, usagers de la route.

L'assemblée demande en particulier que soit reconsidéré le problème du système de calcul des primes d'assurance responsabilité civile pour véhicules à moteur qui, suite à l'introduction en 1972 de la méthode de calcul actuellement en vigueur, a eu pour conséquence une augmentation disproportionnée et intolérable des primes allant jusqu'à 353%.

La motocyclette est incontestablement le moyen de transport individuel le plus économique. Sa maniabilité et son encombrement minime contribuent efficacement à la fluidité du trafic quotidien, alors que sa faible consommation de carburant est fort appréciable en temps de crise énergétique. Un vélomoteur ou une motocyclette de moyenne cylindrée n'utilise en effet que 2 à 5 litres d'essence pour un parcours de 100 kilomètres.

Et pourtant les primes d'assurance RC pour motos sont exorbitantes et atteignent annuellement 50% du coût d'une motocyclette neuve. Mais plutôt que d'être reconnue moyen de transport économique et particulièrement adaptée à la jeunesse, la motocyclette est en passe de devenir un moyen de déplacement de luxe, réservé aux seules personnes aisées, ce qui est discriminatoire et nettement antisocial.

Le Conseil fédéral est invité à intervenir avec sollicitude afin de trouver une solution à ce problème. Notre pays est en effet le seul en Europe qui, sans raisons valables, s'acharne contre une minorité d'usagers de la route en l'accablant de taxes. Ceci est en nette contradiction avec le principe d'égalité et de solidarité de tous les usagers, principe fondamental régissant notre droit constitutionnel.

Fédération motocycliste suisse

## Basket - Avec les séries inférieures

### Deuxième ligue

#### RÉSULTATS

Sierre 1 - Les Agettes	74-39
Martigny 3 - Wissigen 2	70-38
Hélios - Bagnes	74-66
Martigny 2 - Sion 3	114-49
Nendaz - Hélios	55-60
Saint-Maurice - Bagnes	66-69

#### CLASSEMENT

1. Martigny 2	21 1569-1048 40
2. Bagnes	19 1335-1001 30
3. Sierre 2	19 1285-1006 30
4. Sierre 1	18 1303-1028 26
5. Saint-Maurice	21 1598-1337 24
6. Hélios	18 1050-1105 20
7. Nendaz	20 1244-1182 20
8. Monthey 2	18 1183-1104 18
9. Martigny 3	19 1144- 952 16
10. Wissigen 2	19 1112-1272 10
11. Sion 3	20 962-1388 8
12. Monthey 4	20 704-1223 6
13. Les Agettes	19 614-1408 0

Martigny 2 jouera une carte importante vendredi, car une victoire serait synonyme de succès final en championnat. Le deuxième, Bagnes, a subi sa quatrième défaite de la saison face à une formation d'Hélios qui termine ce championnat à cent à l'heure. Quatre équipes peuvent encore prétendre à la sixième place, puisqu'en battant Wissigen 2, Martigny 3 a conservé toutes ses chances.

### Saint-Maurice - Bagnes 66-69 (32-34)

**Saint-Maurice:** Hosner (2), Germain (2), Besson (6), Klaus (4), Perler, Zryd (27), Papaux (25).

**Bagnes:** Dubuis (28), Tissières (11), Muriier (2), Besson, Giroud, Burnier (16), May (4), Pointet (8).

Face à cette équipe aux performances en dents de scie, Bagnes a prouvé qu'un match n'était jamais perdu. Après un départ ultrarapide de Bagne (2-12), les deux formations restèrent dos à dos et, à la 30', l'égalité était parfaite. Mais sous l'impulsion du duo Zryd-Papaux (52 points à eux deux) Saint-Maurice prit un léger avantage et, à moins de trois minutes du coup de sifflet final, les collégiens menaient de quatre points (65-61). Malgré cela, Bagnes ne s'avoua pas battu et, par quatre fois, transperça la défense aganoise. Dans l'ultime minute Saint-Maurice échoua dans la transformation de trois lancers-francs, permettant à Bagnes d'empocher les deux points de la victoire.

### Nendaz - Hélios 55-60 (23-27)

**Nendaz:** Parmentier (8), Déleze (1), Bühlmann, Glassey, Blanc (16), Michelet (3), Claviaz (16), Michelet, Eggs (12).

**Hélios:** Huser, Clavoz (19), Germainier (15), Jacquemet (11), Vergères (6), Jaccoud (4), Comina (5).

Dans ce match, les données étaient simples: une victoire de Nendaz signifiait une sixième place au classement final, tandis qu'une défaite mettait la formation d'Hélios dans une position privilégiée.

Après dix minutes d'observation, Nendaz - pourtant gêné par la taille des joueurs

d'Hélios - prit un avantage de six points. Mais à la pause tout était à refaire, puisque Hélios menait de quatre points. A six minutes de la fin, Nendaz reprenait espoir (43-38); mais au lieu de calmer et de contrôler le jeu, ils tentèrent d'augmenter leur avance. Ce fut, au contraire, Hélios, dont le coach venait de faire sortir Clavoz, qui renversa la vapeur, réussissant en extremis à s'imposer.

### Promotion féminine

#### RÉSULTATS

Nendaz - Wissigen	12-78
Vouvry 2 - Conthey	22-38
Bagnes - Vouvry 2	37-25
Wissigen - Monthey	67-38

#### CLASSEMENT

1. Wissigen	16 1196-414 32
2. Sierre 2	16 905-496 28
3. Martigny	14 678-464 22
4. Conthey	14 514-603 16
5. Bagnes	16 592-633 16
6. Vétroz	14 388-527 14
7. Monthey	14 565-682 10
8. Vouvry 2	16 472-737 8
9. Nendaz	14 257-713 2
10. Sion 2	13 391-640 0

Il ne manque désormais plus que deux points à Wissigen pour remporter le titre. Par sa victoire sur Vouvry 2, Conthey consolide sa quatrième place suivie par l'équipe de Bagnes, qui aura quand à elle, bien de la peine à résister au retour de Vétroz.

### Juniors B

Saint-Maurice - Martigny	65-80
--------------------------	-------

#### CLASSEMENT

1. Sion 1	7 730-276 14
2. Martigny	8 651-487 10
3. Monthey	7 387-493 8
4. Saint-Maurice	7 360-464 2
5. Sion 2	7 280-688 2

### Juniors C

#### RÉSULTATS

Monthey - Sion	71-20
Sierre - Sion	111-25
Monthey - Saint-Maurice	61-72
Monthey - Nendaz	87-41
Martigny 2 - Martigny 1	27-92
Saint-Maurice - Sion	170-15

#### CLASSEMENT

1. Martigny 1	14 1285- 339 26
2. Saint-maurice	12 1175- 283 22
3. Sierre	13 961- 412 22
4. Monthey	13 837- 715 14
5. Wissigen 1	14 752- 798 12
6. Sion	16 474-1052 10
7. Martigny 2	13 559- 834 8
8. Nendaz	13 518- 784 6
9. Wissigen 2	13 95-1147 0

### Programme de la semaine

**Mardi:** Wissigen 2 - Les Agettes (2<sup>e</sup>), 20 h. 15, SMA  
**Mercredi:** Martigny 3 - Monthey 2 (2<sup>e</sup>), 20 h., Sainte-Marie  
Bagnes - Vétroz (fém.), 20 h. 15, collège  
Sion 1 - Saint-Maurice (JB) 15 h. 30, Platta  
Sierre - Saint-Maurice (JC) 17 h. 30, Goubing  
Martigny 2 - Nendaz (JC) 18 h., Ste-Marie  
**Vendredi:** Sion 2 - Vouvry 2 (fém.) 20 h., St-Guérin 1  
Nendaz - Monthey (fém.) 20 h., ENF  
Martigny 2 - Nendaz (2<sup>e</sup>), 20 h., Ste-Marie  
Bagnes - Sierre 1 (2<sup>e</sup>), 20 h., collège  
Sion 3 - Hélios (2<sup>e</sup>), 20 h., St-Guérin 2  
**Dimanche:** Tournoi juniors A (Monthey) (qualifications pour les championnats suisses juniors)

## Wissigen - Chêne 101-59 (41-28)

**Wissigen:** Nicolas Mudry (5), Bernard Cavin (25), Christian Mudry (15), Etienne Mudry (4), Lukas Zenklusen (8), Jean-Charles Otz (31), Pierre Fauchère (13). Coach: Antoine Mudry.

**Chêne:** Verhausen (11), Cuennod (15), Dubois (6), Vanay (4), Arnaud (23), Meylan (6).

**Notes:** bon arbitrage de MM. Arletta et Rosiglioni. Dix-huit fautes personnelles contre Wissigen et vingt-deux contre Chêne. Salle Sainte-Marie.

● **WISSIGEN DÉBORDE CHÊNE.** - A la manière d'un remarquable starter Wissigen a pris un départ foudroyant laissant sur place des Genevois moins fringants qu'à l'aller. Le tableau d'affichage indiqua même 8-0 après moins de deux minutes. Sous l'impulsion de Bernard Cavin et de Christian Mudry, Wissigen augmenta son avantage qui atteignit douze longueurs à la neuvième minute. Les banlieusards séduisirent durant ces minutes initiales surent plaire au public prenant nettement le pas sur leurs adversaires. Ceux-ci pourtant ne se désunirent pas puisque le score n'empira pas en leur défaveur (29-17).

● **CONFIRMATION.** - Après leur brillant début les frères Mudry et leurs camarades

se devaient de confirmer tout au long des quarante minutes; ils le firent splendidement. Jean-Charles Otz, par ses percées diaboliques, mit à nu les faiblesses de la défense genevoise. Celle-ci plia finalement d'une manière étonnante sous les contre-attaques fulgurantes lancées par Etienne et Christian Mudry. Bernard Cavin confirma tout le bien que nous pensions de lui; ses feintes et ses pénétrations permirent à son équipe d'accroître son avance.

● **A LA SAISON PROCHAINE...** Ce net succès laisse cependant un certain goût amer dans les rangs de Wissigen. Comme par le passé plusieurs points faciles ont été gaspillés; ainsi, naturellement, le but projeté ou plutôt espéré n'a pu être réalisé. Mais à la décharge des Valaisans il faut dire que tant Saint-Paul que Meyrin avaient un effectif de qualité supérieure rien que par la présence d'un étranger. Cet Américain qui fait si cruellement défaut aux Séduois. Ceux-ci toujours confiants et optimistes de nature nous donnent rendez-vous pour la reprise du championnat où ils espèrent déjà créer des surprises. Leurs jeunes « frères ennemis » de Sion BBC n'ont qu'à bien se tenir...

M-R



## LUTTE

### La coupe écoliers à Martigny

C'est à Martigny que s'est disputée la coupe des écoliers de la Romandie en lutte libre. Les organisateurs avaient également invité les jeunes lutteurs de Längasse, qui remportèrent une victoire en catégorie 46 kg. Quant aux Valaisans ils s'octroyèrent quatre succès de classe, ce qui leur permit de remporter le classement interclubs. Voici les principaux résultats:

#### COUPE DE MARTIGNY

**Cat. 26 kg:** 1. Bähler Ernest, Moosseedorf; 2. Paschoud Alain, Genève; 3. Vouilloz Yves, Martigny; 4. Pralong Fabrice, Conthey; 5. Paccolat Kilian, Martigny; 7. Martinetti Gregory, Martigny; 8. Glassey Steph., Martigny.

**Cat. 30 kg:** 1. Schneeburger B., Domdidier; 2. Claviaz Jacques, Conthey; 3. Riedo Urs, Sensee; 4. Luginbuhl Chr., Illarsaz; 9. Udry Jacques, Martigny; 10. Martinetti David, Martigny; 12. Claret Reynold, Martigny.

**Cat. 34 kg:** 1. Claviaz Régis, Conthey; 2. Perriard V., Neuchâtel; 3. Zürbrugg Marc, Moosseedorf; 6. Carruzzo Didier, Conthey; 7. Montandon Olivier, Illarsaz; 8. Bory Jérôme, Martigny.; 16. Evéquo Serge, Conthey.

**Cat. 38 kg:** 1. Zing Robert, Moosseedorf; 2. Ribordy Jean, Martigny; 3. Claret Bertrand, Martigny; 6. Erismann Chr., Illarsaz; 8. Fracheboud C.,

Illarsaz; 11. Dély Michel, Martigny; 12. Reynard Alexis, Savièse; 14. Davet Marc, Martigny.

**Cat. 42 kg:** 1. Ribordy Laurent, Martigny; 2. Carruzzo L., Conthey; 3. Dubey Alain, Domdidier; 5. Sarrasin Pasquale, Illarsaz; 6. Napoli J.-Ch., Martigny; 8. Pagliotti Olivier, Martigny; 9. Fellay Fabrice, Saxon; 11. Moret Chr., Martigny.

**Cat. 46 kg:** 1. Giudice Rinaldo, Längasse; 2. Flör Thomas, Moosseedorf; 3. Rey J.-Claude, Savièse; 5. Vouilloz Léo, Martigny; 6. Comby Ph., Saxon; 8. Guex Bernard, Martigny.

**Cat. 50 kg:** 1. Zosso Urs, Sensee; 2. Godel Pascal, Domdidier; 3. Zinden Peter, Sensee.

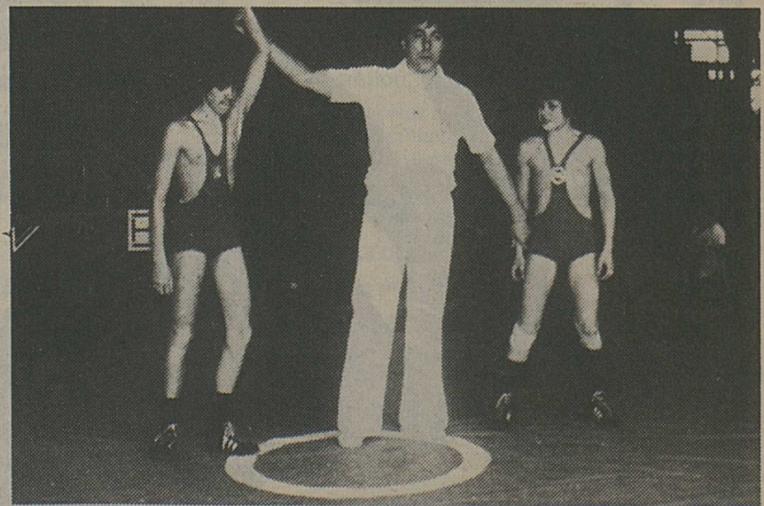
**Cat. 55 kg:** 1. Jolien P.-D., Martigny; 2. Riedo Jos., Sensee; 3. Stenevato Yvo, Illarsaz; 5. Pilet Alexis, Martigny; 6. Vocat André, Illarsaz; 7. Cretton Xavier, Martigny; 8. Michaud Claude, Martigny.

**Cat. 60 kg:** 1. Sudan Alex, Domdidier; 2. Poffet Ervin, Sensee; 3. Vouilloz J.-B., Martigny; 4. Pfulg, J.-Marc, Illarsaz; 5. Roth, J.-Marc, Conthey.

**Cat. 68 kg:** 1. Rémy Marc, Domdidier; 2. Erismann Ph., Illarsaz.

**Cat. + 68 kg:** 1. Bifrape P.-Alain, Illarsaz; 2. Jollien St., Savièse; 3. Neyroud Yves, Vevey.

**Classement de la coupe:** 1. Martigny 36; 2. Domdidier, 34; 3. Sensee, 27; 4. Illarsaz, 27; 5. Moosseedorf 23; 6. Conthey, 22; 7. Längasse, 10; 8. Vevey 10; 9. Savièse, 9; 10. Genève, 8; 11. Neuchâtel, 7; 12. Lausanne, 3; 13. Glis 3.



Le Martigneraî Laurent Ribordy (à gauche) est déclaré vainqueur de son combat face au Bernois Mario Walker. Au centre l'arbitre Raphy Martinetti.

# A Sierre, deux cents nageurs ont préparé les championnats d'hiver de dimanche

Dimanche 25 mars, le Club de natation de Sierre a organisé à la piscine de Guillamo un meeting interclub avec la participation des clubs de natation de Lancy, Renens, Vevey, Monthey, Sion, Montana et Sierre.

200 nageurs se sont présentés à ces joutes qui ont été pour eux une excellente préparation aux championnats d'hiver qui auront lieu le 1<sup>er</sup> avril, à Winterthour, ainsi qu'aux prochains championnats valaisans qui se disputeront à Sion le 17 juin 1979.

Voici les meilleurs temps réalisés lors de cette manifestation.

**100 m dauphin filles:** 1. Jarlskob Anya, LYN, 1'12"6; 2. Wicky Anne-Catherine, VN, 1'13"5; 3. Dubuis Corinne, LYN, 1'17"6; 4. Michaud Lisiane, CNM, 1'18"9; 5. Berlincourt Eglantine, CNM, 1'19"1; 6. Flaction Gladys, RN, 1'19"4; 7. Mottier Maristella, LYN, 1'21"2; 8. Morand Véronique, CNM, 1'21"4; 9. Tendon Joëlle, LYN, 1'22"1; 10. Rithner Gervaise, CNM, 1'24"7.

**100 m dauphin garçons:** 1. Schröter Pascal, VN, 58"9; 2. Vogel Diego, LYN, 1'00"2; 3. Mischler Stéphane, VN, 1'03"0; 4. Morf Félix, VN, 1'05"3; 5. Schmid Lorenz, VN, 1'06"7; 6. Solazzi Stéphane, VN, 1'10"1; 7. Gay Serge, VN, 1'10"9; 8. Boella Carlo, VN, 1'11"3; 9. Bunter Christophe, VN, 1'11"5; 10. de Balthazar Olivier, CNSI, 1'11"6.

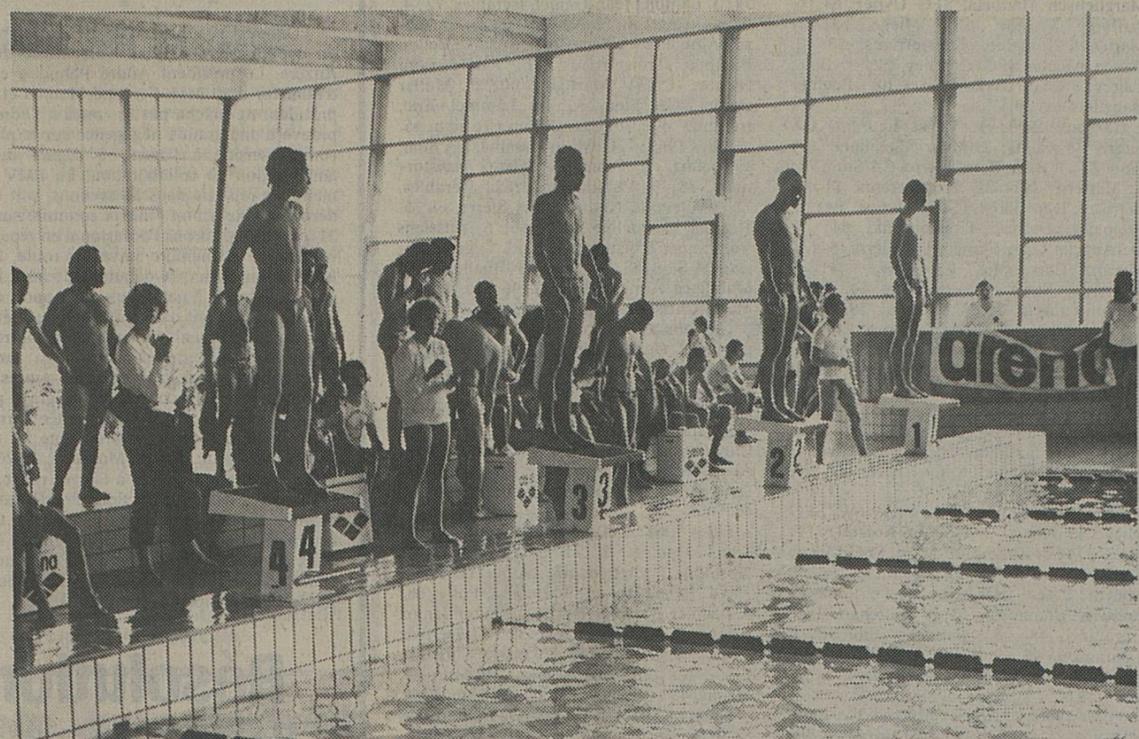
● **Tentative personnelle:** \*Voegel Diego, LYN, 62"j, 59"1.

\*Meilleure performance suisse en petit bassin.

**100 m dos filles:** 1. Lussetti Luisa, CNM, 1'13"9; 2. Wicky Anne-Catherine, VN, 1'15"1; 3. Berlincourt Eglantine, CNM, 1'15"2; 4. Jarlskog Anya, LYN, 1'19"7; 5. Morand Véronique, CNM, 1'20"4; 6. Dubuis Corinne, VN, 1'20"6; 7. Michaud Lisiane, CNM, 1'20"8; 8. Sallis Gabriela, LYN, 1'24"4; 9. Mottier Maristella, LYN, 1'25"1; 10. Bucher Raymonde, CNM, 1'25"2.

**100 m dos garçons:** 1. Schröter Pascal, VN, 1'05"12; 2. Mischler Stéphane, VN, 1'07"1; 3. Gay Serge, VN, 1'09"3; 4. Morf Félix, VN, 1'09"8; 5. Hangartner Bernard, VN, 1'11"4; 6. Cricca Serge, RN, 1'11"9; 7. Vionnet Michel, RN, 1'13"4; 8. Solazzi Stéphane, VN, 1'13"7; 9. Pfeiffer Lorenz, VN, 1'14"10; 10. Schmid Lorenz, VN, 1'16"0.

**4 x 50 m libre filles:** 1. Monthey-Natation 2'02"6; 2. Lancy-Natation 2'05"1; 3. CN Sion 2'19"3; 4. Lancy-Natation 2'20"1; 5. Monthey-Natation 2'24"1; 6. CN Crans-Montana 2'27"2; 7. Renens-Natation 2'32"8; 8. Renens-Natation 2'33"5; 9. CN Sierre 2'35"1; 10. Lancy-Natation 2'55"9; 11. CN Crans-Montana 3'14"9.



C'est dans la piscine de Guillamo que s'est disputée cette compétition.

**4 x 50 m libre:** 1. Vevey-Natation 1'42"6; 2. Vevey-Natation 1'51"7; 3. Renens-Natation 1'52"8; 4. Lancy-Natation 1'52"8; 5. Vevey-Natation 1'58"1; 6. CN Sierre 1'58"35; 7. CN Sion 1'59"3; 8. CN Monthey 2'00"2; 9. CN Crans-Montana 2'02"6; 10. Renens-Natation 2'08"6; 11. CN Sierre 2'11"36; 12. Lancy-Natation 2'18"1; 13. Club-Natation Monthey 2'28"4; 14. Lancy-Natation 2'36"9; 15. Renens-Natation 2'37"3; 16. Renens-Natation 2'54"9; 17. CN Montana 3'14"3.

VN, 1'18"1; 5. de Balthazar Olivier, CN Sion, 1'19"1; 6. Schmid Lorenz, VN, 1'19"7; 7. Schibli Ralf, RN, 1'20"5; 8. Bunter Christophe, VN, 1'20"6; 9. Puipep Jérôme, CNM, 1'21"4; 10. Vionnet Michel, RN, 1'21"8.

**100 m libre filles:** 1. Dubuis Corinne, VN, 1'03"8; 2. Jarlskog Anya, LYN, 1'06"2; 3. Wicky Anne-Catherine, VN, 1'07"2; 4. Flaction Gladys, RN, 1'07"6; 4. Berlincourt Eglantine, CNM, 1'07"6; 6. Lussetti Luisa, CNM, 1'08"1; 7. Mottier Marie-Stella, LYN; Morand Véronique, CNM, 1'08"3; 9. Michaud Lisiane, CNM, 1'10"1; 10. Sallis Gabriela, LYN, 1'10"7.

**100 m libre garçons:** 1. Vogel Diego\*, LYN, 54"6; 2. Schröter Pascal\*, VN, 54"7; 3. Mischler Stéphane, VN, 58"4; 4. Morf Félix, VN, 58"7; 5. Gay Serge, VN, 59"8; 6. Hangartner Bernard, VN, 1'00"1; 7. Perroud Roland, CNM, 1'01"5; 7. Cricca Serge, RN, 1'01"5; 9. Solazzi Stéphane, VN, 1'01"6; 10. Schmid Lorenz, VN, 1'01"7.

**100 m brasse filles:** 1. Berlincourt Eglantine, CNM, 1'21"9; 2. Borcard Brigitte, LYN, 1'22"2; 3. Rithner Gervaise, CNM, 1'25"3; 4. Michaud Lisiane, CNM, 1'26"2; 5. Dubuis Corinne, VN, 1'28"2; 6. Wicky Anne-Catherine, VN, 1'29"8; 7. Bucher Raymonde, CNM, 1'31"3; 8. Flaction Gladys, RN, 1'32"2; 9. Pangier Eveline, LYN, 1'33"1; 10. Lussetti Luisa, CNM, 1'35"0.

**100 m brasse garçons:** 1. Morf Félix, VN, 1'09"4; 2. Boella Carlo, VN, 1'15"6; 3. Schröter Pascal, VN, 1'16"4; 4. Mischler Stéphane,

**4 x 50 m quatre nages filles:** 1. CN Monthey 2'20"2; 2. Lancy-Natation 2'28"1; 3. Monthey-Natation 2'42"2; 4. Lancy-Natation 2'43"1; 5. CN Sion 2'46"2; 6. CN Crans-Montana 2'47"4; 7. Renens-Natation 2'54"5; 8. Renens-Natation 2'59"1; 9. CN Sierre 3'00"5; 10. Lancy-Natation 3'34"2; 11. CN Crans-Montana 3'40"1.

**4 x 50 m quatre nages garçons:** 1. Vevey-Natation 1'56"2; 2. Vevey-Natation 2'04"8; 3. Lancy-Natation 2'09"8; 4. Renens-Natation 2'12"1; 5. Vevey-Natation 2'15"9; 6. CN Monthey 2'16"6; 7. CN Sierre 2'21"3; 8. CN Sion 2'24"6; 9. CN Crans-Montana 2'24"9; 10. Renens-Natation 2'37"9; 11. Lancy-Natation 2'41"9; 12. CN Monthey 2'57"1; 13. Renens-Natation 3'19"1; 14. Lancy-Natation 3'26"3; 15. CN Crans-Montana 3'47"1.

\*meilleure performance suisse en petit bassin.

## HIPPISME

### Dès mercredi, le CSIO de Genève Neuf équipes au GP des nations

Pour la première fois de toute sa longue et riche histoire, le concours hippique international officiel de Genève alignera neuf équipes à l'occasion du spectaculaire Prix des Nations du vendredi 30 mars, au Centre sportif des Vernets.

Ces neuf équipes sont celles d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Irlande, des Pays-Bas et de Suisse. Elles se battent pour l'honneur et le retentissement que représente une victoire dans une compétition de cette importance, mais aussi pour la possession du trophée créé par l'orfèvre genevois M. Gilbert Albert.

La participation record au Prix des Nations a contraint les organisateurs à avancer l'heure du concours. La présentation des équipes et la cérémonie protocolaire débiteront à 19 heures déjà.

#### Le programme définitif

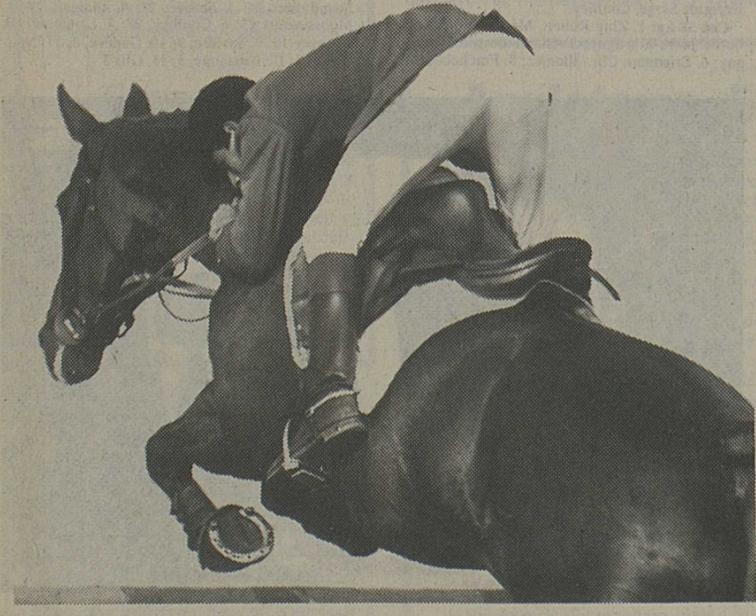
**Mercredi 28 mars:** Prix des Acacias à 14 h. 30. Prix Adia à 20 heures.

**Judi 29 mars:** matinée à 14 heures et épreuve de puissance à 20 heures.

**Vendredi 30 mars:** épreuve de maniabilité à 14 heures et Prix des Nations à 19 heures.

**Samedi 31 mars:** relais par équipes de deux cavaliers à 14 heures et trophée de la ville de Genève à 20 heures.

**Dimanche 1<sup>er</sup> avril:** épreuve à l'américaine à 9 heures, épreuve à difficultés progressives à 14 heures et coupe du monde à 20 heures.



Les meilleurs cavaliers du monde seront présents.

## HOCKEY SUR GLACE

### Le tournoi mondial C

Après la Yougoslavie, l'Italie a également obtenu sa promotion, lors de la dernière journée des championnats du monde du groupe C, à Barcelone. Dans le match décisif, l'Italie a, en effet, battu nettement la France par 9-4. Dernier résultats :

Italie - France 9-4 (3-0, 4-1, 2-3). Bulgarie - Corée du Sud 10-2 (3-0, 1-1, 6-2). Espagne - Australie 6-2 (3-1, 2-0, 1-0). Yougoslavie - Angleterre 21-1 (6-0, 9-0, 6-1). Classement final (7 matches) : 1. Yougoslavie 14; 2. Italie 12; 3. France 10; 4. Bulgarie 8; 5. Espagne 4 (30-48); 6. Angleterre 4 (23-68); 7. Corée du Sud 3; 8. Australie 1.

### Des juniors chaux-de-fonniers au Canada

Deux équipes de minis du HC La Chaux-de-Fonds vont effectuer un voyage de dix-huit jours au Canada. Cette expédition qui vaudra à des jeunes de 11 à 14 ans de découvrir la patrie du hockey sur glace est due à l'initiative du Canadien Stu Cruisshank, qui dirige l'école de hockey sur glace du club neuchâtelois.

## BOXE

### Un meeting à La Chaux-de-Fonds

Le poids plume Rosario Mucaria tiendra la vedette du meeting de La Chaux-de-Fonds, vendredi 30 mars. A cette occasion, l'italo-suisse sera opposé, en huit reprises, au champion du Cameroun, Samuel Meck, un boxeur installé à Paris. Par ailleurs, la réunion sera complétée par des combats amateurs entre une sélection du bataillon de Joinville et une sélection de boxeurs suisses.

### Benitez champion du monde

Le Porto-Ricain Wilfredo Benitez a conservé, à San Juan, son titre de champion du monde des poids welters (version W.B.C.) qui mettait pour la première fois en jeu, en battant l'Américain Harold Weston, aux points.

## TENNIS

### McEnroe vainqueur à la Nouvelle-Orléans

John McEnroe, le jeune prodige new yorkais, a écrasé Roscoe Tanner, le puissant gaucher du Tennessee (6-4, 6-2) en finale du tournoi de la Nouvelle-Orléans, doté de 175 000 dollars de prix. McEnroe (20 ans), tête de série N° 3, avait éliminé le Suédois Bjorn Borg en demi-finale, à l'issue d'un match acharné qui avait duré 2 h. 40. Il a mis 58 minutes pour disposer de Tanner, qui n'a jamais réussi à lui prendre son service. C'est la deuxième victoire de l'année de McEnroe, qui avait déjà remporté le «masters» en janvier à New York.

### Victoire de Martina Navratilova

Martina Navratilovas, championne de Wimbledon, a enlevé à New York, le premier titre majeur de l'année, en battant, non sans difficulté, la jeune américaine Tracy Austin, étoile montante de tennis, 6-3, 3-6, 6-2, en finale du championnat hivernal américain en salle, au Madison Square Garden.

● **TENNIS.** - Un victoire de Heinz Günthardt. - Au Grand Prix de Stuttgart (doté de 112 000 francs suisses), Heinz Günthardt a battu au premier tour l'Américain Fred McNair, 6-3 7-5, le spécialiste du double.

## SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 12 des 24 et 25 mars :

14 gagn. avec 11 p.	Fr. 4 161,45
133 gagn. avec 10 p.	Fr. 438,05

Le maximum de 13 ainsi que 12 points n'ont pas été réussis. Le jackpot totalise Fr. 38 840,25.

## TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 12 des 24 et 25 mars 1979 :

2 gagn. avec 5 N°	
+ le N° compl.	Fr. 4 838,85
57 gagn. avec 5 N°	Fr. 594,25
2332 gagn. avec 4 N°	Fr. 14,50
29706 gagn. avec 3 N°	Fr. 1,95

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.  
Le Jackpot totalise Fr. 170 558,55.

## SKI

### Finale cantonale promotion OJ Marielle Monnet meilleur temps

Organisé par le ski-club Vélán Liddes sur les pistes de Vichères-Bavon, cette épreuve de promotion OJ, finale cantonale se disputa en deux manches d'un slalom géant, tracé par Sixt et Bernard Darbellay. L'organisation fut parfaite, malgré des conditions difficiles. Des chutes de neige, un fort vent glacial tintrent compagnie à ces jeunes champions. Le meilleur temps absolu fut réalisé par Marielle Monnet d'Isérables, qui battit tous les garçons. Cette épreuve mettait un point final à la saison des courses individuelles. Reste à disputer le championnat valaisans OJ par équipes dimanche prochain sur les pistes d'Anzère. Nous donnons ci-après les meilleurs résultats de toutes les catégories.

**Filles I.** - 1. Maître Claire-Lise, Evolène, 2'07"47; 2. Bressoud Corinne, Torgon, 2'07"53; 3. Zurbriggen Heidi, Saas-Almagell, 2'08"14; 4. Bovier Sandra, Sion, 2'09"41; 5. Summermatter Hannelise, Zermatt, 2'10"21; 6. Gillioz Françoise, Nendaz, 2'12"37; 7. Anthamatten Karin, Saas-Almagell, 2'13"88; 8. Uldry Véronique, Sion, 2'15"74; 9. Studer Caroline, Visperterminen, 2'18"21; 10. Bruchez Sophie, Bagnes, 2'19"20.

**Filles II.** - 1. Monnet Marielle, Isérables, 2'03"98; 2. Darbellay Catherine, Velan/Liddes, 2'06"73; 3. Andenmatten Fabiola, Saas-Fee, 2'07"78; 4. Dayer Annick, Sion, 2'14"11; 5. Gaudin Joëlle, Evolène, 2'15"29; 6. Schwery Isabelle, Morgins, 2'18"41; 7. Gillioz Denise, Nendaz, 2'19"17; 8. Heitz Noëlle, Salvan, 2'20"25; 9. Grichting Andrea, Leukerbad, 2'20"33; 10. Steiner Carmen, Brig, 2'21"41.

**Garçons I.** - 1. Bourban Frédéric, Arpetta-Nendaz, 2'05"88; 2. Stoffel Mario, Saas-Grund, 2'07"20; 3. Anthamatten Michael, Saas-Fee, 2'08"70; 4. Bruttin Christophe, Bluche, 2'08"97; 5. Mariéthoz Frédéric, Nendaz, 2'11"63; 6. Bumann Jonas, Saas-Fee, 2'11"64; 7. Mento Pierantonio, Alpina/Verbier, 2'12"98; 8. Nanchen Jean-Cahries, Crans-Montana, 2'14"42; 9. Pfammatter Christian, Termen, 2'14"81; 10. Bender Christophe, Ovronnaz, 2'15"44.

**Garçons II.** - 1. Kelly Sean, Sion, 2'04"65; 2. Berra Christophe, Champéry, 2'06"09; 3. Perraudin Alexandre, Bagnes, 2'06"09; 4. Grichting Philippe, Leukerbad, 2'07"33; 5. Rombaldi Thierry, Crans-Montana, 2'07"84; 6. Kelly Lance, Sion, 2'08"11; 7. Roduit Olivier, Ovronnaz, 2'09"29; 8. Bourban Pierre-Olivier, Arpetta/Nendaz, 2'11"90; 10. Varone Christian, Sion, 2'11"90; 10. Guinard Gérald, Alpina/Verbier, 2'11"95.

### Championnat valaisans OJ par équipes

Cette épreuve aura lieu dimanche, 1<sup>er</sup> avril (ce n'est pas un poisson), à Anzère, sous la forme d'un slalom géant. Inscriptions: jusqu'à jeudi soir 29 mars, chez Marcel Savioz, avenue de la Gare 30, 1950 Sion.

Programme : 8 à 9 heures, remise des dossiers au restaurant de la Télécabine; 10 heures, premier départ (pistes des Leds); 15 h. 30, distribution des prix et proclamation des résultats sur la place du village.

### Résultats des Valaisans aux « juniors » de France

Une délégation valaisanne a pris part aux championnats internationaux de France ouverts aux juniors. Les trois disciplines étaient au programme, le slalom spécial, le géant et la descente, ainsi que le combiné, disputés sur les pistes des 2 Alpes. Les Valaisans sous la conduite de Gaston Gillioz se sont fort honorablement comportés. Nous donnons ci-après leurs résultats :

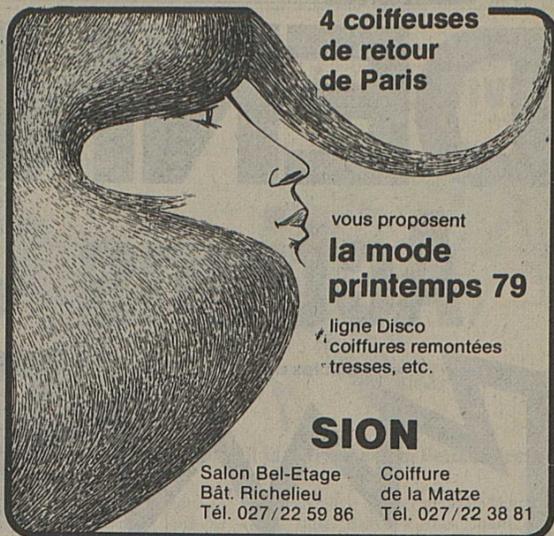
**Slalom:** 23. Joël Claret; 25. Stéphane Roduit; 27. Marc Chabloy; 32. Gérald Bussard; 37. Nicolas Bochatay. **Géant:** 27. Stéphane Roduit; 34. Claude-Alain Schmidhalter; 38. Dominique Follonier; 48. Nicolas Bochatay. **Descente:** 12. Francis Es-Borrat; 19. Jérôme Corthay; 21. Joël Claret; 43. Eric Bersier; 55. Marc Chabloy; 56. Claude-Alain Schmidhalter.

### CYCLISME Décès d'un ancien champion

A La Chaux-de-Fonds, l'ancien champion suisse Georges Antenen vient de décéder à l'âge de 76 ans. Le Chaux-de-Fonnier comptait à son palmarès trois titres de champion suisse, plusieurs classiques et un très bon Tour de France. Il était le père de Charles Antenen, qui fut l'international de football et le capitaine du FC La Chaux-de-Fonds.

# Honda attaque 1979:

## Avec des prix plus bas, plus de modèles et des voitures meilleures que jamais.



**4 coiffeuses de retour de Paris**

vous proposent **la mode printemps 79**

ligne Disco  
coiffures remontées  
tresses, etc.

**SION**

Salon Bel-Etage  
Bât. Richelieu  
Tél. 027/22 59 86

Coiffure de la Matze  
Tél. 027/22 38 81

**Nous portons à la connaissance de la population de Monthey et environs que nous reprenons dès le samedi 31 mars 1979**

**le café de la Forêt aux Giettes s/ Monthey**

Le patron au fourneau vous propose ses spécialités.

Famille J. Magnenat  
L'apéritif sera offert de 17 à 19 heures.

36-100208

**Machine à laver**  
linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Schulthess  
AEG - Bauknecht  
Gehrig - Bosch  
Indesit - Hoover  
Crosley - Zanker  
Livraison et pose gratuites

Facilités de paiement  
Location dès Fr. 30.- par mois.

**Réparations toutes marques**

**MAGIC VALAIS**  
Tél. 027/22 73 21  
Lausanne  
Tél. 021/36 52 12  
83-7506

A échanger  
**remorque prise de force rapide 606**  
contre  
**remorque tracteur**

Tél. 026/8 81 56  
36-23220

A vendre  
plusieurs  
**faucheuses, transporters**

le tout en parfait état

Tél. 026/8 81 56  
36-23220

On cherche à acheter  
**barbus Gamay**

Tél. 027/38 19 53  
\*36-300714

A vendre  
**table noyer pyramide massif**

130x90 cm, avec rallonges 50 cm et 6 chaises assorties

Prix à discuter

Ecrire sous \*  
chiffre P 36-300721 à Publicitas, 1951 Sion



**Scirocco, 1977, GL, 47 000 km 10 700.-**  
**Citroën Mehari, 1976, 17 000 km 5 900.-**  
**Dodge Dart coupé, 1973, 76 000 km 6 500.-**  
**Opel Kadett 1200, 1978, 18 000 km 6 500.-**  
**Combi VW, 1977, 58 000 km 9 900.-**



**AMAG GENEVE**

Rte du Pont-Butin Téléphone 92 34 11

**Prêts personnels pour tous et pour tous motifs**

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**  
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5  
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_



**La nouvelle Honda Civic 3-portes.**

Les automobilistes s'enthousiasment de plus en plus pour la Civic qui non seulement possède de la personnalité, mais encore témoigne de leur propre personnalité. Ils ne jurent que par sa traction avant, son fringant moteur transversal avant, ses suspensions à roues indépendantes, son prix avantageux, sa faible consommation d'essence normale et ses frais d'entretien réduits au minimum. La Civic 3-portes: une mode chouette et pas chère.

Consommation de carburant 4-vit. 7,4 l/100 km  
Normes ECE 15: 7,4 l/100 km  
Essence normale (à faible teneur en plomb)

Hondamatic 7,3 l/100 km

**9 990.-**

Honda Civic 1200 3-portes: Fr. 9990.- (+ transport Fr. 80.-)  
Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 250.-.



**La nouvelle Honda Civic 5-portes.**

La Civic 5-portes s'est immédiatement attiré autant d'adeptes que la 3-portes. Parce que, pour un usage différent, elle offre les mêmes avantages: style original, technique d'avant-garde, économie d'emploi. Grâce à son empattement plus long, l'espace intérieur est plus vaste. Le dossier de la banquette arrière est rabattable, l'accès aux sièges facile et, grâce au hayon s'ouvrant très bas, le chargement aisé. La Civic 5-portes: une mode chouette et pratique.

Consommation de carburant 4-vit. 7,4 l/100 km  
Normes ECE 15: 7,4 l/100 km  
Essence normale (à faible teneur en plomb)

Hondamatic 7,1 l/100 km

**10 690.-**

Honda Civic 1200 5-portes: Fr. 10 690.- (+ transport Fr. 80.-)  
Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 250.-.



**La nouvelle Honda Accord Sedan Luxe.**

«L'auto au prix miracle». Sœur jumelle du Sedan déjà connu et couronné de succès, elle se caractérise par le dessin de sa carrosserie, son aménagement intérieur, son confort et son prestige, mais son prix est exactement Fr. 1385.- plus bas. Sa traction avant, ses suspensions à roues indépendantes, sa boîte de vitesses à 5 rapports et son équipement luxueux et complet en font la super-familiale à un prix extraordinairement avantageux.

Consommation de carburant 5-vit. 9,0 l/100 km  
Normes ECE 15: 9,0 l/100 km  
Essence normale (à faible teneur en plomb)

Hondamatic 8,4 l/100 km

**13 990.-**

Honda Accord 1600 Sedan Luxe: Fr. 13 990.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.



**La nouvelle Honda Accord Coupé.**

En 1978, l'Accord Coupé, avec hayon, a été l'automobile Honda la plus vendue en Suisse. C'est à son élégance et à son équipement incomparable qu'elle doit son succès. Le moteur plus souple et plus silencieux à course plus courte, l'allumage transistorisé et le dessin de la grille frontale sont nouveaux. Mais le concept de base - traction avant, boîte 5 vitesses, suspensions indépendantes, carrosserie de sécurité - n'a pas varié. Le prix? Spectaculaire...

Consommation de carburant 5-vit. 9,8 l/100 km  
Normes ECE 15: 9,8 l/100 km  
Essence normale (à faible teneur en plomb)

Hondamatic 10,2 l/100 km

**14 290.-**

Honda Accord 1600 Coupé: Fr. 14 290.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.



**La nouvelle Honda Accord Sedan GL.**

Nouvelle voiture de prestige de la gamme. Elle se distingue de la Sedan Luxe par son moteur à course plus courte, plus souple et plus silencieux encore, par son allumage transistorisé, par sa grille frontale et par quelques raffinements supplémentaires. La Sedan Grand Luxe est dotée d'une direction assistée à effet progressif, montée en série. Une voiture dont les coûts d'utilisation sont bien mieux en rapport avec son prix exceptionnel qu'avec son élégance et son prestige.

Consommation de carburant 5-vit. 10,1 l/100 km  
Normes ECE 15: 10,1 l/100 km  
Essence normale (à faible teneur en plomb)

Hondamatic 10,2 l/100 km

**15 290.-**

Honda Accord 1600 Sedan GL: Fr. 15 290.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.

Première au Salon de l'Automobile Genève 1979



**Le nouveau Coupé Honda Prelude 2+2.**

Fidèle au concept de base de Honda - traction avant, roues indépendantes - le nouveau Coupé Prelude 1600 procure, grâce à sa technique d'avant-garde, son élégance racée, son équipement exceptionnel, sa sécurité et son toit ouvrant électrique en verre teinté, une joie accrue de conduire. Il sera livrable à partir de fin mai et, dès ce moment, la plupart des quelques 210 agents Honda auront plaisir à vous le faire essayer.

Consommation de carburant 5-vit. 9,7 l/100 km  
Normes ECE 15: 9,7 l/100 km  
Essence normale (à faible teneur en plomb)

Hondamatic 9,4 l/100 km

**15 490.-**

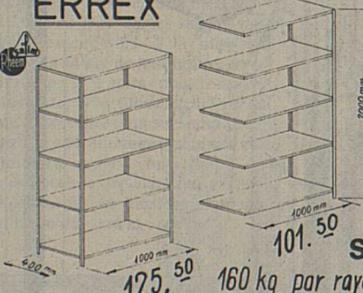
Honda Prelude Coupé 1600 2+2: Fr. 15 490.- (+ transport Fr. 80.-). Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.

**Hondamatic!**  
Toutes les voitures Honda sont livrables aussi avec Hondamatic.

**HONDA AUTOMOBILES** Marque d'avant-garde pour la Suisse

Aigle: Gilliard Automobils, Tél. 025/2 22 67/26 13/26 22 87 - Brig-Gamsen: Auto-Center, O. Heldner, Tél. 028/3 51 64/3 16 79 - Monthey: Garage Europa, Tél. 025/4 38 76 - Montreux: Garage Auto Moto Sport SA, J.C. Favre, Tél. 021/62 49 59 - Muraz-Collombey: Garage du Rovra, M. Martig, Tél. 025/4 17 82 - Sierre: Garage Total, Bruttin M. & L., Tél. 027/55 07 20 - Sion: Garage T. Micheloud, Tél. 027/22 70 68 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève.

**ANNONCES DIVERSES**



**ERREX**

125,50  
160 kg par rayon

2016 Cortaillod  
038/421.431

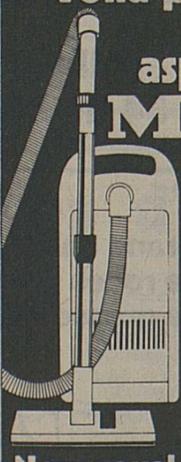
Autres types et autres dimensions en stock

**LEVAGE**  
Manutention  
Rayonnages  
**SPONTA S.A.**

**NOUVELLISTE**  
votre journal

**Publicitas 21 21 11**

**Voilà pourquoi les aspirateurs Miele sont une classe à part**



**Miele**

**Nous vous le prouvons!**

**Clément Savioz**

Rue de la Majorie 6  
**SION**  
Tél. 027/23 10 25

Service après vente assuré



**SEMPERIT**

Le pneu conseillé par les spécialistes

**Notre meilleure recommandation!**



**ARCIONI SA**

Pneus et pots d'échappement  
Avenue Maurice-Troillet 65, Sion  
Tél. 027/23 53 23

**Voir la Chine de ses propres yeux Voyages en Chine**

qui ne se limitent pas aux curiosités touristiques, mais offrent à chacun une vue en profondeur dans la vie du peuple chinois, par des visites dans des familles, écoles, hôpitaux et autres lieux dignes d'intérêt.

Encore quelques places libres du 5.5 au 22.5.79 (3850.-), du 31.7 au 21.8.79 (4100.-) et du 5.9 au 22.9.79 (4100.-) dans de petits groupes.

Inscription provisoire et sans engagement:

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_  
Voyage: \_\_\_\_\_ Nbre pers.: \_\_\_\_\_

Inscriptions et catalogue détaillé  
**Associations suisses d'amitié avec la Chine**  
Case postale 114, 3000 Berne 14.

05-301226

# DENNER

## Actions

valables dès le 27.3.79



**Maggi**

- **Sauce liée**  
instantanée 110 g **1.85**  
~~2.30~~
- **Sauce blanche**  
instantanée 102 g **1.60**  
~~1.95~~
- **Sauce liée**
- **Sauce claire**  
(5 x 2 cubes, 1 litre) **1.80**  
~~2.20~~



**NESCAFÉ**  
classic

extrait pur provenant  
d'un mélange choisi de  
cafés, plus aromatique et  
plus équilibré.

200 g **8.20**  
~~9.50~~

**sans caféine**  
200 g **9.20**  
~~10.50~~

D-1-13/27379



**Trident**  
sans sucre  
vos dents vous remercient

**Trio-Pack**

**1.25**  
~~1.55~~

de nos caves



**Mendoza**

Vin rouge  
d'Argentine

1 litre **1.90**  
~~2.40~~  
(+ dépôt -40)

**Hits DENNER**

**HOBBY BOY**  
26-pièces

**contenant**  
7 stylos à bille  
3 stylo-lotto  
8 stylos feutre  
1 crayon à effacer  
1 stylo au fluor  
2 crayons  
1 stylen-stylogr.  
6 stylen-rechanges  
1 règle  
1 gomme  
1 taille-crayon  
100 agrafes



**6.90**

**nouveau chez DENNER**

**Binaca**  
GOLD

Essences naturelles  
pour une hygiène buccale  
raffinée



50 ml **3.60**



**Parapluie**  
pour messieurs  
avec ouverture automatique

longueur  
env. 45 cm **9.90**  
pièce

*Grand concours*  
**coop city**  
*de pâques.*

salut!  
viens nous rejoindre  
à la "maison des enfants".

Rue de la Dixence à Sion

une petite maison « sympa » en bordure du parking, **mercredi 28 mars**, dès 14 heures, pour décorer le plus bel œuf de Pâques sous le patronage de Caran d'Ache.

Les décorateurs de **Coop City** te donneront ta feuille de concours, tout le matériel nécessaire et même un coup de pouce. Tu peux aussi trouver ta feuille au rayon librairie de notre magasin.

Chaque participant recevra un cadeau-récompense de Caran d'Ache lors de la remise de sa création.

Le tirage au sort aura lieu **mercredi 11 avril à 15 heures** à Coop City. Un vélo, une planche skate-board, un ballon de foot et de nombreux autres prix attendent les artistes « en herbe ».

Pour tout renseignement, appelle-nous au numéro de téléphone 22 90 35

*Simplement séduisantes!*

Des robes faciles à porter qui embellissent votre silhouette

Des tons très doux alternant avec des couleurs vives

**Tailles 34 au 50**

Grand choix de robes de grossesse

**Au Brin de Laine**  
Rue du Rhône - Mme Amoos-Romailler  
**SION**

**MONTREUX**

**Vingt-cinq ans d'Eurovision et dix-neuf Roses d'or**

MONTREUX. - L'année 1979 fera de nouveau de Montreux le lieu de rencontre international des spécialistes de la télévision et des critiques de télévision du monde entier. Du 5 au 12 mai se déroulera le 19<sup>e</sup> concours international d'émissions de variétés à la télévision pour l'attribution de la «Rose d'or de Montreux», puis le 13 mai seront célébrés les 25 ans de l'Eurovision, sous forme d'une rétrospective des premières semaines européennes de la télévision qui s'étaient ouvertes le 6 juin 1954 par un reportage de la Fête des narcisses de Montreux diffusé à l'intention de huit pays d'Europe. Alors que les narcisses ont marqué les débuts de l'échange international Eurovision de programmes de télévisions, depuis 1961 la rose est devenue l'emblème du concours international de Montreux et la récompense attribuée chaque année aux meilleures émissions de variétés.

**Vingt-huit pays présents**

Trente-deux organismes de télévision, représentant vingt-huit pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique ont déjà annoncé leur participation à la 19<sup>e</sup> Rose d'or de Montreux, qui se disputera du 5 au 12 mai à la Maison des congrès. Sont admises à concourir, les émissions qui appartiennent aux genres de programmes variétés, divertissements à scénario, chansons, musique légère, jazz, musique pop et «personality show».

Les émissions participant au concours seront soumises à deux jurys. Le jury international comprendra un membre de chacun des organismes concourant. Le jury de presse sera formé par les journalistes et les critiques de la chronique télévision de la presse spécialisée et quotidienne accrédités à Montreux. Le jury international décernera quatre distinctions: la Rose d'or accompagnée d'un prix en espèces de 10 000 francs suisses, la Rose d'argent, la Rose de bronze et le prix spécial de la ville de Montreux pour récompenser l'œuvre la plus gaie. Le prix de la presse sera attribué aux œuvres ouvrant de nouvelles voies à la création de divertissements télévisés originaux.

Le concours de la Rose d'or

**Monthey :**

**les élèves construisent...**

MONTHEY. - Demain mercredi, de 8 h. 30 à 11 h. 30, les enfants des écoles procéderont à la mise en place des 24 km de la tubulure de la patinoire. Il s'agira pour eux de transporter 400 tubes de 60 m de long c'est-à-dire d'un seul tenant. Ce sera une opération spectaculaire qui sera certainement une partie de plaisir pour les écoliers qui participeront ainsi à la construction de la patinoire qui sera la «leur».

de Montreux est organisé par, la Société suisse de radiodiffusion et télévision et la ville de Montreux, sous le patronage de l'Union européenne de radiodiffusion.

**Académie du disque de poésie Œuvre montheysanne primée**

Dans de précédentes éditions, nous avons publié les œuvres classées première et troisième au concours de l'Académie du disque de poésie. Le deuxième prix a été attribué à une habitante de Monthey, M<sup>me</sup> Béatrice Levet, pour le poème intitulé *J'aimerai*. Voici l'œuvre primée :

*J'aimerai que tu sois là  
et que tu n'y sois pas...  
Sur ta tombe, je pleurerai  
mais ta main retiendra mes larmes...  
Au paroxysme de ma folie,  
je tendrai mes mains vers toi  
mais je ne touchera  
que le mur froid de ton tombeau...  
J'aimerai que lorsque je lirai ta mort,  
tu m'emmenes vers le pays  
où la colombe est signe de vie  
et que tu m'y retiennes trop longtemps.  
J'aimerai qu'avant le suprême baiser,  
je puisse voir tes yeux se fermer à jamais...  
J'aimerai que tu meures plus tôt que prévu  
pour que je ne t'ai pas trop connu...*

**Lorsque le chant conserve son homme**

HUEMOZ. - Sous la direction de Pierre-Alain Genillard, le Chœur d'hommes de Huémoz, composé de vingt-cinq chanteurs, proposait, aux nombreuses personnes venues l'écouter samedi dernier sa soirée annuelle. Placée sous le signe d'une

petite rétrospective des vingt dernières années, cette soirée fut composée de huit chœurs cédant sa place en seconde partie à la Cécilia de Lavey qui se produisit dans une pièce de Jean Desbrosses *L'elixir de longue vie*.



M. Pierre-Alain Genillard, dirigeant avec maîtrise le Chœur d'hommes de Huémoz.

**Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais**

Imprimeur et éditeur responsable  
Imprimerie Moderne de Sion SA  
André Luisier, directeur  
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52 Cheques postaux 19-274

**RÉDACTION CENTRALE**  
André Luisier rédacteur en chef F. Gerard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux - Gerald Rudaz et Roger Germainer, éditeurs et analystes Jean Pignat, secrétaire de rédaction Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit Jean-Paul Riodel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour Jean-Pierre Bahier Jacques Manthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs

**DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES**  
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures  
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures  
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures  
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures)

**RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**  
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres  
Corps fondamental : 8 (petit)  
10 colonnes annoncées de 25 mm de largeur  
6 colonnes réclames de 43 mm de largeur.

**TARIF DE PUBLICITÉ**  
Annonces : 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm  
Réclames : 2 fr. 35 le millimètre

**Gastronomie** : 1 fr. 40 le millimètre

**Avis mortuaires** : 90 centimes le millimètre (colonne de 43 mm).

Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace

**Service de publicité** : Publicitas SA Sion

**RECEPTION DES ANNONCES**  
Publicitas SA Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11 Telex 38 121

**Chanter... c'est exprimer sa joie de vivre**



Une douzaine des choraliens de Val-d'Illiez lors du concert que donnait la société samedi dernier devant quelque 500 auditeurs.

VAL-D'ILLIEZ. - Le chœur d'hommes d'un village de montagne est certes essentiellement religieux puisque son but, c'est la prière chantée à l'église. Mais si on lui impose l'étude du chant grégorien, celle de la musique polyphonique classique, la musique moderne qui offre assez de bonté, de sérieux et de gravité n'est pas négligée.

Une chorale villageoise est éminemment populaire par ses chants, gens du peuple, de toutes classes et de tous âges, villageois, artisans, paysans, ouvriers qui, à chaque appel de la cloche, montent au lutrin et face à l'autel, disent à haute voix, à l'adresse de Dieu, de la Vierge ou des saints, les oraisons, les supplices ou les allégresses du peuple chrétien.

Samedi dernier, les choraliens d'Illiez, sous la direction de M. Denis Mariétan ont démontré qu'en dehors de leurs prestations de chœurs d'église, ils avaient un répertoire d'œuvres chantant le pays, la joie de vivre avec une voix, un cœur, une foi.

Et puis... il y a eu les acteurs amateurs de la société qui se présentèrent dans un sketch et deux comédies, déclenchant les rires de

l'assistance qui remplissait la grande salle. Bravo à tous, chanteurs, directeur, acteurs et actrices pour l'excellence de vos prestations.

**POUR LES RETRAITÉS VALAISANS**

**EXCURSION EN SUISSE CENTRALE**

Organisée par Pro Senectute, excursion en Suisse centrale les 28, 29 et 30 mai prochains avec le programme suivant :

28 mai : Sion, départ 8 heures (Gare), Martigny, départ 8 h. 30 (Gare), Saint-Maurice, départ 8 h. 45 (Gare), Moudon, Berne, Egerkingen, repas de midi, Lucerne, visite du musée des transports, du Planétarium et du Lion, FÜRIGEN, repas du soir, logement.

29 mai : FÜRIGEN, promenade en bateau sur le lac des 4 Cantons jusqu'à Brunnen, Schwytz, Einsie-

deln, visite, repas de midi. après-midi, départ pour Kriens et montée au Pilatus, FÜRIGEN, repas du soir, logement.

30 mai : FÜRIGEN, Sarnen, Flüeli Ranft, visite, repas de midi, Brienz, visite, Interlaken, Thoun, col du Pillon, Sion.

Toutes indications au sujet de cette excursion cantonale peuvent être obtenues auprès de l'entreprise Theytaz Excursions, place du Midi à Sion, téléphone 027 22 18 01.

Inscriptions : jusqu'au 30 avril prochain. Pro Senectute, Valais

**Martigny, Trient, Outre-Rhône**

**AVANT UN DIXIÈME ANNIVERSAIRE « JE SUIS RESPONSABLE »**

Lorsque n'importe qui n'importe où tend la main en quête d'aide, je veux que la main de A.A. soit là Et de cela je suis responsable.

Le groupe des Alcooliques anonymes de Martigny, fête ses 10 ans et ils invitent toutes les personnes ayant des difficultés à cause de l'alcool à se joindre à eux. Ils ne sont pas racistes, et accueillent dans leur groupe, hommes, femmes, sans distinction de race, de religion, de politique.

Notre seul but, c'est de faire comprendre qu'une personne qui boit, souffre de cette dépendance et ne peut être aidée, souvent, que par une personne ayant vécu le même douloureux problème.

L'alcoolisme, reconnu comme maladie par l'OMS, est bien la plus répandue, la plus méprisée, la plus « tabou ». Il est très dur, pour le malade et son entourage de bien vouloir reconnaître, leur impuissance devant l'alcool... L'alcoolisme ? Mais c'est toujours chez les autres ! Il semble que l'on peut arrêter de boire, quand on veut... et c'est souvent une lutte terrible, même si on ne l'avoue pas. C'est toujours le premier verre qui est dangereux, car il entraîne le besoin d'un 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, et c'est la rechute souvent grave si on n'a pas le courage, l'humilité de le reconnaître. On sait quand on commence à boire... mais, va savoir quand on s'arrêtera.

La qualité de la vie l'on en parle sur tous les tons ! mais avons-nous conscience, que l'alcool n'est guère là pour l'améliorer, la qualité de la vie !... Avons-nous conscience que dans les hôpitaux, asiles, prisons, clients de l'A.A., il y a au départ, dans trop de cas malheureusement, une consommation d'alcool, incontrôlée, parce que incontrôlable. Oui l'alcool coûte cher à la société.

Nos autorités en ont-elles cons-

cience ? Que font-elles pour montrer l'exemple ? Payer n'est pas tout, prévenir, informer, c'est très important. En 1921, déjà à une réunion d'instituteurs, à qui l'on présentait « la lutte de l'alcoolisme - par - l'école », M. Troillet dit de sa voix tranchante « Qu'attendons-nous, Messieurs, on boit trop chez nous ! » Qu'a-t-on fait depuis ? Nous connaissons quelques jeunes instituteurs, qui ont eu le courage de se pencher sur ce problème, à eux bravo !

La société est méchante avec l'alcoolique, à toutes occasions, elle lui présente à boire, et après se moque et se rit de celui qui est ivre. Naissance, mariage, décès, succès ou échec : santé ! Sachons offrir le choix, avec alcool ou sans alcool. Même dans un vin d'honneur, le jus de raisin à bonne figure et chacun peut choisir. Nous constatons une recrudescence de l'alcoolisme chez les femmes et chez les jeunes. Pouvons-nous rester indifférents ? Non ! Non et Non. quel avenir préparons-nous à nos enfants, qui vivent dans un milieu alcoolique, ou qui boivent très jeune, eux qui seront les hommes de l'an 2000 ?

La question est grave ! Aussi, nous vous invitons, vivement, vous les responsables de commune de paroisse, de classes, vous tous les parents, et vous les jeunes, nous vous invitons à venir écouter, la conférence du D<sup>r</sup> Feldmann : *L'alcool mal familial*. Ce sera très intéressant. Venez nombreux, avec beaucoup de questions auxquelles le D<sup>r</sup> Feldmann sera heureux de répondre, pour l'intérêt de l'assemblée.

Cette conférence nous aidera à mieux comprendre, à mieux aimer donc, à mieux aider autour de nous, car, de près ou de loin, nous avons

tous le devoir d'aider... Surtout ne dites jamais « Ho ! il ou elle n'arrêtera pas, ça ne sert à rien » : c'est faux ! Il faut toujours avoir confiance. Il faut semer de bon cœur, le reste ne nous regarde pas ! La semence lèvera quand elle voudra, quand ce sera « mûr », mais n'attendez pas que votre malade soit trop gravement atteint. C'est donc un devoir absolu, de s'informer, pour aider.

Nous ne voulons juger personne, ni critiquer ; nous gardons l'anonymat et appuyons nos efforts sur « les 24 heures » : aujourd'hui, je ne boirai pas. L'effort d'un jour, ou d'une demi-journée on peut le faire, par petites étapes on arrive à la sobriété. Mais attention, nous ne sommes pas contre l'alcool. Celui dont l'organisme réagit, peut apprécier les vins de chez nous et d'ailleurs, mais celui qui ne peut contrôler sa consommation, qui est dominé par l'alcool souffre de ne pouvoir arrêter.

Ceux-là sont plus malheureux que vous ne pensez, pour comprendre cette angoisse-là, il faut l'avoir vécue. Vos amis A.A. sont là pour vous comprendre. A cette réunion vous trouverez aussi de la littérature, simple s'intéressant à ce problème, que vous pourrez distribuer autour de vous. Ne dites pas, ceci n'est pas pour moi ! Les non-alcooliques, ont toujours à apprendre, pour ramener la sobriété dans nos villes, nos villages, nos foyers.

Alors nous vous attendons, samedi 31 mars à la grande salle de l'hôtel de ville de Martigny, mise gracieusement à notre disposition. Venez fêter les 10 ans des A.A. à 20 h. 30, vous serez contents de votre soirée.

Pour tous renseignements : 026 2 11 55, 5 44 61, 8 42 70.

Les A.A. de Martigny

**Des noces d'or à Martigny**

MARTIGNY. - C'était fête dimanche dans la famille de M. et Mme Fernand et Henriette Saudan-Darbellay. Doublement. Tout d'abord parce que les deux heureux époux fêtaient le cinquantième anniversaire de leur mariage ensuite parce que Mme Saudan fêtait de surcroît son septantième printemps.

Avec M. et Mme Saudan, on pourrait écrire un livre sur « l'émigration des Comberains » puis sur l'histoire du vieux Bourg. En effet dans sa prime jeunesse, de 1915 à 1929, M. Saudan, comme bon nombre de gens de l'endroit a couru dans le monde hôtelier plus particulièrement dans les grands palaces de la Côte d'Azur. Concier-

ge, voiturier, chef de rang autant de places loyalement servies avant de revenir au pays pour ouvrir, aux Rappes, ce qui était un magasin épicerie-mercerie mais que l'on qualifiait de « véritable œuvre sociale » tant les jeunes époux mettaient cœur et volonté à mieux desservir la petite population. En 1936 M. et Mme Saudan ouvrent « pignon sur rue » à Martigny-Bourg et ils devaient exploiter leur commerce jusqu'en 1958, date à laquelle la succession était reprise par leur fils Gérard aujourd'hui établi sur l'avenue de la Gare à Martigny. Cette activité ne suffisait toutefois pas à combler les longues journées de M. et Mme Saudan qui

menaient encore de front une exploitation agricole. La figure de Mme Saudan, aujourd'hui aussi vive et alerte qu'elle l'a toujours été, arpentant le chemin du Milieu puis la route du Grand-Saint-Bernard au volant de son tracteur rouge est presque une légende pour les anciens de la cité.

Malgré leurs occupations, M. et Mme Saudan ont encore eu le temps, le bonheur, d'élever quatre enfants qui tous sont aujourd'hui confortablement installés dans la vie puisque deux des fils sont banquiers, l'aîné Gérard dirigeant l'ancienne entreprise familiale et leur sœur Jacqueline mariée Carroz également toujours établie au Bourg.



En résumé une vie de labeur, de conscience professionnelle qui, aujourd'hui, a enfin le droit de s'adonner aux joies de la retraite

bien entourée par toute une famille entourée. M. et Mme Saudan, bons vœux et longue vie encore.

Set

Dimanche 1<sup>er</sup> avril 15 h. 30 St-Maurice Basilique

**Concert de la Passion**

par le chœur mixte de Saint-Maurice, solistes, orgue et récitants.

Direction: Marius Pasquier Requiem de Fauré, Chemin de Croix de Claudel

Prix des places: Fr. 9.- et Fr. 13.-  
Jeunesse: Fr. 5.-  
Réductions membres amis et AR Fr. 2.-

Location: librairie St-Augustin, St-Maurice Tél. 025/65 24 48

### Route Martigny - Grand-Saint-Bernard

## TRÈS IMPORTANTE DÉVIATION POUR LE TRAFIC LOURD

MARTIGNY. - La ville de Martigny connaît une « phase de construction » des plus animées. Le Bourg vit la réfection totale de son « avenue » ainsi que la mise en chantier du passage sous route au carrefour du Parking. Sur la place Centrale, le maître de l'œuvre du chantier de la future SBS est obligé de procéder à des travaux d'ancrage qui se prolongent sous la route principale du Grand-Saint-Bernard alors même qu'à la place du Manoir on a commencé hier matin les travaux de démolition de l'ancienne laiterie.

Un chantier va pour quelques mois plus particulièrement gêner le trafic routier : celui de la SBS et l'administration communale, après enquête et accord avec la commission cantonale de signalisation et de circulation, a dû prendre les mesures suivantes : « Tout trafic poids-lourds, cars compris, subit une interdiction générale de circuler entre le sommet de la place Centrale et l'hôtel du Rhône. »

### Une très bonne déviation

L'autorité compétente a donc dû mettre en place une déviation et le parcours choisi a tenu compte de tous les facteurs comme par exemple « quartiers très habités », « écoles », etc. Elle a choisi finalement les solutions suivantes :

Trafic lourd en provenance de Sion : tous les véhicules lourds se rendant au Grand-Saint-Bernard doivent obligatoirement obliquer à gauche au carrefour des Avouillons (relais du Grand-Quai) et rejoindre la route du Levant.

Trafic lourd en provenance de Lausanne : tous les véhicules lourds doivent obligatoirement prendre la direction Sion et, pour ceux se dirigeant sur le Grand-Saint-Bernard, obligatoirement se rendre jusqu'au carrefour des Avouillons (relais du Grand-Quai) pour rejoindre par leur droite la route du Levant.

Trafic lourd en provenance du Grand-Saint-Bernard : la traversée de la ville se fait par la route du Levant avec sortie unique au carrefour des Avouillons (relais du Grand-Quai).

Nous avons effectué hier matin le parcours de cette déviation pour le trafic routier lourd en direction du Grand-



Saint-Bernard, dans les deux sens. La déviation a été très bien signalée et le trafic routier ne devrait connaître aucun problème, mis à part, peut-être, la très dangereuse sortie du quartier des Avouillons en direction de Lausanne. Il serait peut-être judicieux que l'on installe à cet endroit si ce n'est des feux, le plus souvent possible, un agent !

### Et le tourisme ?

Si l'interdiction faite aux poids lourds d'emprunter l'avenue de la Gare puis la route du Grand-Saint-Bernard... n'émotionnera (!) personne à Martigny, il peut en être autrement en ce qui concerne la même interdiction pour le trafic touristique se développant avec des cars. A ce sujet, toutes les interdictions portent également la mention « livreurs autorisés ». Il a, d'autre part, été mis en place deux entrées dans la ville réservée aux cars soit au carrefour du Léman et au carrefour du Guercet-Simplon. Il est bien clair que les usagers pourront également conduire devant leurs hôtels leur clientèle. Les hôteliers ont d'autre part été avisés de cette situation. Donc, de ce côté-là également, il semble que toute l'opération prévue sur plusieurs mois devrait se dérouler sans inconvénients majeurs. Bien au contraire, si l'on songe que le bruit des trax et marteaux-piqueurs cesse à 18 heures et que dès lors, je ne puis m'empêcher de l'écrire... la place Centrale de Martigny risque d'avoir enfin son vrai visage provençal. Avec beaucoup plus de calme !

SET

## L'Association Région Martigny et le tourisme

### L'offre, la demande et l'importance économique (2)

MARTIGNY. - Dans notre édition du jeudi 22 mars dernier nous avons commencé la publication de l'étude faite par l'Association Région Martigny concernant le très important secteur du tourisme. Nous avons vu dans ce premier chapitre qu'elle était l'offre que toute la région concernée était susceptible de faire à de nombreux touristes. Au sujet de ce chapitre citons, avant de poursuivre notre enquête, le directeur de la station de Verbier, M. Raoul Lovisa, qui écrivait récemment dans les colonnes de notre confrère la Gazette de Martigny ce qui suit :

« L'offre touristique est devenue affolante. Chaque pays du globe croit trouver dans ce secteur économique de quoi rétablir sa balance commerciale. Des Bermudes au Brésil, du Portugal à l'Oural, en passant par le Sud-Est asiatique ou l'Afrique, les grands préparateurs de vacances (agences de voyages) offrent aux futurs vacanciers un éventail extraordinaire de possibilités dans des catalogues hauts en couleur et richement illustrés. S'introduire dans ces marchés est un de nos objectifs. »

Cette citation prend toute sa valeur, non seulement pour Verbier mais bien pour l'ensemble de la région, surtout lorsque l'on constate que « la demande » pourrait faire, dans ce secteur, l'objet de problèmes à résoudre dans un avenir pressant. Voici donc ce chapitre comme le conçoit l'ARM.

### La demande

L'analyse de l'évolution passée et de la situation actuelle de la demande touristique de la région de Martigny permet de faire un certain nombre de constatations. Il en ressort un certain nombre de problèmes qui devraient être résolus grâce au programme de développement touristique.

### Les nuitées hôtelières

Depuis 1970, la région de Martigny a accusé une perte sensible de ses nuitées hôtelières (- 14,8 %) pour deux raisons principales :

- Crise monétaire (renchérissement du franc suisse) et récession économique générale sur le plan international.
- En été, forte concurrence des vacances balnéaires alors que la

région constitue un véritable carrefour routier et ferroviaire au cœur des Alpes. Cette situation a engendré un développement du tourisme de passage au détriment du tourisme de séjour. En conséquence, dans le domaine de l'offre, des efforts importants devront être consentis afin d'augmenter l'attractivité touristique de la région, spécialement en été, en tous cas pour ce qui est de la demande hôtelière. Même si l'on vit dans un pays dont les atouts naturels sont exploités surtout pour le tourisme hivernal (ski), il n'en demeure pas moins que toutes les formes de tourisme doivent être développées dans la mesure du possible (tourisme réceptif).

### Les nuitées parahôtelières

L'accroissement des nuitées en parahôtellerie a plus que compensé la régression des nuitées hôtelières. Actuellement, la région de Martigny enregistre au niveau de l'hébergement complémentaire (chalets, appartements, logements de groupes, campings) les trois-quarts de l'ensemble des nuitées. La parahôtellerie tend à supplanter largement l'hôtellerie traditionnelle.

Cette évolution est le résultat d'aspirations nouvelles de la part de la clientèle qui désire de plus en plus, pour des raisons à la fois financières et socio-familiales, un mode d'hébergement moins contraignant et rigide que l'hôtel. La question est de savoir si, à l'avenir, il faudra encourager ce mouvement ou, au contraire, le freiner. Trancher ce problème sera difficile, car le développement spectaculaire de la parahôtellerie revêt à la fois des aspects positifs et négatifs.

### Les nuitées totales

Depuis 1971, les nuitées totales de la région ont progressé, en moyenne par année, de 2,7 %. C'est la parahôtellerie qui a causé cette évolution positive, enregistrée principalement dans les « stations » de moyenne importance.

Au sein de la région, Verbier prend une place de plus en plus

importante. A l'avenir, la question fondamentale est de savoir s'il faudra diversifier le tourisme régional en favorisant la création de nouvelles stations ou, au contraire, soutenir uniquement le développement des principaux centres touristiques actuels.

### La durée moyenne de séjour en hôtels

Elle est en lente mais constante diminution dans la région. De plus, cette durée moyenne est actuellement bien inférieure à celle de la Suisse et surtout à celle du Valais. Les hôtes séjournent plus longtemps en hiver qu'en été car, durant la belle saison, la mobilité géographique des touristes est nettement plus intense.

En règle générale, les hôtes suisses séjournent, en été, plus longtemps que les étrangers. L'hypothèse selon laquelle, durant la belle saison, le tourisme de passage est avant tout le fait des étrangers, se trouve ainsi confirmée. Toute-

fois, nous observons des exceptions à Verbier, Bruson, Champex, La Fouly, Salvan - Les Marécottes, Isérables et Ovronnaz, c'est-à-dire dans des stations qui sont à l'écart des grands axes internationaux de circulation. Le tourisme de passage n'est pas négatif en soi. Mais il ne devrait être qu'un complément au tourisme de séjour qui, dans tous les domaines, est beaucoup plus avantageux.

### Le taux net d'occupation en hôtels

Concernant cet élément quantitatif de la demande, la situation dans la région de Martigny est doublement négative : le taux régional est bien inférieur à celui enregistré tant au niveau fédéral que cantonal et il ne fait que régresser depuis 1970. En conséquence, dans une première phase, il serait préférable à l'avenir d'augmenter la qualité de l'offre actuelle de façon à obtenir un meilleur taux d'occupation des lits disponibles (minimum 40 %).

## Ce soir (à 20 h. 30) au Casino Connaissance du monde : l'aventure au Brésil

Sensationnel ! Inouï ! Dément ! Incroyable ! Véritable feu d'artifice d'images qui explosent de couleurs accompagné de musique et de rythmes fantastiques. On a envie d'y aller pour voir et entendre vivre le Brésil !

Rio et ses plages, Copacabana. Les belles filles d'Ipanema. Motos, buggy et surf à l'Arpoador. Le Corcovado et les hommes-volants. Chasse aux orchidées sauvages chez les Txucuhamaïs, indiens de l'Amazonie. La faune de la forêt vierge, la flore. Expédition dans la Serra de Xique-Xique pour filmer les plus beaux oiseaux-mouches du Brésil. Chez les chercheurs de diamants. Les Piranhas, poissons cannibales. Sambas, Batuçadas, Capuêras et le fabuleux carnaval de Bahia.

Ne manquez pas ce documentaire haut en couleur !



## AVEC LES « OJ » DU S.C. MARTIGNY Fin d'une très agréable saison



Tous les médaillés avec, à gauche, M. Franz Kuonen et, à droite, M. Fernand Moulin.

MARTIGNY. - C'est avec le traditionnel concours final que s'est terminé les cours des « OJ » du Ski-Club de Martigny. Ce cours, mis en place par le SCM, soutenu dans son initiative par l'administration communale, a connu un succès mérité puisque plus de 110 enfants ont participé aux diverses sorties. Sous la direction de MM. Fernand Moulin et Franz Kuonen les petits skieurs se sont rendus successivement à Verbier, Veysonnaz, Ovronnaz, Les Marécottes et, pour le concours final, à Vichères-Bavon. Toutes les sorties ont été marquées par une ambiance extrêmement agréable et, c'est un magnifique succès dont il convient de féliciter les quelque 30 moniteurs. Aucun accident n'a été enregistré. Bravo donc à toute l'administration de ces cours du Ski-Club Martigny. Quant aux jeunes skieurs, voici les plus méritants

d'entre eux qui ont eu le plaisir de monter sur le podium dimanche soir pour recevoir leur médaille de « champion 1978-1979 » :

### Catégorie I 1963-1964-1965 :

1. René-Pierre Copt; 2. Christian Fayet; 3. Nicolas Buser; 4. Christian Coppey; 5. Christophe Moulin.

### Catégorie II 1966-67-68 :

1. Georges Tête; 2. Thierry Luyet; 3. Claude Diserens; 4. Christophe Donnet; 5. Philippe Lauber.

### Catégorie III 1969-70-71 :

1. Nicolas Luyet; 2. Marc-Antoine Tête; 3. Laurent Torrone; 4.

Philippe Clément; 5. Fabrice Grognuz.

Chez les filles les résultats sont les suivants :

### Catégorie I 1963-64-65 :

1. Manuella Copt; 2. Dominique Kuonen; 3. Alice Guex; 4. Fabienne Bussien; 5. Christine Farquet.

### Catégorie II 1966-67-68 :

1. Marie Delaloye; 2. Myriam Moulin; 3. Véronique Keim; 4. Nathalie Morand; 5. Pascale Vouilloz.

### Catégorie III 1969-70-71 :

1. Florence Kuonen; 2. Pascale Delez; 3. Frédérique Terretaz; 4. Anne Raboud.

### Au pays des Dranses

## 700 œufs à décorer

VERBIER. - La commission « Loisirs et manifestations » de la Société de développement de Verbier, présidée par M. Eddy Peter, a axé une bonne partie de son programme annuel sur le thème « 1979 : Année de l'Enfance ». A cet

effet, elle a déjà mis sur pied un concours d'affiches pour les manifestations carnavalesques, concours qui a connu le succès que l'on sait.

Aujourd'hui, la commission « récidive » pour le tout prochain « boom pascal » en faisant une nouvelle fois appel aux quelque 190 écoliers des classes primaires de Verbier.

En collaboration avec les maîtres, elle met sur pied un grand concours de décoration d'œufs. A ce sujet, il convient de signaler le très sympathique geste d'un restaurateur de la place qui a eu la gentillesse

d'offrir les quelque 700 œufs nécessaires.

Une fois décorés, les œufs seront mis en vente au prix de 2 francs et l'on demandera l'aide pour cela à tous les restaurateurs de la station. Le produit de la vente servira à organiser la troisième grande « action-enfants des écoles » de l'année, celle qui verra la construction et la mise en place d'une magnifique crèche de Noël, en fin d'année.

Voilà donc une initiative qui fait appel à l'esprit imaginaire et créateur de tous les enfants de Verbier.

## Concordia... ça ne concordait pas

Dans notre édition de lundi, nous avons publié une relation du concert de la Concordia de Bagnes. Ce petit article était illustré par une photo de quatre membres comptant vingt ans de fidélité. Dans la légende, nous avons oublié un nom : nous republions ce document avec la légende complète... et nos félicitations.



De gauche à droite: MM. Maurice Vaudan, Jean-Paul Stettler, Jean Gailand et Norbert Vaudan.

**PAROLE DE CITOYEN**

**Du pain et des jeux**

Nouveau titre pour la Suisse : un Lucernois est champion du monde des mangeurs de saucisses avec 3,750 kg ou 3 m en 3 heures.

Les périodes de vaches grasses favorisent aussi l'embonpoint des cochons.

H.

Dans votre boîte aux lettres les nouvelles cartes doubles de PRO INFIRMIS.

Un cœur en or pour les handicapés

**COLLECTE DE PÂQUES PRO INFIRMIS**

Police municipale: objets trouvés, objets perdus

Du porte-monnaie aux canaris en passant par l'équipement militaire

SION. - Perdre un trousseau de clefs, un porte-monnaie, contenant une somme importante, cela peut arriver à chacun. Ce moment d'inattention ou d'oubli occasionne non seulement de grandes difficultés mais une perte financière parfois élevée.

Celui qui trouve de l'argent ou n'importe quel matériel, en principe, se préoccupe de découvrir le propriétaire. Mais malheureusement, il y aura toujours quelques exceptions pour confirmer l'énoncé de la règle.

Que faire si vous perdez ou trouvez quelque chose ?

Si vous avez perdu quelque chose présentez-vous au poste de la police pour annoncer votre perte. Si vous avez trouvé quoi que ce soit apportez au poste de police immédiatement. Lors du dépôt vous recevrez une quittance certifiant le matériel déposé.

Le plit Cherix, officier de police, nous a précisé :

« Lorsqu'il s'agit de numéraire, avec la quittance précisant le montant déposé, il est cédé au trouveur 10 % de la valeur déposée. Par contre, pour tout autre matériel ou objet, il n'est pas accordé de compensation.

Que prévoit le code civil suisse ?

L'article 720 du CCS précise : « Celui qui trouve une chose perdue est tenu d'en informer le propriétaire et, s'il ne le connaît pas, d'aviser la police ou de prendre les mesures de publicité et de faire les recherches commandées par les circonstances.

Il est tenu d'aviser la police lorsque la valeur de la chose est manifestement supérieure à 10 francs.

Garde de la chose et vente aux enchères (article 721)

La chose trouvée doit être gardée avec le soin nécessaire. Elle peut être vendue aux enchères publiques avec la permission de l'autorité compétente, lorsque la garde en est dispendieuse, que la chose même est exposée à une prompte détérioration ou qu'elle est restée plus d'une année entre les mains de la police ou dans un dépôt public; les enchères sont précédées de publications. Le prix de vente remplace la chose.

Acquisition de la propriété restituée (article 722)

La chose est acquise à celui qui

l'a trouvée et qui a satisfait à ses obligations, si le propriétaire ne peut être découvert dans les cinq ans, à compter de l'avis à la police ou des mesures de publicité. Lorsqu'elle est restituée au propriétaire, celui qui l'a trouvée a droit au rem-

66 porte-monnaie pour un montant de	Fr. 17 222.40
54 porte-monnaie ont été rendus	16 419.80
12 porte-monnaie restent en dépôt	802.60
16 montants ont été trouvés en vrac	1 320.—
2 montants ont été rendus	540.—
14 montants restent en dépôt	780.—
montant total réceptionné en 1978	18 542.40
montant total rendu	16 959.80
montant total encore en dépôt	1 582.60

D'autre part, différentes personnes ont annoncé avoir trouvé 19 porte-monnaie contenant 1863 francs. Cinq de ces porte-monnaie ont été rendus, 778 francs ; il reste donc encore 14 porte-monnaie auprès des trouveurs pour un montant de 1085 francs.

La liste des objets trouvés allant des habits, aux lunettes, aux chats, aux canaris, aux poussettes, aux tricycles, est longue.

boursement de tous ses frais et à une gratification équitable.

Quelques chiffres pour l'année 1978

La police municipale de Sion a réceptionné durant l'année 1978 :

perte de 222 porte-monnaie pour un montant total de 61 021 francs. Il a été restitué 13 893 francs.

La police prend connaissance des avis de perte d'argent ou de matériel dans la presse du canton et elle prend contact avec les intéressés. La police cantonale a également un dépôt central de matériel trouvé et annoncé ou apporté dans les différents postes du canton. N'oubliez pas si vous perdez du matériel ou de l'argent ou si vous en trouvez de vous renseigner à la police municipale ou à la police cantonale.

Les objets signalés perdus

Dans le livre des objets signalés perdus, la police a enregistré la

-gé-

Conthey: hommage à Amédée Quennoz

Né d'une famille aux racines profondes dans cette bonne terre contheysanne, Amédée s'en va après une vie toute de labeur, mais hélas, bien brève.

Bien que sa santé ait été ébranlée depuis quelques années déjà, rien ne laissait présager d'une issue si fatale.

Amédée fut un terrien de bonne souche. Né au milieu des troupeaux, de vergers et de vignes, au temps où notre monde était plus rural qu'aujourd'hui, il devint cultivateur.

Il travailla d'abord pendant quelques années comme horticulteur-jardinier dans un des meilleurs établissements de la place de Sion. Puis il devint peu à peu indépendant en créant une belle exploitation viticole, tout en louant accessoirement ses services à la Fruit-Union suisse, où il fut durant des années un collaborateur très apprécié.

D'un esprit éveillé, ouvert aux progrès et nouveautés, ne participait-il pas, malgré une santé qui lui

donnait quelque inquiétude, ce février encore, à la visite de l'Agrama, à Lausanne, cette vaste exposition de machinisme agricole suisse, où sont présentés notamment les modèles les plus récents.

Amédée nous laisse le souvenir d'un homme consciencieux, au sens du devoir très développé et au cœur généreux.

Il nous laisse aussi le souvenir d'un excellent camarade d'enfance et de toujours, un ami cher que la vie nous a trop tôt ravi.

Devant cette tombe encore fraîchement ouverte, nous nous inclinons et nous présentons à sa famille dans l'affliction, tout particulièrement à son épouse Agathe, à son fils Michel, administrateur postal et aux familles parentes, l'expression de notre vive sympathie. d.

Université de Fribourg

Nouveaux licenciés et diplômés valaisans

SION. - Nous apprenons avec plaisir que cinq étudiants valaisans ont brillamment réussi leur licence ès lettres à l'université de Fribourg. Nous les félicitons chaleureusement et leur souhaitons plein succès dans la poursuite de leur carrière professionnelle.

Il s'agit de M<sup>me</sup> Elisabeth Leiggen-Krieger, d'Ausserberg, à Berne; MM. Claude Abbet, de Vollèges, à Territet; Joseph In-Albon, d'Escherberg, à Viège; Christian Métrailler, de Grimisuat, à Chalais; M<sup>lle</sup> Gabrielle Moix, de Saint-Martin, à Sion.

Nous joignons à ces félicitations les candidats suivants qui ont passé avec succès les examens pour l'obtention du diplôme de brevets secondaires: M<sup>lles</sup> Chantal Chabhey, d'Ayent, à Sion; Marianne Erpen, de Mörel, à Grengiols, et Jeanne Pralong, de Saint-Martin, à Noés.

Appel aux Scandinaves

SION. - Quelques personnes ont l'intention de fonder un club de Nordiques et convoquent les personnes originaires de Suède, Norvège, Finlande et Islande vivant en Valais, ainsi que leurs conjoints, le mercredi 28 mars 1979, dès 20 heures, au café des Châteaux à Sion, chez Ulla.

4 mars 1979

SIERRE "CHATEAU DE VILLA" FRANCOIS GAY PEINTURES

ARDON

LA SECTION DES SAMARITAINS À L'HEURE DU BILAN

ARDON. - Sous la présidence de M. Alfred Riquen, la section des samaritains d'Ardon vient de tenir, à la salle de la Pontaise, son assemblée ordinaire annuelle.

Un hommage a été rendu à M<sup>me</sup> Rose Siero qui, lors de la récente assemblée cantonale à Martigny, a reçu la médaille du mérite Henry Dunant. M<sup>me</sup> Siero a suivi le cours de moniteur le 10 octobre 1965 à Pully. En 1968, à Fribourg, elle a participé à un cours pour le massage extérieur du cœur. Ayant déménagé de Fribourg en Valais, elle s'inscrit à la section des samaritains d'Ardon. Le comité et tous les membres apprécient son dévouement et ses compétences.

L'assemblée a observé quelques instants de recueillement à la mémoire de M<sup>me</sup> Berthe Bessard décédée dernièrement. Lors de la fête du FC et celle de la fanfare Cécilia, la section a assuré un poste de premiers secours. La sortie des membres à Bâle a été un succès, tout comme la participation à la Fête cantonale organisée par les sa-

maritains de Fully. L'année dernière, la section a organisé huit cours de sauveteurs avec 75 participants et un cours de samaritain complet avec six participants. Un merci spécial a été adressé à la municipalité qui met gratuitement à disposition les locaux pour les cours et les réunions, à la population pour l'appui accordé lors du loto et au docteur Held pour les cours donnés.

Cet automne, il y aura de nouveaux cours de samaritains. La journée cantonale aura lieu à Crans-Montana le 3 juin prochain. La sortie annuelle a été fixée au 1<sup>er</sup> juillet. L'assemblée a accepté avec regret la démission de M<sup>lle</sup> Marylène Roduit, monitrice, et elle a enregistré l'admission d'un nouveau membre. Les comptes et les différents rapports ont été acceptés. La section d'Ardon a acheté un lit électrique qui a été mis à disposition d'une malade.

Le président a souhaité que la participation aux exercices soit aussi bonne que celle manifestée l'année dernière.

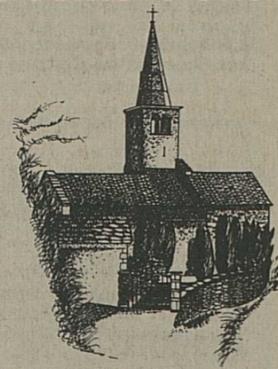
Vex: les jeunes remercient...

VEX. - Placée en sentinelle à l'entrée du val d'Hérens, au bord du précipice qui plonge vers Longebornne, l'un des plus anciens sanctuaires du pays menace ruine: une église romane vieille de sept siècles.

Pourquoi menace-t-elle ruine? Parce que la paroisse de Vex a été pendant des années écrasée sous la dette de construction de l'église paroissiale. Parce que la paroisse, qui doit assurer son service à toute une région touristique, Les Collons, Thyon, se trouve devant l'obligation d'édifier de nouveaux lieux de culte. Et ses moyens financiers sont très limités.

Alors la vieille église romane reste le parent pauvre.

Et pourtant, les jeunes de Vex se sont mis dans l'idée que ce vénérable sanctuaire doit survivre. Et puisque ce sanctuaire compte parmi les joyaux du patrimoine, ils ont décidé de faire appel à la population valaisanne pour trouver quelques fonds pour la mise en marche des travaux de restauration. Beau-



coup de Valaisans ont déjà répondu à cet appel. Les jeunes de Vex ne peuvent pas remercier chacun en particulier. Par la voie du journal, ils disent merci à tant de personnes qui jusqu'ici ont répondu à leur appel.

CCP 19-7682 Eglise romane, Vex.

Les jeunes: Jenny, Guido, Marie-Claude

Evolène: 50 ans de fidélité au Chœur mixte



MM. Antoine Beytrison et Pierre Maître.

EVOLÈNE. - Le Chœur mixte d'Evolène vient de fêter deux de ses membres: MM. Antoine Beytrison et Pierre Maître, qui comptabilisent chacun 50 ans d'activité comme chanteur à l'église. La mé-

daille Bene Merenti leur a été remise par les soins du desservant de la paroisse. Nous félicitons chaleureusement ces deux fidèles chanteurs.

Ce soir à « Tell Quel » (20 h. 30) « Lex Furgler » N° 2 et Haute-Nendaz

Quelles seront les conséquences de l'application rigoureuse d'une ordonnance fédérale plus restrictive concernant la limitation du nombre et de la valeur des biens-fonds acquis en Suisse par des étrangers ?

Cette question agite considérablement les milieux touristiques, économiques et de la construction helvétiques.

Pour essayer d'y répondre, Francis Luisier et Liliane Roskopf ont analysé à titre exemplaire la situation de la nouvelle station valaisanne de Haute-Nendaz. M. Pierre-Noël Julen, président de la Fédération économique valaisanne, fera part en direct d'autres réactions enregistrées dans l'ensemble d'un canton que

cette loi revue et corrigée préoccupe tout particulièrement.

« Primes R.C. motos »

Le second volet sera consacré au problème très controversé des primes très élevées que les motocyclistes suisses doivent payer pour être couverts par l'assurance R.C. Ces primes, qui sont les plus hautes d'Europe, suscitent de violentes oppositions.

Un face à face opposera un délégué de la Fédération motocycliste suisse, M. Georges Romailleur, et un représentant de la Conférence des directeurs des compagnies d'assurances, M. Ferrarese.

Echecs: championnat suisse de ligue nationale B

Excellents débuts de Martigny

Martigny a brillamment réussi dimanche dernier, au Casino de Martigny, son baptême du feu dans sa nouvelle catégorie de jeu. LNB, groupe ouest. Quatre points d'écart, sans aucune partie perdue, sanctionnent cette première rencontre face à Bienne 2. Cette victoire importante donnera confiance à l'équipe, qui peut d'ores et déjà envisager une seconde victoire le dimanche 22 avril à l'occasion de la venue d'Allschwil 2. L'objectif de la saison, c'est-à-dire le maintien dans cette catégorie de jeu, serait ainsi atteint, ce qui permettrait aux hommes de l'entraîneur-joueur Charles Partos de

jouer en toute décontraction, et qui sait, de causer ainsi quelques surprises agréables. Le score final de 6 à 2 pourrait laisser supposer une victoire sans problèmes. Il n'en fut rien. Après trois heures de jeu le score n'était que de 1/2 - 1/2, à la suite du nul entre Batchinsky et Kranz.

Ce n'est que dans la quatrième heure de jeu que l'écart fut creusé à la suite des victoires de Partos et Moret. Peu après Noyer face à Suri et J.-M. Closuit face à Billam obtenaient chacun la nullité, au terme de deux parties caractérisées par une lutte intense et intéressante. Celle opposant le président du club, J.-M. Closuit à Peter Billam fut particulièrement animée. Le Valaisan repoussa avec précision l'attaque des quatre pions de l'indienne-roi, gagna un pion mais ne put cependant réaliser son avantage matériel en finale, à cause de la présence de fous de couleurs opposées. Le score passait donc à 3,5 à 1,5. Le point de la victoire a été apporté au début de la cinquième heure de jeu par le maître Gonzales Mestres, qui, après avoir repoussé l'attaque sicilienne de son adversaire, a contre-attaqué avec panache. Dans le dernier quart

d'heure avant l'interruption, Darbellay par une nulle et Raymond Barman, étudiant au collège de l'abbaye de Saint-Maurice, par une belle victoire, portaient le score à 6 à 2.

Au vu des autres résultats, de cette première journée, il semble que le groupe ouest de ligue nationale B, se scindera en deux parties: la première réunissant les vainqueurs de dimanche, soit Berne, Lucerne, Lausanne et Martigny et l'autre les perdants: Wohlen, Allschwil 2, Bâle 2 et Bienne 2.

Résultats individuels

Martigny - Bienne 2 6-2. 1. Louis Gonzales Mestres (750) - Malcom Farron (568) 1-0. 2. Dr. Basile Batchinsky (543) - André Kranz (500) 1/2 - 1/2. 3. Charles Partos (789) - Rudolph Kälberer (434) 1-0. 4. Jean-Paul Moret (506) - Charles Perret (497) 1-0. 5. Jean-Marie Closuit (480) - Peter Billam (500) 1/2 - 1/2. 6. Olivier Noyer (511) - Hans Suri (521) 1/2 - 1/2. 7. Raymond Barman (419) - Michel Hofmann (-) 1-0. 8. Gérald Darbellay (418) - Jürg Bracher (431) 1/2 - 1/2. (entre parenthèses les points suisses des joueurs).

Autres résultats de la 1<sup>re</sup> ronde

Berne 1 - Wohlen 8-0 forfait (?). Lucerne 1 - Allschwil 2 7-1. Lausanne 1 - Bâle 2 4,5 - 4,5.

Classement après la 1<sup>re</sup> ronde

1-4 Berne, Lucerne, Martigny et Lausanne 2 p. 5-8 Bâle 2, Bienne 2, Allschwil 2 et Wohlen.

Deuxième ronde: dimanche 22 avril 1979, Martigny recevra Allschwil 2.

Exercice de printemps des sapeurs-pompiers

SION. - Les cadres des sapeurs-pompiers de Sion sont convoqués pour l'exercice de printemps les:

- 31 mars 1979: de 7 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30
- 7 avril 1979: de 7 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

Toute la compagnie accomplira l'exercice de printemps le samedi 21 avril de 7 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30. Le rassemblement est prévu au centre du feu et de la protection civile à Platta.

Cours de sauveteurs à Isérables et Nendaz

SION. - La section des samaritains d'Isérables organise un cours de sauveteurs (cinq leçons de deux heures) valable aussi pour l'obtention du permis de conduire:

- à Isérables le mercredi 28 mars
- à Basse-Nendaz, le mardi 7 avril

Lors de la première leçon, il sera communiqué les dates des autres leçons. Les inscriptions sont prises par M<sup>me</sup> Basile Monnet à Isérables, tél. 86 26 22.

Aux fondeurs du 3<sup>e</sup> âge de Sion et des environs

Les fondeurs qui désirent participer à la sortie cantonale du 30 mars prochain à Evolène, sont informés qu'un car partira de la gare CFF de Sion à 8 h. 45.

Les intéressés voudront bien s'inscrire jusqu'au 28 mars prochain auprès du Centre Pro Senectute à Sion, M<sup>me</sup> Robyr, tél. 22 07 41. Pro Senectute, Sion

**Nouvelliste** et Feuille d'avis du Valais

Tirage contrôlé: 38 122 exemplaires (FRP 26.5.1977)

Le quotidien du Valais romand Atteint plus de 69 % des ménages

TARIF DE PUBLICITE NOIR-BLANC dès le 1.1.1979					
Annonces:	10 col. x 25 mm.		—58,5 le mm.		
Réclames:	6 col. x 44 mm.		2,35 le mm.		
Réclames tardives:	6 col. x 44 mm.		2,80 le mm.		
Communiqués de sociétés:	6 col. x 44 mm.		1,20 le mm.		
Gastronomie:	6 col. x 44 mm.		1,40 le mm.		
Mortuaires:	6 col. x 44 mm.		—90 le mm.		
Contrats d'annonces:					
1 000 mm.	3 %	15 000 mm.	12,5 %	50 000 mm.	22,5 %
2 500 mm.	5 %	22 500 mm.	15 %	75 000 mm.	25 %
5 000 mm.	7,5 %	30 000 mm.	17,5 %	150 000 mm.	27,5 %
10 000 mm.	10 %	40 000 mm.	20 %		
Contrats de réclames:					
1 mm. réclame =	1 mm. annonce				
3 x 5 %	13 x 10 %				52 x 20 %
6 x 7,5 %	25 x 15 %				
Annonces sans rabais:					
					avis et remerciements mortuaires - in memoriam annonces politiques
TARIF COULEUR dès le 1.1.1979					
noir + 1 coul. vive	—75 le mm. (min. 500 mm.)	Réclames	2,65 le mm. (min. 150 mm.)		
(sociétés locales)	—73 le mm. (min. 500 mm.)				
noir + 2 coul. vives	—86 le mm. (min. 1/4 p.)		2,90 le mm. (min. 150 mm.)		
noir + 3 coul. vives	—98 le mm. (min. 1/4 p.)		3,30 le mm. (min. 1/8 p.)		
trichromies	—98 le mm. (min. 1/4 p.)		3,30 le mm. (min. 1/8 p.)		
quadrichromies	—98 le mm. (min. 1/4 p.)		3,30 le mm. (min. 1/8 p.)		
Rabais:	comme pour noir/blanc (contrats et répétition)				
TARIFS SPECIAUX dès le 1.1.1979					
Pavé en manchette à gauche du titre		Fr. 121.—			
Pavé en manchette cahier sports		Fr. 110.—			
Supplément pour emplacement prescrit		20 % du brut			

**OFFRES ET  
DEMANDES D'EMPLOIS**

Aimeriez-vous un travail  
indépendant ?  
Alors...

Si vous habitez Vevey, Monthey, Aigle, Moudon, Lausanne ou leurs régions, n'hésitez pas, téléphonez-nous afin de prendre rendez-vous.

Nous cherchons de

**nouveaux collaborateurs**  
pour notre équipe de vente

**Demandons:** bonne présentation, moralité irréprochable.  
Nous tenons beaucoup à vous former dans votre nouveau métier.

Renseignez-vous à  
**VITA** Compagnie d'assurances sur la vie  
Représentation générale  
Conzett & Huber, Zurich  
Bureau de Lausanne:  
Valentin 10, tél. 021/20 33 81

44-3011

L'entreprise F. Bernasconi & Cie  
Les Geneveys-sur-Coffrane et Neuchâtel

cherche, pour tout de suite ou date à convenir

**mécanicien d'entretien**  
pour parc de véhicules et machines

**machinistes**  
pour machines de chantiers, génie civil

**maçons**

**manœuvres**

ayant quelques années de pratique

Nous offrons:  
- travail garanti toute l'année  
- salaire élevé à personne capable  
- possibilité de se créer une situation d'avenir dans le cadre d'une entreprise dynamique  
- avantages sociaux d'avant-garde

Adresser les offres écrites avec certificat ou téléphoner pour prendre rendez-vous: Entreprise F. Bernasconi & Cie, rue du 1er-Mars 10, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane.  
Tél. 038/57 14 15

28-486

**Magasin d'alimentation de Saint-Maurice**, recherche pour entrée à convenir

**vendeuse responsable**

Ecrire avec prétentions de salaire sous chiffre P 36-23147 à Publicitas, 1951 Sion

Entreprise de travaux publics et bâtiments cherche

**contremaître**

et

**chef d'équipe**

Faire offres à Cuénod et Payot SA  
1880 Bex  
Tél. 025/63 23 10

Cherche

**homme d'entretien**  
avec voiture, pour hôtel de montagne. Compétences en menuiserie-peinture. Préférence à candidat capable d'assurer surveillance-gérance. Domicile Martigny - Sion - Sierre.

Ecrire sous chiffre 89-44055 à Annonces Suisses SA, Sion.

On cherche

**sommelière**  
à l'année. Entrée tout de suite ou à convenir

Hôtel de l'Ours  
1837 Château-d'Œx  
Tél. 029/4 63 37

**Importante société de la plaine du Rhône**  
cherche

**un comptable**

adjoint au chef du service administratif.

**Qualifications demandées:**  
- diplôme d'employé de commerce  
- 8 à 10 années de pratique en comptabilité  
- apte à travailler seul et bon sens de l'organisation d'un important bureau  
- citoyen suisse

**Nous offrons:**  
- travail intéressant et varié  
- traitement en rapport avec les qualifications et l'expérience du candidat

Entrée en fonctions tout de suite ou date à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser sous chiffre EV 52-14 au journal Est Vaudois, 1820 Montreux.

**innovation**

*Notre force,  
c'est le choix*

**Prix choc**



Elégante à peu de frais:  
**Robe d'intérieur**  
longue et confortable en fine éponge synthétique (absolument infroissable). Ravissant motif fleuri décliné en rouge, bleu et vert. Poche pratique prise dans la couture de côté et longue glissière devant. Ne se froisse pas et ne se repasse pas, donc idéale pour emporter dans votre valise de vacances.  
**Seulement**

**60.-**

Pour celles qui préfèrent le court:  
Confortable et aussi élégante, la **robe d'hôtesse** courte dans le même dessin fleuri rouge, bleu et vert.  
**Seulement**

**50.-**



Innovation Martigny • Tél. 026/2 28 55 • Livraison à domicile Sierre • Tél. 027/55 69 91

Hôtel de montagne cherche, pour saison d'été

**commis de cuisine ou jeune cuisinier**

sachant travailler seul

Tél. 027/83 11 10 à partir de 20 h.  
36-3402

**Chef de chantier**

ayant de nombreuses années d'expérience dans le génie civil et bâtiment, cherche, auprès d'entreprise ou bureau technique, **une situation stable.**

Préférence Valais central. Libre tout de suite ou à convenir.

Ecrire à case postale 147  
1950 Sion 2 Nord \*36-300687

Maison internationale  
Produits chimiques  
cherche

**plusieurs représentants**

pour le Bas et le Haut-Valais  
Débutants acceptés

Veillez envoyer votre offre à:  
Willy Romer, produits chimiques  
Ch. de Somais 14, 1009 Pully

**Café-restaurant de la Tour à Sion**  
cherche

**sommelière**

Congé le dimanche. Horaire régulier. Entrée tout de suite

Tél. 027/22 96 56 36-1215

Nous engageons tout de suite

**vigneron**

pour travailler nos vignes aux alentours de la ville de Sion, 3000 à 6500 m<sup>2</sup>

Tél. bureau 027/22 10 57  
appartement 027/22 63 37

36-23262

On cherche

**dame**

pour s'occuper d'une personne du 3<sup>e</sup> âge

Tél. 027/22 53 54 36-23265

On cherche

**une dame**

sachant cuisiner pour petite restauration. Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offre au  
**café-restaurant Central**  
1968 Evolène 36-23187

**Diplômé de commerce**, cherche

**emploi**

sur le Haut-Plateau Pour 5 ou 6 mois. Bonnes connaissances d'allemand. Disponible à partir du 9 avril

Tél. 027/43 11 65

On cherche pour restaurant moderne

**dame de buffet**

Event. débutante.

S'adresser:  
**Restaurant Le Parc**  
52, route de l'Etraz  
1260 Nyon  
Tél. 022/61 57 24

**Souci de personnel ?**



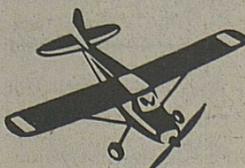
Vite une annonce dans le «NF»



Pour votre  
publicité

027  
21 21 11

Du 26 au 31 mars  
**EXPOSITION D'AÉROMODÉLISME**  
**AU CENTRE MIGROS MÉTROPOLE - SION**  
Initiez-vous aux joies du pilotage grâce au modèle réduit



Planeur HI-FLY 230 cm + télécom. VARIOPROP C6 complète avec 2 servos  
Prix spécial **350.-**



Bateau 45 cm + moteur électrique + télécommande VARIOPROP C6 complète avec 2 servos  
Prix spécial **300.-**

Prix spéciaux jusqu'à fin avril 1979

**LE SPÉCIALISTE DU MODÈLE RÉDUIT ET JOUETS TECHNIQUES**

**DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION**

(Assortiment de catalogues)

- Modèle réduit, catalogue Fr. 20.- (plus port et contre remboursement)
- Train et accessoires, catalogue Fr. 8.- (plus port et contre remboursement)
- Prospectus contre Fr. 1.- en timbres-poste

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Lieu \_\_\_\_\_ No postal \_\_\_\_\_

**HOBBY-CENTRE SION**  
AV. GARE 38  
027/22 48 63

## AU TRIBUNAL DE SIERRE

### Accident de la circulation et abus de confiance

Le tribunal d'arrondissement du district de Sierre se réunissait, hier matin, sous la présidence de M. Sigismund Jacquod - qui prendra sous peu de nouvelles fonctions de chef juridique du canton du Jura - assisté de MM. Jérôme Roduit et Jean-Jérôme Crittin, juges. M. François Rey assumait la fonction de greffier.

Un homme du Valais central comparait, tout d'abord, accusé de lésions corporelles par négligence et de violations des règles de la circulation.

Le 15 juin 1978, vers 9 h. 10, l'inculpé, au volant de sa voiture, se trouvait sur la route cantonale peu après Saint-Léonard, en direction de Granges. Arrivé à la hauteur de la gravière, il ralentit son allure. Se trouvant sur la partie gauche de sa piste, il fut violemment embouti par une seconde voiture qui effectuait un dépassement. Sous l'effet du choc, le premier engin fut poussé sur l'autre piste où une voiture portant plaques fribourgeoises le heurta. Cet accident causa des

blessures aux parties en cause.

M. Pierre Antonioli, procureur général, dans son réquisitoire, procéda à la lecture des différentes dépositions faites par les protagonistes de l'affaire lors de l'enquête menée par la police cantonale.

M. Antonioli estima que la voiture de l'accusé était arrêtée sur la chaussée, le conducteur ayant l'intention de tourner pour se rendre à la gravière.

La loi sur la circulation a donc été violée, puisqu'il y avait à cet endroit une ligne de sécurité continue.

Pour M. Antonioli, il y a concours d'infractions et faute grave. Il demanda en conséquence une peine de trois mois de prison avec sursis durant deux ans.

M. Charles-Marie Crittin, représentant de la partie civile, releva, quant à lui, que les blessures infligées à ses mandants étaient plus graves qu'il ne l'avait semblé au moment où ceux-ci furent conduits à l'hôpital.

Il rejoignit les conclusions du

procureur, réservant les droits civils.

« Il convient de remettre quelques faits à leur juste place », devait s'exclamer en guise de préambule M. Antoine Zen-Ruffinen, avocat de la défense.

La voiture de son client n'était pas à l'arrêt, mais se déplaçait à faible allure. De plus, il n'y eut jamais d'intention de traverser, en enfreignant le règlement, la ligne de sécurité.

Il s'agit en fait d'une fatalité si la troisième voiture a été accidentée. Fatalité toujours, si quelque cinq semaines après, des complications se sont déclarées chez les blessés.

« Il existe certains prédispositions qui rompent le lien de causalité... »

Il demanda en terminant que les juges se prononcent en toute objectivité...

#### Abus de confiance

Un ressortissant turc, âgé de 25 ans, comparait ensuite, accusé

d'abus de confiance, de violation de la loi sur la circulation, de conduite en état d'ivresse et de conduite sans permis.

Au mois de mai 1976, il avait acheté une voiture à Sierre, payant une partie de la facture par un emprunt effectué dans une banque genevoise.

Il ne régla pas les montants ainsi dus et revendit l'engin. De plus, pris de boisson, titulaire seulement d'un permis provisoire de conduite, il renversa deux parcomètres, dans les rues de Sierre.

Arrêté, il finit par avouer. Condamné une première fois par contumace, le jugement ayant été réduit à néant, le jeune homme se présentait devant le tribunal accompagné de son avocat et d'un interprète.

Dans son réquisitoire, M. Antonioli retraça l'histoire des faits, demandant une peine de six mois de prison avec sursis durant deux ans, peine assortie à l'obligation de désintéresser les lésés. Le procureur renonça à demander une expulsion du territoire suisse.

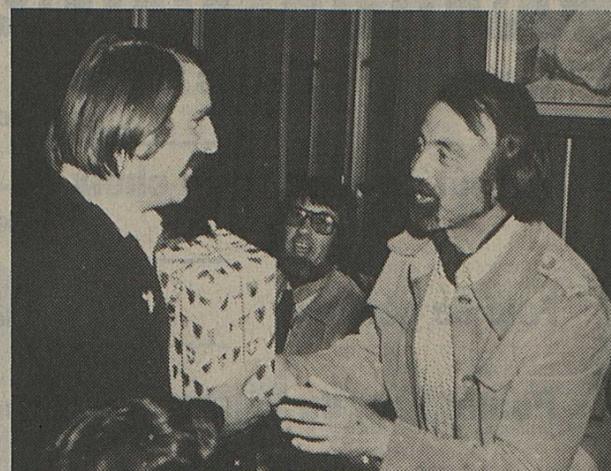
M<sup>lle</sup> Hollenstein, stagiaire chez M. Perrig, souligna que l'accusé n'avait pas cherché à tromper en revendant la voiture, mais avait cru pouvoir en disposer.

Elle demanda sur ce point l'acquiescement de l'accusation d'abus de confiance.

Pour les autres points, l'accusé reconnaît et regrette. La peine sera laissée à l'appréciation des juges.

Dans ces deux cas, la décision des juges parviendra aux intéressés par écrit.

## Sportifs en liesse à Lens



A l'heure des cadeaux.

LENS. - A l'occasion de la promotion du HC Lens en première ligue, deux manifestations avaient été prévues en fin de semaine. Tout d'abord, jeudi dernier, les autorités de la commune recevaient les dirigeants du club et les joueurs au carnotzet municipal. Dimanche soir, ce fut au tour du HC Lens de fêter dignement cette ascension. La société conviait tous les représentants des sociétés lensardes ainsi que les autorités de la commune, à une réception donnée à la maison bourgeoise. Le président de la société, M. Georges Lamon, remercia toute la population d'avoir soutenu le club et permis ainsi cette promotion. S'agissant de l'obligation de jouer l'an prochain sur une patinoire artificielle (Sierre ou Montana), M. Georges Lamon exprima qu'en dépit de l'idéalisme

qui règne au sein du club, les joueurs sont très réalistes quant à l'aventure qui va se dérouler en première ligue dès la saison prochaine.

Il appartient ensuite au président de la commune de faire l'historique de la patinoire de Lens et de congratuler joueurs, entraîneurs et dirigeants. M. Lamon informa qu'une solution partielle pourrait être trouvée quant à la patinoire, solution qui devrait d'abord être étudiée par une commission sportive groupant des représentants de toutes les sociétés sportives.

Un repas fut pris en commun durant la soirée. La musique succéda à la projection de diapositives. On releva les mérites du coach, en lui remettant une chaine. Une merveilleuse soirée, où régna la plus franche gaieté.

## FONDS DU CENTENAIRE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS LAUREATS FÊTÉS

SIERRE. - Lors de son centième anniversaire, qui a eu lieu en 1976, la Caisse d'Épargne du Valais a créé un fonds destiné à récompenser les jeunes Valaisans particulièrement studieux et méritants dans leurs activités professionnelles ou artistiques. Le jury de ce fonds a désigné, comme lauréats 1979, deux jeunes artistes :

- M. Jacques Besse, de Leytron, pour ses mérites chorégraphiques.

- M. Jean-Pierre Gasser, de Sierre, pour l'encourager dans sa formation musicale.

Lors d'une petite cérémonie, qui s'est tenue à la salle de récréation, en présence des conseillers nation-

naux, Pierre de Chastonay et Bernard Dupont, le président du conseil d'administration de la CEV, M. Victor Dupuis a remis à chacun des lauréats, leur diplôme et le prix du fonds. Il appartient à M<sup>me</sup> Liliane Mayor de présenter chaque artiste. Puis, Jean-Pierre Gasser donna un échantillon de son art, de même que Jacques Besse. Au nom des deux lauréats, le père de M. Besse remercia les représentants de la CEV pour l'honneur qui leur est fait.

#### Qui sont les lauréats ?

Jacques Besse est né à Leytron en 1962. Artiste particulièrement

dansé, à Paris, choisit par M<sup>me</sup> Goubé, Jacques Besse a également dansé dans le ballet de *Giselle*, au Théâtre des Champs-Élysées, avec le corps de ballet de l'Opéra de Paris.

Le prix attribué par le Fonds du centenaire va lui permettre de travailler avec de grands professeurs.

Jean-Pierre Gasser est né en 1966. Ce jeune, particulièrement doué pour la musique, est un parfait autodidacte. Il joue de l'orgue électronique comme un professionnel. Ce petit prodige, qui s'est déjà produit lors de nombreuses manifestations, défilé de mode, gala de variétés, possède une musicalité



De gauche à droite : M<sup>me</sup> Liliane Mayor, les lauréats, Jacques Besse, Jean-Pierre Gasser ; M<sup>lle</sup> Cilette Faust, M. Victor Dupuis, président du conseil d'administration de la CEV.

## Les vétérans se réunissent



De nombreux participants lors de la sortie des vétérans Alusuisse.

CHALAIS. - Dimanche se tenait à Chalais l'assemblée des vétérans de l'Alusuisse, présidée par M. Pierre Bagnoud. Après une messe chantée par le chœur mixte l'Espérance, les participants défilèrent en compagnie de la fanfare l'Avenir jusqu'à la place du collège, où avait lieu un concert, suivi d'un apéritif. La société des vétérans, qui compte quelque 350 membres, tint ensuite sa partie administrative. Au cours de la partie officielle, MM. Pierre Bagnoud, ainsi que M. Antonio Poretta, directeur des usines valaisannes, et M. René Christen, président de la commune de Chalais s'exprimèrent. D'agréables propos furent échangés tout au long de cette rencontre amicale.

### Haut-Valais

#### Du nouveau sur la ligne du Simplon

BERNE (ATS). - Le tunnel du Rio Rido, sur le versant sud de la ligne du Simplon, sera, sauf imprévu, ouvert à la circulation des trains dès l'entrée en vigueur de l'horaire d'été, le 27 mai. Le tronçon, de la frontière à Domodossola, appartient aux Ferrovie dello Stato (F.S.), mais il est exploité par les CFF. Il a causé bien des soucis aux deux réseaux en raison de la structure géologique du terrain, notamment entre les stations de Varzo et de Preglia.

C'est ainsi que dans la nuit du 28 au 29 octobre 1976, le tunnel a double voie du Rio Rido, long de 863 mètres, s'effondra partiellement, mais un service de transport par cars fut aussitôt organisé entre Varzo et Domodossola.

Le trafic normal put reprendre peu après. Les FS ayant aménagé une simple voie à ciel ouvert. L'origine de ce tunnel remonte à 1951 déjà, plus exactement au 12 novembre lorsqu'un gros éboulement coupa la voie. Une première fois déjà, une voie de détournement fut aussitôt aménagée en attendant la construction d'un tunnel à double voie. Ce tunnel porte le nom du Rio Rido, qui est celui du torrent de montagne qui dévale des hautes montagnes surplombant la gorge menant à la vallée de l'Ossola. Ce tunnel avait été inauguré le 8 février 1953 et aucun incident ne survint jusqu'à l'écroulement partiel de la voûte en octobre 1976.

#### Avec les cadres des entreprises de construction

BRIGUE. - Samedi a eu lieu à Brigue l'assemblée des présidents de section du «SBKV» (Association suisse des cadres des entreprises de construction), organisée par la section haut-valaisanne, présidée par M. Ninaldo Salzmänn.

L'association comprend 5500 membres dans toute la Suisse. L'activité principale est consacrée à la formation permanente des membres.

Certains remous se sont produits autour de la démission subite du président central Gusti Schmid. Il a été prouvé qu'aucun manquement ne saurait lui être imputé. La prochaine assemblée générale de l'association aura lieu à Langenthal. L'assemblée a été suivie d'un banquet à l'ambiance très sympathique.

### MORANDINE

**PASTIS**  
APÉRITIF 45 ANISÉ  
**MORAND**

#### Avis aux annonceurs

Nous recommandons à nos annonceurs qui utilisent le «sous-chiffre» de donner réponse (même signée du chiffre, si l'anonymat doit être préservé) à toutes les candidatures qui leur parviennent.

Ce faisant, ils contribueront à maintenir l'efficacité de ce type d'annonces et amélioreront le climat des relations entre employeurs et candidats.

#### PUBLICITAS

doué pour la danse classique, il fit ses premières armes chez Cilette Faust, avant de partir pour la France, où il se produisit à Beaumont lors d'un gala chorégraphique. Elève du Centre international de la

exceptionnelle. Le prix qu'il vient d'obtenir lui donnera à coup sûr la possibilité de se plonger dans la musique en ayant des contacts avec de véritables maîtres qui sauront le guider.

### Assemblée générale de la Caisse-maladie Helvetia Section de l'Ancien-Lens

L'assemblée générale annuelle de la caisse-maladie Helvetia, section de l'Ancien-Lens, se déroulera jeudi 29 mars à 19 h. 30 à la salle bourgeoise de Lens.

Dans son rapport, M. Marcel Praplan, président, orientera les membres sur la marche de la section et sur l'évolution des frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers. Les comptes de section et les comptes généraux seront présentés par le caissier A. Emery. Ce dernier fournira tous renseignements utiles sur les problèmes que les membres voudront bien lui poser.

Nous espérons que les sociétaires seront nombreux à profiter de cette assemblée pour se documenter sur la marche de la section et sur les mesures à prendre pour s'assurer au mieux de leurs intérêts.

Le comité

**REDACTION DE SIERRE**  
Antoine Gessler  
Tél. : (027) 55 91 55  
Case postale 258  
Rue du Bourg 2  
3960 Sierre

## FIANCÉS, JEUNES MARIÉS DE LA RÉGION SIERROISE Accordez-vous une halte

Le Centre de préparation au mariage de Sierre vous propose des rencontres, tous les vendredis, dès 20 heures, à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2<sup>e</sup> étage.

Dans une ambiance amicale, un foyer rendra témoignage et dialoguera avec vous de :

- l'amour conjugal : ce qu'il est, comment il peut se développer et harmoniser toute la vie concrète;
- l'accord des caractères : la compréhension, le dialogue, la psychologie masculine et féminine, la connaissance de chacun...
- le mariage civil et religieux : r-

chesse du sacrement, sens de la vie éclairée par la foi...

- la vie du foyer et de la famille : travail, loisirs, parents, enfants...
- l'union sexuelle, la régulation des naissances : leurs actions, leurs valeurs ;
- etc.

Une halte n'est pas une perte de temps, mais l'occasion de découvrir de nouvelles richesses dans sa vie.

Le CPM = Amitié - Partage - Rencontre.  
Le Foyer responsable  
Tél. 55 44 33

# ALIMENTATION K

Rôti de génisse dans l'épaule	le kg	17.80
Ragoût de génisse 1 <sup>er</sup> choix	le kg	12.90
Foie de génisse	le kg	6.90
Poulet frais du Valais	le kg	6.—
Fromage à raclette du Valais 1 <sup>er</sup> choix	le kg	13.50
Concombres Héro	le bocal de 800 g	2.35
Goron L'Or des Galeries	la bouteille de 7/10	4.95

## KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

# MAN IN MOTION JOCKEY



**PROMOTION** sous-vêtements couleurs pour enfants et messieurs jusqu'au 14 avril



N° 1 en Suisse romande

**GRAND CONCOURS**

# MAROCAINE SUPER HOBBY

**1<sup>er</sup> prix:**  
**UN BUDGET DÉCORATION**  
 valeur **Fr. 5000.-**  
 Et 50 autres "budgets décoration"  
 10 d'une valeur de Fr. 500.-  
 40 d'une valeur de Fr. 300.-



Participez au grand concours MAROCAINE SUPER HOBBY.

**Pour les heureux gagnants:**  
 Vous serez avisé immédiatement par écrit de la valeur en espèces de votre prix. Vous aurez alors la possibilité de passer une commande de travail (ou de marchandise) au décorateur ou au magasin de votre choix, auprès duquel Marocaine Super Hobby vous ouvrira un crédit d'un montant égal au prix que vous aurez gagné.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**  
 Le concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 20 ans au moins. Veuillez remplir le coupon de participation, le mettre sous enveloppe affranchie (quarante centimes) et l'envoyer jusqu'au 11 avril 1979 au plus tard (date du timbre postal). Le tirage au sort aura lieu sous contrôle notarial. Les gagnants seront personnellement informés par écrit. Aucune autre correspondance ne sera échangée à propos du concours. Tout recours juridique est exclu. Les collaborateurs de B.A.T. (Suisse) SA ne sont pas autorisés à participer au concours.

**COUPON DE PARTICIPATION**

Question 1.  
 Quelles sont les caractéristiques de Marocaine Super?

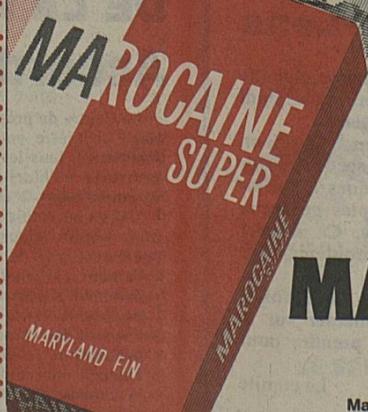
Tabac naturel     Double filtre Charcoal     Maryland

Question 2.  
 Combien de fois trouve-t-on le mot MARYLAND sur un paquet Marocaine Super?

2x     4x     6x

Mettez une croix dans les cases correspondant aux bonnes réponses.  
 Envoyez votre coupon de participation à:  
 Grand Concours Marocaine Super Hobby - Case Postale 227 - 1211 Genève 4 jusqu'au 11 avril 1979 (date du timbre postal).

NOM: \_\_\_\_\_ PRÉNOM: \_\_\_\_\_  
 RUE: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_  
 NPL/LIEU: \_\_\_\_\_ ÂGE: \_\_\_\_\_



**MAROCAINE SUPER**  
 Maryland naturel. Double filtre Charcoal.

Condensat: 13 mg Nicotine: 1.0 mg

**SAISON AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**Sion**  
 Passage de la Matze 11-13  
 1 chambre indépendante aux combles. Fr. 65.- plus charges.  
 Pour visiter: 027/23 27 75  
 Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.  
 Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

A louer à Sion, quartier ouest  
**studio meublé**  
 Date d'entrée: 15 mars ou à convenir.  
 Agence immobilière Armand Favre  
 Sion  
 Tél. 027/22 34 64

Dominant Sion, sur le coteau en plein sud  
 Vue imprenable sur la vallée du Rhône  
 Sur la commune de Savièse  
**villa résidentielle neuve cédée à valeur d'hypothèque**  
 (par reprise)  
 Pour raison majeure.  
 Prix: Fr. 345 000.-  
**Pour traiter: Fr. 20 000.-**  
 Avec 1000 m2 de terrain.  
 7 pièces.  
 Sous-sol: 2 caves, carnotzet, abri PA, local citerne, salle de jeux, chauffage.  
 Rez: hall d'entrée en marbre en duplex, suite pour parents (grande chambre avec hall et salle de bains luxueuse), cuisine et coin à manger (plein sud), vaste salon avec cheminée et coin bibliothèque, plafond mouluré, chambre bureau, WC indépendant, véranda 80 m2.  
 1er: 2 chambres avec terrasse 60 m2, salle de bains.  
 Construction fin 1978, petits travaux d'aménagement à terminer. Architecture plaisante, avec décrochement en deux ailes et corps central.  
 Occasion exceptionnelle, événement, possibilité d'échange en partie avec terrain à bâtir chalet.  
 Tél. 027/22 26 08 bureau  
 027/22 19 28 privé  
 (heures des repas ou le soir)  
 36-260



### La direction et le personnel de la maison Bernard Darbellay, à Martigny

ont le regret de faire part du décès de

## Madame Yvonne BOURGEOIS

maman d'Olivier, leur employé et collègue.

La messe de sépulture est célébrée en l'église de Bovernier, aujourd'hui mardi 27 mars 1979, à 10 heures.



### La direction et les collaborateurs d'Agroplant S.A. - Zollkofen

ont le regret de faire part du décès de

## Mademoiselle Romaine BOURGUINET

filles de leur employé et collègue Paul Bourguinet.

L'ensevelissement a lieu en l'église Sainte-Croix à Sierre, aujourd'hui mardi 27 mars 1979, à 10 h. 30.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Madame Xavérine SCHROETER

prie toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont entourée, par leur présence, leurs messages, leurs dons et envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Sion, mars 1979.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

## Monsieur Joseph UDRY

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs offrandes de messes, leur présence aux obsèques, ont pris part à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Conthey, mars 1979.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection, la famille de

## Monsieur Léo ZUBER

remercie toutes les personnes qui, par leurs visites, leurs dons de messes, de couronnes et de fleurs, leur présence aux obsèques, se sont associées à son chagrin.

Un merci spécial :

- au curé Zufferey de Chalais, au curé Puippe;
- au chœur mixte;
- à la classe 1929;
- au ski-club « La Brentaz »;
- à la Société de développement de Vercorin;
- à la Société de gymnastique;
- à la Société des marcheurs;
- au syndicat chrétien;
- à l'entreprise Clovis Albasini et Fils.

Sierre, mars 1979.

## Diogne, un hameau qui veut être respecté

Le hameau de Diogne, situé à mi-chemin entre Chermignon-Dessus et Chermignon-Dessous, est actuellement en pleine effervescence : va-t-on procéder à des travaux sur la route d'accès aux habitations, la goudronner, enlevant à l'endroit le charme campagnard qui séduit tant les amoureux de la belle nature et du Valais ?

Préservé des grandes expansions immobilières, Diogne a conservé jusqu'au maintenant son caractère ancien, son aspect qui, irrésistiblement, suggère le passé, quand l'humain savait encore prendre son temps, en accord parfait avec son environnement.

Diogne reste encore ces quelques maisons formant un hameau, qu'il faut connaître pour découvrir, qu'il faut souhaiter gagner pour traverser.

« Ils vont mettre du goudron sur la route d'accès et sur les chemins qui serpentent dans le village », constate avec appréhension une habitante du lieu...

Mais que se passe-t-il à Diogne ? Il y a quelque deux ans, les personnes possédant une habitation au hameau demandaient l'aménagement du carrefour d'accès, peu praticable. Rattaché à la commune de Montana, le lieu, à flanc de coteau, tenait malgré tout à son cachet. Quelle ne fut donc pas la surprise de la majorité des habitants de constater la volonté des autorités de goudronner l'endroit !

A Diogne vivent en permanence cinq familles, représentant environ vingt personnes. Mais, au total, une quarantaine de personnes sont concernées, puisque nombreux sont ceux qui ne passent là qu'une partie de l'année, en résidence secondaire.

Rapidement, une pétition circula, des signatures furent collectées. Si quelques-uns s'avouent en rien gênés par cette opération de goudronnage, nombreux s'avèrent

ceux qui entendent bien préserver la qualité de vie qu'ils ont su conquérir.

« Nous réclamons une mise à l'enquête, ce qui nous permettrait de nous exprimer. Il faut préserver à Diogne son charme... »

Les différents services compé-

tents sont maintenant alertés. A une époque, où l'on fait grand cas de l'écologie, où les idées de toutes sortes s'accordent à donner de l'importance au maintien des traditions et de la beauté de la nature, on ne peut qu'espérer que Diogne gardera son âme...



Diogne, un hameau qui veut conserver son âme campagnarde valaisanne.

## TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

### Héliport de Gamsen: lettre au conseil communal de Brigue

Monsieur le président du conseil communal de Brigue-Glis.

C'est avec consternation que j'ai appris par la radio et la presse votre refus de construire un héliport. J'ai presque honte d'être Valaisan, quand un conseil communal prend une si grave décision.

J'espère pour vous et vos conci-

toyens que vous n'avez, jamais de votre vie et de celle des futures générations de Brigue-Glis, besoin d'un hélicoptère pour raison d'accident ou de maladie grave.

Veillez agréer, Monsieur le président, mes salutations distinguées.

Fernand Gollut,  
Massongex

## Sincérité protestante

Au commencement - quand l'œcuménisme bourgeoisait sous l'impulsion du concile Vatican II - on disait : « Il faut que le catholique devienne plus catholique et que le protestant devienne plus protestant. » Est-ce pour cette raison que le journal *La Vie protestante*, du 25 mars 1979, incite ses abonnés à ne pas se laisser prendre par la religion catholique romaine (voir les trois articles : 1, « Ce que révèle du pape sa première encyclique » ; 2, « Unité des chrétiens : pas la fête dans le sac ! » ; 3, « Marie, Marie ! »). Personne ne peut prendre en mauvaise part que l'hebdomadaire protestant se distance du pape Jean Paul II qui, avec sa devise mariale, avance dans le sillon lumineux tracé par Pie XII.

Mais les catholiques, de leur côté, devraient être aussi sincères en face des déviations vers le protestantisme. L'Esprit-Saint dit dans l'Écriture : « Avec l'homme sincère, je me montre sincère. » L'homme sincère ne triche pas avec les droits du Père céleste ; Jésus-Christ n'oublie pas même le plus petit trait de la loi. Eh bien, la lettre la plus sincère que j'ai lue à propos de la félicitation du pape Paul VI pour son encyclique *Humanae Vitae*, ce fut celle d'une jeune femme protestante de Hambourg.

Ceux qui se ressemblent s'assemblent. N'est-ce pas par une telle marche vers la communion des saints que se réalise le véritable œcuménisme ?

Hans Eggspühler

## Deuxième tour des « cantonales » en France L'opposition sur pied de guerre

Le deuxième tour des élections cantonales françaises a confirmé la forte poussée à gauche de l'opinion qui, pour 54 % des suffrages exprimés, s'est prononcée en faveur des candidats socialistes et communistes. Le parti communiste maintient d'abord ses positions puisqu'il obtient 35 sièges sans pour autant gagner de présidence de Conseil général, si ce n'est celui de la Corrèze, fief de Jacques Chirac, qui arithmétiquement perd la présidence de deux sièges. Mais c'est surtout le PS qui apparaît comme le grand vainqueur de ces élections locales puisqu'il gagne 154 sièges et 8 présidences de Conseil général, la majorité n'en gagnant qu'une seule. Du côté des partis de la majorité, les quatre ministres encore en lice l'emportent, en particulier M. Hoffel, secrétaire d'Etat à Strasbourg, contre M. Bord, ancien ministre, RPR. Le centrisme semble ainsi progressivement reprendre sa prépondérance en Alsace, région toujours fidèle à la majorité, mais surtout aux démocrates-chrétiens. L'épouse de Jacques Chirac est élue en Corrèze, de même que le fils du président de la République, alors que son genre est battu.

Sur un plan plus général, ces élections marquent un net progrès de la bipolarité dans la vie politique française et une régression des modérés sans étiquette. Est-ce à dire que la France évolue vers un reclassement des grands courants politiques, le PC et le RPR étant rejetés sur les franges de l'échiquier, alors que l'UDF et le PS en constitueraient l'axe central ? Cette évolu-

tion tant souhaitée par le chef de l'Etat n'est pas vérifiée, et il s'en faut, par ces élections cantonales, car si certains duels ont bien été fratricides au sein de la majorité, le report des voix a joué sans faille du côté de l'opposition. Et, d'autant mieux, faudrait-il ajouter, que les partis de gauche n'étaient pas liés par un programme commun...

Cette forte poussée de gauche n'affecte pas seulement les régions en crise - le PC est dans ce cas le plus souvent bénéficiaire de la situation - mais aussi des départements assez largement épargnés par la récession, qu'il s'agisse, en Bourgogne, de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire ou de l'Eure et de la Seine-et-Marne dans la grande couronne de Paris.

Dans l'immédiat, l'opposition va tirer des leçons d'un bilan en forme de victoire. Du côté socialiste, François Mitterrand va voir sa position renforcée au sein du parti et sa motion l'emportera vraisemblablement sans difficulté au congrès de Metz, le 6 avril prochain. L'heure de Michel Rocard et du renouvellement ne semble donc pas devoir sonner prochainement. Mais surtout, le résultat de ces élections cantonales va constituer un remarquable stimulant pour l'électorat socialiste à deux mois du scrutin européen du 10 juin. Contrairement au souhait du président de la République, la consultation sera politisée à l'extrême et sera interprétée en terme de politique intérieure, donc de plébiscite ou de censure de la gestion gouvernementale. Enfin

## Saxon

### Décès de M<sup>me</sup> Renée Bruchez

Aujourd'hui, mardi, sera ensevelie, à Saxon, à l'âge de 66 ans, M<sup>me</sup> Renée Bruchez, née Follin. C'est une mère de famille exemplaire qui vient d'être enlevée à la plus tendre affection de tous les siens, après une courte maladie. Elle fut une épouse, une maman et grand-maman aux qualités exceptionnelles de dévouement, de travail et d'amour pour les siens. Dès le début de son mariage, elle ne cessa de participer pleinement, au côté de son mari, à toutes les tâches de leur exploitation agricole. Son rayonnement dans son foyer, sur ses enfants et petits-enfants, dans sa famille et sur tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître, restera impérissable. C'est le cœur serré que nous adressons à Renée Bruchez un dernier hommage mérité et présentons à son époux, Charly Bruchez, de Félix, à ses enfants et petits-enfants, notre profonde sympathie dans ces moments de douloureuse séparation. Des amis

### Collision sur la route de Vex

Hier, vers 15 heures, M. René Pauchard, né en 1945, domicilié à Genève, circulait en voiture, de Vex en direction de Sion. Dans une légère courbe à droite, son véhicule partit sur la gauche pour une raison indéterminée et entra en collision avec une voiture venant en sens inverse, conduite par Dyonise Genolet, née en 1929, domiciliée à Héremence. Suite au choc, les deux conducteurs furent légèrement blessés.

● SAO PAULO (ATS/AFP). - Un Piper Navajo, qui s'appretait à atterrir à l'aéroport de ongonghas (Sao Paulo, Brésil) s'est écrasé contre un immeuble de 17 étages samedi soir, a indiqué dimanche la police de Sao Paulo. Les trois passagers de l'avion ont péri dans l'accident, mais aucun des occupants de l'immeuble n'a été blessé.

● LA HAYE (ATS/AFP). - La dépouille mortelle de Sir Richard Sykes, l'ambassadeur de Grande-Bretagne aux Pays-Bas assassiné jeudi, a été incinérée hier à La Haye.

● STOCKHOLM (ATS/AFP). - Le dissident soviétique Anatoly Chtcharanski, qui se trouve en camp de travail en URSS, a demandé à un co-détenu de remercier « Amnesty International » pour ce que cette organisation avait fait pour lui, a affirmé dimanche à Stockholm un Suédois d'origine lettone, qui vient d'être libéré d'un camp soviétique.

● OTTAWA (ATS/AFP). - Le satellite soviétique « Cosmos 315 », qui s'est désintégré dans l'atmosphère samedi soir au-dessus des territoires du nord-ouest canadien, ne contenait pas de réacteur nucléaire, a affirmé hier à Ottawa un porte-parole du Ministère canadien de la défense.

Dès aujourd'hui

# La Gaminerie SION

TOUT POUR L'ENFANT

transfère ses locaux de la place du Midi 50 à la

**RUE DES REMPARTS 8**

(anc. Henri Lugon S.A.)

Une plus grande surface de vente pour mieux vous servir!



Toute la mode jusqu'à 4 ans

- Meubles d'enfants
- Poussettes
- Puériculture
- Jouets
- Chaussures

Un petit cadeau attend tous les enfants sages accompagnés de leur maman.

...gagnez jusqu'à 40% de temps chaque jour pour faire votre lit - et goûtez de plus à un confort accru dans votre sommeil



grâce à **billerbeck**<sup>®</sup>  
«Dormir à la scandinave»  
Duvets et matelas

laine de tonte de moutons vivants  
...pour un sommeil sain, douillement chaud et réparateur...

en fibres de marques, de haute qualité  
...mention "très bien" au test de produits, lavable et facile d'entretien...

en duvet avec 25% de daunamed  
...efficace contre les troubles du sommeil. Breveté et recommandé médicalement...

Rheumalind Traumalind Kuschellind

Les duvets billerbeck sont disponibles dans toutes les "dimensions scandinaves" et possèdent un pouvoir calorifique spécifique, adapté aux besoins de chacun

Conseil en bien dormir

**Démonstration-vente à Coop City**  
du 27 au 31 mars

Pour dormir... moelleusement...

— si l'ange a son nuage...  
vous avez Billerbeck!

Une conseillère vous aide à découvrir «L'ART DU BIEN-DORMIR» avec Billerbeck

Une promotion CITY extraordinairement avantageuse !

Couvre-pieds piqué plat BILLERBECK «Sunny bed» rempli avec la meilleure fibre synthétique, gonflante et lavable à 30°  
Dessus: imprimé fantaisie  
Dessous: tricot uni antiglissant

UN PRIX CITY

Gr. 120/150 cm

Gr. 200/200 cm Fr. 99.-

49.-

Pour un sommeil de rêve, songez à Billerbeck!

**coop city** PLACE DU MIDI SION  
Grands Magasins d'Actualité

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**chalet**

accès toute l'année  
Prix raisonnable  
Région VD ou Valais  
Faire offre sous ch. PE 43348 à Publicitas 1002 Lausanne

**studio meublé**

pour 1 ou 2 personnes, cuisine séparée, salle de bains  
Libre tout de suite  
Tél. 027/23 46 05  
36-23239

**local**

(magasins ou bureaux) environ 80 m<sup>2</sup> à proximité du centre ville  
Tél. 026/2 36 21 ou 2 20 72  
\*36-400325

A vendre à Grimisuat  
**1109 m<sup>2</sup> de terrain**  
pour construire villa  
Belle situation avec 183 m<sup>2</sup> de bois  
Faire offre sous ch. 89-386 aux Annonces Suisses SA, Sion

Nous cherchons  
**petit café ou tea-room**  
à Martigny ou environs.  
Faire offre sous chiffre 3211 à Orell Füssli Publicité S.A. 1870 Monthey

A vendre  
**champ de Golden**  
20 000 m<sup>2</sup>, à Vétroz, zone agricole.  
Fr. 15.- le m<sup>2</sup>.  
Ecrire sous chiffre P 36-22976 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Monthey  
**villa de 5 pièces**  
Libre tout de suite  
Facilités de paiement  
Tél. 025/71 18 61  
36-100203

On cherche à acheter **région Blache** accès facile  
**terrain à construire**  
600 à 1000 m<sup>2</sup> pour chalet  
Faire offre sous \*chiffre P 36-300716 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Martigny quartier de la Gare  
**appartement de 3 chambres**  
confort.  
Libre début juillet ou à convenir  
Tél. 026/2 12 29  
\*36-400326

A louer à Sion, centre ville  
**chambre meublée**  
(2 mn de la Gare et place du Midi), indépendante pour 1 personne, 4<sup>e</sup> étage, très calme. Idéale pour personne d'un certain âge, aimant la tranquillité. Personne bruyante ou pas sérieuse s'abstenir  
Fr. 200.- par mois charges comprises  
Tél. 027/23 30 88  
\*36-300715

**Cervia -Mil. Marittima**  
Location de villas et appartements de vacances, plage privée, prix modérés  
Rens. 021/25 70 60

**21 21 11**

**Pour vos vacances!!!**  
**Hôtel Nord-Est Rimini - Rivazzurra**  
(Italie Adriat.), hôtel 2<sup>e</sup> cat. vis-à-vis de la mer (sans rue intermédiaire), position centrale, calme et ombragée. Toute les chambres avec tout confort et balcon avec vue sur la mer. Pension complète **tout compris**: Fr. 19.50 hors saison  
Tél. 0039-541-33410

Jé vends à Montana centre station  
**appartement 2 pièces**  
plein sud  
Possibilité de logement pour 4 pers.  
Tél. 027/22 13 19 heures des repas  
36-3453

A quelques minutes du Centre de Sion venez habiter dans un cadre de verdure et de tranquillité. Louez un **appartement 3 1/2 pièces** qui est libre tout de suite. Tout confort. Places de parc. 6 chaînes TV. Vous pouvez obtenir tous renseignements au 027/22 85 77, à Sion  
36-2232

A louer à Martigny  
**studio moderne**  
meublé ou non meublé  
Tél. 026/2 31 13  
36-2649

**Parapsychologie**  
Je cherche voyante sérieuse. Récompense.  
Ecrire sous chiffre PV 301617 à Publicitas, 1002 Lausanne.

**NOUVELLISTE**  
votre journal

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

**Le premier quotidien du Valais vous offre**

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

**80.-**

jusqu'au 31 décembre 1979

(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Fils (fille) de \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

Adresse exacte: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.  
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.



A gauche: Robe à manches courtes, fin motif Jacquard. Petit col revers, deux poches de poitrine, ceinture mode. Jupe doublée. En viscose. Coloris jaune ou foin. **130.-** Tailles 36-42.

A droite: Robe en jersey, charmant dessin, avec petit col rond, manches amples et longue ceinture à nouer. Jupe doublée. En polyester. Coloris écru. **130.-** Tailles 34-42.

Sac de notre assortiment.

**Chez C&A la mode de demain.**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027 / 22 93 33

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A vendre appartements pour été 79

**LA TOUR-DE-PEILZ**

Route de Saint-Maurice 201 - Résidence BELLERIVE B

5 p. Fr. 255 000.-	Vendu	4 p. Fr. 220 000.-	Vendu
5 p. Fr. 220 000.-	Vendu	Vendu	Vendu
Vendu	4 p. Fr. 180 000.-	Vendu	Vendu
Vendu	Vendu	1 1/2 p. Fr. 95 000.- avec jardin privé	6 p. Fr. 305 000.- avec jardin privé

Inclus dans le prix: cheminée de salon, cuisine entièrement équipée, cave privée, grand galetas privé, parquet vitrifié, moquettes, balcons, exposition plein sud, etc., vue panoramique sur le lac et les montagnes. Vente en direct = prix imbattables = mise de fonds minimale. Documentation et visites sur place au 021 / 51 40 37 heures de bureau V. Granoli & Fils, Moulins 33, 1800 Vevey

Couple du métier, expérience cherche à louer

**café-restaurant**  
moyenne importance

Ecrire sous chiffre P 36-400330 à Publicitas, 1951 Sion

A louer aux **Evouettes**, tout de suite ou date à convenir

**maison ancienne**

indépendante, entièrement rénovée. Cuisine agencée, chauffage central, 3 chambres, 2 WC, douche, cave, grenier, jardin, place de parc privée. Convient aussi comme résidence secondaire. Prix à convenir  
Tél. 025/63 13 49 dès 20 h.  
36-23261

Groupe de jeunes désirant organiser camp de ski, du 26 décembre au 4 janvier environ, cherche

**chalet**

à proximité des pistes pour 25 à 30 personnes.

Ecrire à Jean-Marc Rouge  
En Chercottay, 1606 Forel-Lavaux  
36-23260

**Appartement 2 pièces meublé**

A louer à **Martigny**

Marcel Moret  
Tél. 026/2 32 23

36-4646

A vendre

**une place de parc**

avec location assurée dans parking souterrain «Soleil-Levant» 23, rue de la Fusion, **Martigny**

Marcel Moret  
Tél. 026/2 32 23

36-4646

A louer à Sion à l'avenue Maurice-Troillet

**appartement 3 1/2 pièces**

Fr. 312.- plus charges. Libre dès le 1er mai 1979

**appartement 4 1/2 pièces**

Fr. 352.50 plus charges Libre tout de suite

Tout confort, verdure, place de jeu, place de parc, TV 6 chaînes, etc.

Renseignements: Régie J. Pellet, rue de la Dent-Blanche 20, Sion.  
Tél. 027/22 16 94 36-263

Vendons à **GRANGES** Fr. 136 000.-  
**SIERRE**

**1 magnifique appartement** de 4 1/2 pièces, dans immeuble de 3 appartements, à construire Intérieur au choix, documentation

**ATELIER D'ARCHITECTURE B.A. BRANCA - 1950 SION**  
Tél. 027/22 82 40 - 23 17 39

A louer à **Sion** avenue de Tourbillon

**appartement 3 pièces**  
**appartement 2 pièces**

Date d'entrée le 1er avril ou à convenir.

Agence immobilière Armand Favre Sion  
Tél. 027/22 34 64

36-207

A vendre

**villa de 5 pièces**

+ garage, en voie de réalisation, ravissante situation au haut du village de Muraz-Collombey / VS Vente directe du constructeur, prix Fr. 390 000.- entièrement terminée. Possibilité de réduction pour travaux effectués par l'acheteur

Renseignements ou visites, écrire sous ch. EV 39-10, Journal Est vaudois, 1820 Montreux ou tél. 021/61 59 77

Jeune homme cherche travail, du 1er avril au 1er septembre, région de Sierre-Sion dans

**hôtel-pension** ou tout autre commerce. Offre par écrit à A. Curti 1817 Fontanivent (VD)

A vendre à **Sierre** Route de Sion 48, au 2<sup>e</sup> étage

**appartement 5 1/2 pièces**

Cuisine, bains, W.-C., douche, cave, garage  
**Fr. 220 000.-**

Pour tous renseignements s'adresser à **Agence Marcel Zufferey, Sierre**  
Tél. 027/55 69 61

13

**Mon bel oranger**

Droits de presse: Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

Ensuite, Lalà s'était occupée de moi jusqu'à ces derniers temps. Elle avait même l'air de bien m'aimer, mais ensuite elle en eut assez ou bien c'est qu'elle était trop occupée par son amoureux, un gommeux comme celui de la chanson : en pantalon long et veste courte. Le dimanche, quand on allait faire du « footing » du côté de la gare (son amoureux disait comme ça), il m'achetait des bonbons que j'aimais beaucoup. C'était pour que je ne dise rien à la maison. Je ne pouvais même pas interroger l'oncle Edmundo, sinon on aurait tout découvert...

Mes deux autres petits frères étaient morts tout bébés et j'avais seulement entendu parler d'eux. On disait que c'étaient deux petits Indiens Pinagés. Bien bruns avec des cheveux noirs et raides. C'est pourquoi on avait appelé la fille Aracy et le garçon Jurandyr.

Enfin venait mon petit frère Luís. C'était surtout Glória qui s'occupait de lui et ensuite moi. Personne, d'ailleurs, n'avait besoin de s'occuper de lui car c'était le petit garçon le plus joli, le plus gentil et le plus sage qu'on ait jamais vu.

C'est pourquoi, lorsqu'il m'adressa la parole de sa petite voix qui prononçait tout sans faute, moi qui m'apprêtais à gagner le monde de la rue, je changeai d'idée.

— Zézé, tu veux m'emmener au Jardin zoologique? Aujourd'hui, il ne risque pas de pleuvoir, n'est-ce pas?

Qu'il était mignon, il disait tout sans se tromper. Ce petit-là serait quelqu'un, il irait loin.

(A suivre)

En exclusivité le trousseau



Prix discount

**Chemises hommes**  
unies, 100% coton pour le travail extra longues, non cintrées 28.-

**Duvets 1 place**  
baissé à  
120/160 74.-  
95.-  
120/160 87.-  
120.-  
120/160 179.-  
263.-  
120/160 220.-  
293.-

**Duvets 1 1/2 place**  
135/170 88.-  
135/170 97.-  
135.-  
135/170 230.-  
315.-

**Duvets 2 places**  
160/170 135.-  
171.-  
160/170 283.-  
364.-  
160/170 380.-  
450.-

**Duvets nordiques**  
160/200 333.-  
442.-  
160/200 390.-  
478.-  
160/200 480.-  
580.-

**Oreillers**  
60/60 15.50  
18.50  
60/60 17.50  
21.-  
60/60 21.-  
29.50  
60/60 39.80

Nous sommes à votre disposition pour toutes transformations et épurations de duvets

Profitez de nos tissus lainage et térylène, largeur 140 cm le mètre 5.-  
Confection sur mesure de fourres de duvets et oreillers, draps de lits, nappages serviettes

Tissus rideau décoration Jacquard, qualité Acrylan, larg. 120 cm 15.50  
baissé 9.-

Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle collection de printemps, elle est formidable le plus grand choix du canton

Tous les modèles de patrons Burda et Simplicity en magasin

Envoi partout

**A L'Economie**  
Edy Röhner  
SION  
Place du Midi  
027/22 17 39  
027/22 17 40

# Invitation au DÉFILÉ DE MODE

## COLLECTION printemps-été 1979

**MONTHEY**

Mercredi 28 mars  
Rayon confection dames



**SIERRE**

Jeudi 29 mars  
Au restaurant Manora



Deux présentations par jour  
14 h. 30 et 16 h. 30



# PLACETTE

## MAGRO MENAGER pour ne pas vous tromper

**ASPIRATEURS**  
Volta 329.-, 349.-, 398.- dès **198.-**

**FRIGO 145 litres\*\***  
dessus table, dégivrage presse-bouton **279.-**

**CONGELATEURS**  
armoires, de 55 à 500 litres dès **328.-**

**CUISINIÈRE ELECTR.**  
luxe, 4 pl. four auto-nettoyant, grill, broche, tiroir **698.-**

**MACHINE A LAVER**  
Hoover 230, 4,5 kg de linge, cuve inox **978.-**

**LAVE-VAISSELLE**  
Karting, cuve inox, 12 couverts **938.-**

et, dans chaque catégorie, une multitude de modèles!  
SERVICE, LIVRAISON ET APRES VENTE GARANTIS

## MAGRO MENAGER

UVRIER-SION 027/31 28 53 et ROCHE 021/60 32 21  
...c'est meilleur marché!

**PUBLICITAS** art et technique de l'annonce bien pensée

### ANNONCES DIVERSES

A vendre  
**caisse enregistreuse Anker**

avec tiroirs caisse  
Très peu utilisée  
Cédée à moitié prix

Tél. 027/43 11 65  
36-23259

**Mariage**  
Homme dans la soixantaine, en parfaite santé, cherche

**dame ou demoiselle**

pour fonder foyer harmonieux, aimant la nature et si possible s'intéressant à la viticulture.  
Réponse et discrétion assurées  
Ecrire sous chiffre P 36-23226 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre

**Golf GLS**

année 78, expertisée

Fr. 9000.-

Tél. 027/38 18 42  
\*36-300713

A vendre

**Peugeot 504**  
boîte automatique, G.L., modèle 76, expertisée, 55 000 km, état de neuf, très soignée

**Peugeot 104**

mod. 77, 47 000 km, très soignée, en excellent état

Tél. 027/86 11 48  
dès 20 heures 36-4692

A vendre cause non emploi

**Triumph 2000 MK2**

mod. 72, expertisée, radio + accessoires  
Fr. 3500.-

Tél. 027/22 41 66  
36-23244

A vendre

**Ascona 1900 SR**  
50 000 km, 1975  
**Toyota 1600 Corolla Liftback**, automatique, 19 900 km, 1977  
**Toyota Carina 1600 ST**, 21 500 km, 1978  
**Citroën Ami 8 break** 3200 km, 1978  
**Fiat 131 Mirafiori** 78 000 km, 1975  
**VW 1300, 1967**  
**Ford Granada 2,3 I LV 6**, 30 000 km, 1978

Tél. 021/62 60 58  
36-23263

A vendre

**Toyota Celica ST 1600**

couleur blanche, parfait état, expertisée, mod. 73

Tél. 027/55 61 31 ou 55 61 96  
36-23240

A vendre

**BMW 520**

modèle 1976

Prix à discuter

Tél. 027/23 33 22  
heures de bureau 23 14 09 hres bureau  
\*36-300720

**Achat immédiat « cash »**  
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970  
Tél. 021/53 33 53  
de 11 à 21 heures  
AUTO-KLÖTI  
Chexbres-Puidoux

Tél. 027/86 11 48  
dès 20 heures 36-4692

A vendre cause non emploi

**Triumph 2000 MK2**

mod. 72, expertisée, radio + accessoires  
Fr. 3500.-

Tél. 027/22 41 66  
36-23244

A vendre

**120 Golden**

de 2 ans sur type 9

Tél. 026/5 31 59

36-23229

A vendre

**Austin 1000 Clubman**

mod. 70, expertisée

Tél. 027/55 61 31 ou 55 61 96  
36-23240

A vendre de particulier, pour cause double emploi

**magnifique Mercedes 280 SE**

mod. 71, 85 000 km, expertisée mars 79, Fr. 9500.- plus une

**VW 1200 Coccinelle**  
expertisée

Fr. 2200.-

Tél. 027/22 76 83  
36-23212

Occasion unique

**tracteur Massey-Ferguson 158**

55 ch, étroit, avec roues hélicoïdales, mod. 76, état de neuf  
Prix exceptionnel  
Facilités de paiement

Tél. 026/5 33 33  
le soir ou aux heures des repas  
36-1011

Superbe occasion A vendre

**Ascona 1200**

4 portes, année 77, expertisée

Tél. 027/36 12 03  
\*36-300717

**BON POUR GARÇONS**  
Contre ce bon vous recevrez gratuitement chez Frey un porte-mine à vis (jusqu'à épuisement du stock)

## IDEES-ECLAIR DE FREY

**HIT 9** **Jeans-éclair pour garçons!**  
Blue jeans avec bandes réfléchissantes aux poches revolver. A la fois protection et décoration! En pur coton très résistant.  
**29.-**  
(taille 116 cm) 35.- (taille 128-152 cm) 39.- (taille 164-170 cm) 45.- (taille 128-152 cm) 49.- (taille 164-170 cm) (taille 116 cm)

**HIT 10** **Junior**  
Pour les accompagner: le lumber racé!  
En pur coton - un coupe-vent léger et confortable. Avec capuchon pour les sou- daines averses, deux poches latérales et une très pratique poche intérieure.  
**39.-**  
(taille 116 cm)

Vêtements Frey, Sion, Place du Midi 24, ☎ 22 54 92/22 83 22

## Lausanne: deux employés de restaurant attaqués à leur domicile

LAUSANNE (ATS). - Un employé et une serveuse du restaurant Mönwepick, à Lausanne, ont été attaqués à leur domicile, dans le quartier de la Pontaise, hier vers 2 heures du matin, peu après la fin de leur service, par deux individus masqués et armés d'un revolver. Sous la menace de cette arme, ils ont été bâillonnés avec du papier collant, puis ligotés. Ayant refusé de donner les clés de l'établissement et la combinaison du coffre-fort, l'employé a été frappé violemment à la tête. Quant à la serveuse, quelque peu rudoyée, elle a subi un choc nerveux. Les victimes ont pu être libérées peu après l'agression, par des voisins qui avaient entendu leurs appels à l'aide.

Les auteurs du brigandage répondent au signalement suivant : - inconnu de 25 ans, 180 cm, large d'épaules, jambes minces, cheveux bruns mi-longs, vêtu d'un pull fon-

cé, d'une veste foncée, d'un pantalon jean ou velours côtelé bleu foncé. Parlait le français de chez nous et portait un masque de carnaval représentant un vieil homme ; - inconnu de 20 ans, 160 cm, trapu, cheveux foncés mi-longs, menton dissimulé par le col du pullover ou une écharpe bleue, tête recouverte d'un bonnet en laine beige. Etait

vêtu d'un pull noir et d'un pantalon jean bleu foncé. « A de très grosses cuisses et les jambes arquées », précise le signalement.

Toute personne pouvant donner des renseignements sur cette affaire et priée de prendre contact avec la police judiciaire de Lausanne (tél. 20 17 11) ou avec le poste de police le plus proche.

## Sommet touristique à Lausanne

LAUSANNE (ATS). - Près de 50 directeurs d'offices de tourisme suisses et étrangers en Suisse sont attendus aujourd'hui à Lausanne pour un échange de vues avec les organisateurs du Salon internatio-

nal des vacances, qui se tient actuellement au palais de Beaulieu.

Pour la première fois en Europe, l'Indonésie présente dans ce Salon les îles Moluques, domaine touristique encore inconnu, dont trois représentants sont arrivés du bureau régional d'Amboine. La Malaisie est aussi représentée pour la première fois à Lausanne. Quant à l'Union soviétique, elle fêtera jeudi, dans son stand de Beaulieu, le cinquantenaire de la fondation de sa grande agence de voyages «Intourist».

## Septante-cinq accidents d'avions suisses en 1978

BERNE (ATS). - En 1978, 75 accidents d'aéronefs (58 en 1977), causant la mort de 35 personnes (65), ont été enregistrés par la commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aéronefs. Le nombre élevé des décès survenus en 1977 était dû principalement à la catastrophe de Funchal (Madère) du 18 février, au cours de laquelle 36 personnes ont péri. Ces statistiques ne tiennent pas compte de 45 (55) accidents bénins du trafic aérien privé.

Sur ces 75 accidents, 69 (52) concernaient des aéronefs immatriculés en Suisse et accidentés dans notre pays et à l'étranger, accidents qui ont fait 31 (56) morts.

Des 42 accidents d'appareils immatriculés en Suisse et qui se sont produits dans notre pays, 13 ont eu lieu en Suisse romande.

Un parachutiste suisse a trouvé la mort (aucun en 1977) aux Etats-Unis. C'est à l'étranger que se sont produits les accidents d'avions privés qui ont provoqué le plus grand nombre de décès: 4 en Grande-Bretagne et 4 en France. En revanche, aucun passager n'a été blessé lors de deux accidents de peu de gravité enregistrés lors de vols commerciaux. Parmi les 75 aéronefs accidentés en 1978, on compte 36 monomoteurs, 8 avions à plusieurs moteurs, 13 hélicoptères, 14 planeurs et 2 motoplaneurs.



## Coup d'œil sur le petit écran

La TVR connut, en ce lundi soir, un programme exceptionnel, dont elle pourra, sans nul doute, longtemps encore se vanter avec raison.

D'abord, ce programme fut exceptionnel par la retransmission en direct des USA de la signature du traité de paix entre Israël et l'Egypte. A vrai dire, rien de transcendant dans les images : ces gestes-là, on les avait déjà vus il y a quelque temps... Par contre, ce qui, aujourd'hui encore, étonne, c'est l'extraordinaire facilité technique de la télécommunication. J'en reste personnellement encore tout étonné. Pour le reste - notamment en ce qui concerne les commentaires à faire sur cette signature historique - nous vous renvoyons aux pages d'information internationale.

Mais la soirée dut être, hier, éblouissante. A vrai dire, le mérite n'en revient pas qu'à la télévision, mais à la SSR en général : la retransmission en direct sur chaîne de télévision et à la radio, en stéréophonie, de La Flûte enchantée de Mozart.

Nous nous souvenons que, il y a une dizaine d'années, à propos de l'opéra à la télévision, M. Schenker prétendait - à l'époque avec raison - que ce spectacle ne « passe » pas bien sur le petit écran.

Mais, hier, les moyens mis à disposition pour cet événement unique nous fournissaient l'occasion d'apprécier cette œuvre dans les meilleures conditions télévisuelles.

Il ne nous appartient pas dans la

présente rubrique d'analyser les prouesses des acteurs. Nous avons surtout été impressionnés par la magistrale mise en scène en fonction de la télévision, ce qui est tout différent d'une mise en scène usuelle. Combien aura-t-il fallu de micros, de projecteurs, de caméras ? Combien d'heures de préparation, simplement dans les studios de la télévision et au Grand Théâtre ? Quel budget ?

Les chiffres, on pourrait les fournir, mais je les oubliais hier soir, en appréciant cette Flûte enchantée.

Jose espérer - quoique je ne cache pas mon pessimisme - que de nombreux téléspectateurs auront profité de cet événement, pour lequel, vraiment, il faut applaudir très fort.

Mais un opéra à la télévision, on ne l'apprécie que si on le connaît bien. Ce fut le cas pour moi en ce qui concerne La Flûte enchantée, que j'ai vue à plusieurs reprises sur scène, au Théâtre des marionnettes, à Salzbourg, une œuvre que j'ai tant et tant de fois écoutée sur disque.

Peut-être que le récent film de Bergmann aura permis à cet opéra cette vulgarisation nécessaire pour une claire compréhension ? Quoi qu'il en soit, la soirée d'hier s'inscrivait en lettres majuscules dans les programmes de la TVR de ces années passées et sans doute pour longtemps encore.

J'ai apprécié quant à moi. Beaucoup !

N. Lagerer

## Attentat à Moutier

### Deux cocktails Molotov dans un dépôt de peinture

MOUTIER (ATS). - Deux cocktails Molotov ont été lancés par un individu très tôt dimanche matin à travers les vitres du dépôt d'un commerce de peinture, à Moutier. Les engins ont bouté le feu à divers matériaux. L'alerte a rapidement pu être donnée d'un restaurant tout proche, de telle sorte que l'incendie a été maîtrisé en peu de temps. Il n'y a pas eu de blessés, mais les dégâts matériels sont évalués à quelque 20 000 francs. L'incendie aurait pu avoir des conséquences catastrophiques car le commerce visé, situé dans un immeuble localif abritant huit familles, renfermait des produits hautement in-

flammables, tels que 2000 litres de diluif, environ 300 litres d'huile de lin et des centaines de kilos de peinture. Le propriétaire est connu pour ses opinions autonomistes bien qu'il ne soit pas militant.

L'individu qui a lancé les deux cocktails Molotov a été appréhendé et inculpé. Le juge d'instruction et la police de sûreté du district précisent, dans un communiqué publié hier en fin d'après-midi, que l'individu a reconnu les faits et prétendu avoir agi seul dans le but de « nuire au clan adverse ». Les enquêteurs ajoutent que l'inculpé n'est pas domicilié dans le district.

## L'instruction civique contre l'abstentionnisme

BERNE (ATS). - Le développement de l'instruction civique et l'information politique générale se placent parmi les mesures les plus importantes pour lutter contre l'abstentionnisme, conclut, dans un rapport publié hier, un groupe de travail institué par le Département fédéral de justice et police et chargé d'étudier cette question. D'autre part, il appartient aux autorités, aux parlements et aux partis politiques de créer une base d'information qui apporte aux citoyens les données politiques générales sous une forme compréhensible et simple. Enfin, la participation au scrutin pourrait être sensiblement améliorée par des mesures matérielles, telles que le vote par correspondance et par procuration. Toutefois, le groupe de travail relève que l'abstentionnisme en Suisse n'est pas très préoccupant. Il renonce donc à proposer des mesures autoritaires ou qui modifieraient la démocratie suisse.

L'évolution des rapports entre l'Etat et le citoyen joue un rôle dans cette attitude passive, estime le groupe de travail. Les taux les plus élevés de participation au scrutin ont été enregistrés en Suisse durant les périodes de lutte culturelle ou de crises économiques. L'accroissement général du bien-être et l'attente qui s'est établie entre les principaux groupes politiques permettent au citoyen de se retirer dans sa sphère privée. A cela s'ajoute que les partis politiques ont perdu beaucoup de leur importance. Les citoyens qui les considèrent avec indifférence, voire avec une attitude négative, se font de plus en plus nombreux.

L'abstentionnisme a en outre quelques causes inhérentes au système gouvernemental suisse. Il y a d'abord la forte fréquence des scrutins : de 1945 à 1975, le citoyen de la RFA a été appelé 7 fois aux urnes, le Français 22 fois et le Suisse 97 fois. En plus, les questions soumises au scrutin sont fort complexes. Elles exigent des connaissances supérieures à la moyenne.

Enfin, dans une démocratie reposant sur le système du référendum, seuls les projets susceptibles de donner lieu à un large consensus ont une chance de succès. Or, les compromis ne suffisent pas à inciter les gens à se rendre aux urnes, constate le groupe de travail.

## Tessin : mauvais traitements à l'égard d'enfants

CHIASO (ATS). - Le Ministère public du Sottoceneri a décidé d'ouvrir d'office une enquête pénale contre un moniteur de gymnastique de Riva San Vitale, près de Gerro (Tessin). Ce moniteur est en effet accusé de lésions corporelles intentionnelles graves et de traitement brutal à l'égard d'enfants. Selon des déclarations faites notamment à la presse par les parents d'un écolier de Riva San Vitale, ce dernier aurait été brutalement frappé le 16 mars par le moniteur au cours d'une leçon de gymnastique. L'enfant est d'ailleurs encore hospitalisé.

## Pétrole: conférence de l'OPEP à Genève

### Vers une hausse probable des prix

GENÈVE/BERNE (ATS). - Une augmentation immédiate du prix du pétrole paraît désormais être l'issue probable de la conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui s'est ouverte hier à Genève. Cette hausse pourrait, selon les observateurs, aller jusqu'à 23 %. Avant l'ouverture de la séance, un rapide sondage avait montré qu'onze des treize ministres participant à la conférence étaient partisans d'une hausse des prix. Seul le représentant séoudien s'est déclaré opposé à tout dépassement des augmentations prévues en décembre dernier à Abou Dhabi (14,5 % pour 1979 répartis en quatre paliers) alors que celui des Emirats arabes unis refusait de dévoiler sa position.

#### LISTE NOIRE DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES INTERNATIONALES

C'est hier à 11 h. 30 que les treize ministres de l'OPEP se sont retrouvés dans un grand hôtel de la rive droite, à Ge-

neve, pour une réunion consultative au cours de laquelle ils devaient tirer les conséquences de la conjoncture pétrolière à la suite de la crise en Iran. La conférence a également examiné le comportement des compagnies pétrolières internationales. M. Al Oteiba, président en exercice de l'OPEP et ministre du pétrole des Emirats arabes unis, a condamné l'action des compagnies pétrolières à l'égard des pays en voie de développement. Il a notamment reproché à ces compagnies d'avoir profité de la pénurie de pétrole sur le marché pour appliquer à ces pays des prix beaucoup trop élevés. De son côté, le chef de la délégation de l'émirat de Qatar a demandé que les compagnies pétrolières internationales, ayant réalisé des superprofits, soient inscrites sur une liste noire.

#### L'IRAN À LA TÊTE DES «DURS»

Dès l'ouverture de la séance de l'OPEP, des tentatives avaient été faites pour transformer la conférence en « confé-

rence extraordinaire », ce qui aurait permis de modifier les prix. L'Iran paraît s'être affirmé comme le chef de file des partisans d'une augmentation massive. L'Iran serait soutenu par l'Algérie, la Libye et l'Irak. Cependant M. Abdel Karim Rayah, le ministre irakien du pétrole, avait précisé peu avant le début de la conférence que son pays était partisan d'une augmentation des prix mais souhaitait que celui-ci reste raisonnable. Plusieurs autres ministres se sont déclarés en faveur d'une augmentation modérée et en fin de compte, l'Arabie séoudite semble bien isolée.

#### Décision aujourd'hui

GENÈVE (ATS/AFP). - La séance de l'après-midi de la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Genève s'est achevée à 20 h. 45 HEC.

Les treize ministres se retrouveront de nouveau ce matin à 10 heures pour arrêter leur décision définitive sur la hausse des prix.

## Elections municipales à Genève

### La cité de Calvin va-t-elle basculer à gauche?...

GENÈVE (ATS). - Pas de programme commun de la gauche à Genève pour les élections municipales du 8 avril. Mais dans plusieurs communes - dont la ville de Genève - il y a apparemment des listes du parti socialiste et du parti du travail ainsi que, parfois, une déclaration commune.

La déclaration commune pour la ville de Genève a été publiée hier et commentée pour la presse par MM. André Hediger (parti du travail) et Albert Knechtli (parti socialiste) ainsi que par les conseillers administratifs Roger Dafflon (PdT) et Claude Ketterer (PS). Tous se sont dits persuadés de la possibilité d'une majorité de gauche en ville (il y a actuellement 18 socialistes et 18 communistes sur un total de 80 sièges au conseil municipal). Ils

n'ont pas caché en revanche que l'apparition d'une liste de la Ligue marxiste révolutionnaire, avec laquelle ils refusent l'appareillement, peut leur faire perdre des voix.

#### Programme commun...

En cas de victoire aux législatives, les partis de gauche revendiquent aussi la majorité à l'Exécutif (actuellement ils détiennent

deux sièges sur cinq). C'est en vue de cette deuxième élection, qui aura lieu le 6 mai, qu'ils pourront être amenés à présenter un véritable programme commun, pour lequel des contacts ont déjà lieu « depuis plusieurs mois ».

La déclaration publiée hier souligne que la majorité de gauche permettrait notamment d'affirmer l'autonomie communale (très faible à Genève), d'intervenir pour éviter des fermetures d'entreprises, d'accélérer la construction de logements, d'instaurer une véritable politique sociale et culturelle, etc.

#### Léon Nicole renié...

« La majorité de gauche, ce n'est pas la révolution », a dit M. Dafflon qui, tout comme M. Ketterer, a mis en garde contre une comparaison à leurs yeux abusive avec le gouvernement Nicole (1953-1956) : le contexte est différent, et il s'agit cette fois de la ville, non du canton. Or la présence de deux magistrats de gauche à l'Exécutif depuis dix ans « n'a pas nui à Genève, bien au contraire ».

## Décès d'un missionnaire suisse en Rhodésie

Un missionnaire suisse, Aloïs Erni, âgé de 55 ans, faisant partie de la mission d'Imensee, a été retrouvé mort par des indigènes à l'entrée de la localité rhodésienne de Serima. Le défunt, originaire de Sursee (LU), était missionnaire depuis 1961. Les premières nouvelles, arrivées en Suisse hier matin, annonçaient que le missionnaire suisse avait été victime d'une main criminelle. Or, hier au courant de l'après-midi, une nouvelle dépêche précisait que la mort annoncée comme étant un meurtre, était naturelle. Peu après 16 heures, nous avons reçu un télégramme de la police criminelle rhodésienne. Une obduction ayant été faite, on a

constaté que la mort était due à une crise cardiaque, nous précisait M. Urs Bischofberger de la mission d'Imensee. e.e.

## Villars-sur-Glâne: annulation de l'élection du conseil communal

LAUSANNE (ATS). - La deuxième Cour de droit public du Tribunal fédéral, à Lausanne, s'est prononcée lors de sa séance de vendredi dernier pour l'annulation de l'élection au conseil communal de Villars-sur-Glâne, dans le canton de Fribourg. Cette élection s'était déroulée le 27 février 1978. Le «Groupe apolitique de Villars-sur-Glâne» avait vivement critiqué, à la veille des élections, l'attitude des autorités communales. Le conseil communal avait en effet publié dans le Bulletin communal une réponse qui, selon le Tribunal fédéral, ne se limitait pas aux rectifications, mais se lançait également dans la polémique. Or, le groupe

ayant manqué de très peu le quorum, la possibilité fut jugée évidente selon laquelle la prise de position des autorités a pu influencer le résultat des élections.

Si le Tribunal fédéral admet en effet qu'une autorité défende objectivement un projet lors d'un scrutin, il ne peut admettre que l'autorité s'adonne à la propagande électorale. C'est ainsi que le Tribunal fédéral a reconnu comme acceptable un recours dirigé contre la décision du Conseil d'Etat fribourgeois. Ce dernier avait en effet rejeté un recours déposé par le «groupe apolitique» le 20 juin 1978 qui s'opposait aux résultats des élections communales.

## Le canton de Neuchâtel dit oui au gaz naturel

NEUCHÂTEL (ATS). - Le Grand Conseil neuchâtelois unanime, après les Législatifs des trois grandes villes du canton, a souscrit au capital social d'une société anonyme à créer, Gaz neuchâtelois S.A. (GANS), qui sera chargée de la construction et de l'exploitation d'un gazoduc nord-sud à travers le canton. Ce gazoduc sera relié, à Altavilla (FR), au gazoduc à construire entre Orbe et Mülchi (BE) par la société Unigas S.A. Il permettra à Neuchâtel d'avoir une deuxième source d'approvisionnement en gaz naturel, mais surtout à La Chaux-de-Fonds et au Locle (voire plus tard à d'autres communes) de bénéficier du gaz naturel.

En Suisse, plusieurs sociétés gazières se sont développées ces dernières années à la suite de l'extension des réseaux européens de gaz naturel, notamment depuis la création du grand gazoduc entre la

Hollande et l'Italie, qui traverse notre pays du nord au sud. Dans le canton de Neuchâtel, seul le chef-lieu avait le gaz naturel depuis 1964, date de la création d'une des premières sociétés gazières, GVM

(Gasverbund Mittelland) qui alimentait la ville venant de Suisse alémanique (et d'Allemagne).

Avec la création du tronçon suisse du gazoduc de transit Hollande-Italie, une nouvelle société vit le jour, Swissgas, qui créa un réseau à travers le Valais (branché sur l'axe à Obergestein) et un réseau sur le Plateau, qui coupait l'axe entre Zurich et Mülchi (BE). Or décida ensuite la constitution d'Unigas pour traverser la Suisse romande à partir de Mülchi jusqu'à Orbe et alimenter ainsi la région neuchâteloise, Fribourg et Moudon. Les Neuchâtelois viennent donc de dire oui à la société qui sera chargée de relier leur canton à ce gazoduc romand.

# Après plus de trente ans de guerre...

## Egypte et Israël se résolvent à la paix

WASHINGTON (ATS/AFP/Reuter). - Hier après-midi, sur la pelouse nord de la Maison-Blanche, face à une foule importante de notables, le président égyptien Anouar el Sadate et M. Menahem Begin, président du Conseil israélien, ont signé le traité de paix, qui met un terme à trente années d'hostilité entre leurs deux pays. (Voir en page 1).

Près de deux mille manifestants, dont beaucoup portaient le keffiyeh de style palestinien, ont défilé près de la Maison-Blanche, en protestant vigoureusement contre la si-

gnature du traité de paix. La police a fait savoir que quelques arrestations ont été opérées. Accompagnés d'une importante

escorte policière, les manifestants qui ont été maintenus à cent mètres au moins de la Maison-Blanche, brandissaient des pancartes ainsi rédigées : « Le shah est parti, c'est au tour de Sadate », ou « Autodétermination pour la Palestine », ou encore « Sadate est un valet de l'Amérique ». La manifestation avait été organisée par des groupes d'étudiants arabes.

M. SADATE OUBLIE LES PALESTINIENS

S'écartant de son texte officiel, le président égyptien Anouar el Sadate a évité, hier, toute référence aux Palestiniens dans le discours qu'il a prononcé à la Maison-Blanche, lors de la signature du traité de paix israélo-égyptien.

Dans le texte officiel, distribué quelques heures à l'avance à la presse, le président égyptien lançait un appel aux Etats-Unis pour qu'ils ouvrent le dialogue avec « les représentants du peuple palestinien ».

M. CARTER : LES AVANTAGES DE LA PAIX

Le président Carter, tout en célébrant le fait que « la paix est venue », a mis en garde, lors de la signature du traité israélo-égyptien, contre « toute illusion ».

« Ce n'est pas parce qu'un document écrit est signé que tous les problèmes sont automatiquement réglés », a souligné le président des

Etats-Unis, qui a contresigné en qualité de témoin le premier traité de paix entre l'Etat hébreu et une nation arabe

« Nous n'avons aucune illusion - nous avons des espérances, des rêves, des prières - mais aucune illusion », a dit M. Carter.

« Nous devons démontrer maintenant les avantages de la paix et étendre ses bénéfices à tous ceux

qui ont souffert au Proche-Orient. Nous ne devons pas minimiser les obstacles restant à surmonter. Nous avons gagné, au moins, le premier pas vers la paix. Nous devons nous astreindre à nouveau à tout faire pour réaliser cet objectif d'une paix plus large, incluant la justice pour tous ceux qui ont vécu dans un état de conflit au Proche-Orient », a affirmé le président.

### Belgique: une solution aux cinq sixièmes

BRUXELLES (ATS/AFP). - Un accord est intervenu, hier après-midi, à Bruxelles, entre cinq des six partis de l'ancienne coalition gouvernementale, pour la formation du futur gouvernement, après cent jours de crise politique en Belgique.

Les partis sociaux-chrétiens et socialistes flamands, leurs homologues francophones, ainsi que le parti linguistique bruxellois « Front démocratique des francophones » ont marqué leur accord à un ultime compromis présenté en début d'après-midi, par M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre démissionnaire et chargé par le roi Baudouin, le 5 mars dernier, de constituer le nouveau gouvernement. Seul le parti linguistique flamand T Volksunie a refusé de donner son aval à cet ultime compromis.

L'accord intervenu hier à Bruxelles entre cinq des six partis de l'ancienne coalition gouvernementale « est un compromis entre ce que les uns considéraient comme indispen-

sable et les autres comme possible », a déclaré M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre belge démissionnaire.

Cette formule permettra aux cinq partis de commencer dès aujourd'hui à mettre sur pied un programme de gouverne-

### Ouganda: Amin Dada aurait fui le pays

NAIROBI (ATS/AFP/Reuter). - Le régime ougandais se trouve actuellement dans la situation la plus critique de ses huit ans d'existence : les forces anti-Amin sont à proximité de la capitale, Kampala, et contrôlaient hier la route de l'aéroport d'Entebbe (34 km au sud-ouest de la capitale).

Dans un reportage diffusé hier, la BBC laisse entendre que le président Idi Amin pourrait avoir déjà

quitté l'Ouganda. Une des chaînes de radio de la BBC (British Broadcasting Corporation) a rapporté qu'un de ses journalistes avait pu s'entretenir par téléphone avec un collaborateur du président Idi Amin jusqu'au moment où une voix de femme est venue se superposer au dialogue entre les deux hommes, annonçant qu'Entebbe était bombardé par les Tanzaniens et que le président Amin avait quitté l'Ouganda il y a trois jours.

### Maintenant Israël devra faire la paix avec les Etats-Unis...

L'enthousiasme est curieusement absent. Certes, l'attente a été longue, l'espoir souvent déçu, la vie quotidienne est éprouvante, la nouveauté déconcertante et il n'est vraiment point d'entraînement. Début d'une ère nouvelle peut-être, si la folie ne reprend pas, commence-

LA FÊTE ET LE DEUIL

Il pleuvait sur les 20 000 œillets déposés sur les tombes des 12 000 tués. A Jérusalem, cette nuit, une veillée de prières au Mur des lamentations n'a pas raisonné que de

un deuil général. La grève était totale à Jérusalem de l'Est. Les Américains multiplient leurs contacts avec les habitants des territoires, ignorant délibérément que le concept d'autonomie n'est pas à « Self Rule » et qu'il prohibe l'établissement de relations étrangères indé-

### De notre correspondant à Jérusalem, Jacques Helle

ment d'autres difficultés ravageantes, nul ne sait. Les appréhensions sont multiples. Elles découlent moins de la méfiance à l'égard de l'Egypte que de la crainte à propos de l'autonomie administrative et des établissements. M. Begin maintient le droit qu'Israël à établir des colonies en tous points de la Judée-Samarie. La position américaine, qui n'a pas varié d'un iota, est de considérer ces implantations comme inutiles, dangereuses et illégales. M. Carter est toujours persuadé qu'à Camp David M. Begin s'est engagé à ne plus faire procéder à de nouveaux établissements pendant la négociation à propos de l'autonomie et durant la période

intermédiaire de 5 ans à l'issue de laquelle le statut de la Judée-Samarie sera étudié. Le premier ministre soutient qu'il n'a rien promis de pareil. Il s'est persuadé que M. Carter et l'administration ont modifié leur point de vue. Il base cette assurance, faussement rassurante, sur le fait que la question n'a pas été soulevée lors de sa visite, en mars, à Washington, mais durant les derniers entretiens de Jérusalem avec le président des Etats-Unis.

pendantes. Cette attitude des Etats-Unis revient à accorder le statut d'entité politique à la Judée-Samarie et à Gaza avant même que ne commencent les négociations sur la nature et la forme de l'autonomie. Une certaine paix a peut-être été établie avec l'Egypte. Il va falloir en conclure une autre avec les Etats-Unis.

### Les « pays du refus » font le jeu du communisme international

« Il n'appartient pas à ma génération de faire la paix », a dit, à maintes reprises le président Sadate.

Or, c'est bien lui qui s'y est accroché pour l'obtenir. Il l'a courageusement négocié, malgré la colère des « pays du refus ».

Avant de partir pour Washington, il est allé à Mit Abou-Kom se recueillir sur la tombe de son frère Atef el Sadate, tué pendant la guerre d'octobre en 1973.

Le président Anouar el Sadate est absolument convaincu que son pays pourra bientôt commencer une ère nouvelle.

Au Caire, et à travers l'Egypte toute entière, nous avons eu d'étroits contacts avec le peuple de la terre des pharaons.

A nos interrogations au sujet du traité de paix, des ouvriers, des fonctionnaires, des chauffeurs de taxi, des employés du chemin de fer Le Caire-Assouan, des commerçants ont répondu. Les uns avec beaucoup de spontanéité, les autres

testataires » voient les événements à travers des lunettes syriennes, irakiennes et libyennes. On ajoute que les « pays du refus » jouent le jeu du communisme international.

La Ligue arabe est fortement divisée.

L'ancien secrétaire général de cette ligue a déclaré que le traité égypto-israélien ne constitue pas un accord séparé, mais une étape dans le cadre de la solution globale du conflit du Proche-Orient et le recouvrement de certains droits. Il a dit aussi que ceux qui ont condamné les accords et le traité avant même sa publication n'ont pas démontré autre chose qu'une idéologie agressive importée. Il a ajouté que la conférence de Bagdad était « illégale » puisque la convocation à la conférence a été faite par l'Irak et non par le secrétariat de la ligue comme le prévoit la charte. Enfin, il a accusé les leaders palestiniens d'être au service d'une des grandes puissances (la Russie) et de semer la zi-

### De notre envoyé spécial au Caire, F.-G. Gessler

en mesurant leurs propos. Mais la plupart se sont exprimés en faveur d'une paix longtemps attendue.

« Nous avons confiance en notre président, qui est un homme sincère et courageux. Il a prouvé sa disponibilité, sa bonne volonté, son désir d'aboutir à des conclusions qui doivent permettre à brève échéance de relancer l'économie. Nous avons grand besoin de paix pour réaliser nos aspirations et une restructuration sera moins difficile quand le spectre de la guerre aura disparu. Mais nous sommes conscients des problèmes que le Rais aura encore à résoudre dans les semaines à venir. » Voilà les propos entendus.

En évoquant l'attitude des pays du « Front du refus », M. Sadate n'a pas craint de traduire publiquement sa pensée: « Certains Arabes m'ont dénoncé après le premier et deuxième accords de désengagement ainsi que pendant mon voyage à Jérusalem et durant les négociations du Camp David. Mais je pense que chacun, à l'heure actuelle, doit reviser son jugement. Le processus de paix commencera effectivement après la signature des accords. » « Les « irréductibles » se disent trahis par Sadate. Mais en Egypte on clame que les « con-

zanie dans les rangs arabes. Il est incontestable que la RAU n'est plus qu'un mythe. L'Egypte veut retrouver son identité.

Le peuple égyptien en a ras le bol de la guerre et de ses séquelles.

Au Caire, en ce moment, toutes les mesures de sécurité ont été renforcées. Les hôtels, les édifices publics, les banques, les ambassades, etc., sont gardés jour et nuit par des soldats en armes et des policiers particulièrement vigilants. Hier, la ville du Caire était très animée. Les gens se jetaient sur les journaux ou la radio ou la télévision selon leur degré de culture.

Sur des arcs de triomphe, on lisait partout des slogans à la gloire de Carter et de Sadate.

Dans tout le pays la situation économique va cahin-caha. L'inflation est galopante. L'Egypte est usée, fatiguée, lassée.

Bien que cette paix ne soit pas celle des Egyptiens, ni des Israéliens, elle est indispensable.

Même si Sadate est vomé par les « pays du refus », il va de l'avant, car il sait que son peuple est avec lui et lui demande avec insistance de le sortir d'une misère qui n'a que trop duré.

### M. Ugo La Malfa est mort

ROME (ATS/Reuter). - Le vice-président du Conseil italien, M. Ugo La Malfa, est mort, dans la nuit de dimanche à lundi, à l'hôpital, à l'âge de 75 ans.

Le chef du parti républicain, était dans le coma depuis la nuit de vendredi à samedi, à la suite d'une hémorragie cérébrale.

Président du petit, mais influent parti républicain, Ugo La Malfa était l'éminence grise, qui favorisa la création - et le renversement - de nombreux gouvernements parmi ceux qu'a connus l'Italie de l'après-guerre.

Au cours des trente dernières années, il fut membre de huit gouvernements et, pas plus tard que la semaine

dernière, il avait été nommé vice-président du Conseil et ministre du plan.

Fervent partisan de l'unité européenne, ce professionnel de la politique était un peu devenu l'augure de la nation. Il avait régulièrement répété à ses compatriotes que, tant qu'aucune réforme ne serait apportée à son système politique, l'Italie risquait de s'écarter de l'Europe et de se trouver dangereusement isolée. Il avait quitté de lui-même plusieurs gouvernements, parfois sur des questions mineures, qu'il ne pouvait concilier avec ses aspirations politiques personnelles.

### « La Cassandre du Parlement »

Une nouvelle épreuve frappe l'Italie: le brusque décès de M. Ugo La Malfa, vice-président du nouveau gouvernement mis laborieusement sur pied par M. Giulio Andreotti.

Agé de 76 ans, leader du parti républicain, plusieurs fois ministre, figure de premier plan de la politique italienne, Ugo La Malfa est, pour ainsi dire, mort sur la brèche, victime d'une thrombose cérébrale.

Cette disparition inopinée aggrave encore la fragilité de l'équipe de M. Andreotti, qui se présentera jeudi prochain aux Chambres. Les probabilités se trouvent ainsi diminuées que M. Andreotti obtienne la confiance du Parlement.

Ce serait la quatrième fois, depuis l'instauration de la République italienne, qu'une législature n'arrive pas à son terme de 5 ans.

### Un père de la République

M. Ugo La Malfa était une figure extrêmement originale du monde politique. Maigre et sec, d'épaisses lunettes campées sur un nez osseux, la chevelure hirsute, la voix parfois agressive et criante, toujours passionné et quelquefois passionnant, ami du paradoxe, Ugo La Malfa était ainsi défini « l'homme le plus incommode du monde politique italien », « la Cassandre du Parlement », « la belle-mère de la République italienne ». Aujourd'hui, devant sa dépouille mortelle, les journaux saluent en lui « un des pères de la République ».

### Ombres et lumières

Issu d'une famille modeste de Sicile, Ugo connut dans sa jeunesse les privations de la pauvreté. Etu-

### De notre correspondant à Rome Georges Huber

rité. Comment, en effet, faire une politique de bon aloi, si l'on ignore l'origine de l'homme et sa destinée? Cette inconsistance amena Ugo La Malfa à se tromper lourdement, d'abord sur l'orientation de fond du socialisme maximaliste italien, puis, ces dernières années, sur la maturité démocratique du PCI.

### Vessies et lanternes

Dans les années 60, La Malfa avait été un ardent partisan de la politique d'ouverture à gauche, qui ambitionnait de détacher les socialistes-maximalistes du PCI pour les rallier au bloc du centre modéré. Cette politique échoua. De même, ces dernières années, Ugo La Malfa fut-il une des dupes les plus marquantes de l'Eurocommunisme. Prenant des vessies pour des lanternes, notre fougueux Sicilien se mit en tête - et s'employa à le mettre en tête des leaders du centre modéré - que le PCI avait rompu avec le léninisme et qu'il était désormais converti au système démoc-

### As-tu été de l'autre côté?

Si passionné qu'il fut à défendre ses vues, Ugo La Malfa se prêtait au dialogue. Conversant, tout récemment, avec un de ses amis, le père Z., religieux, le vieux leader républicain fit une fois de plus profession d'agnosticisme.

- Qu'y a-t-il de l'autre côté? Rien. Tout finit avec la mort, mon Père!

- Mais dis-moi, Ugo, as-tu jamais été de l'autre côté pour pouvoir affirmer qu'il n'y a rien, absolument rien, après la mort?

- Non, non.

- Puis, après une pause, Ugo La Malfa reprit:

- Et toi, Père Z., as-tu été de l'autre côté...? Qu'est ce qui t'autorise à affirmer qu'il y a quelque chose là-bas?

- Ce qui m'autorise, c'est que quelqu'un est venu de l'autre côté, pour nous révéler ce qu'il y a là-bas...

- Ah...! Et qui donc? - Eh bien, ce quelqu'un, c'est Jésus-Christ, le fils de Dieu en personne. Pour moi, je crois dur comme fer à la vérité de son témoignage...